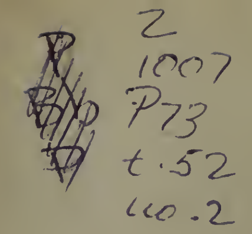


POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME VINGT-SEPTIÈME. — LIIe DE LA COLLECTION

DEUXIÈME LIVRAISON — FÉVRIER



PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

195, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 195

LONDRES
Burns et Oates, 28, Orchard Street.

FRIBOURG EN BADE
B. Herder.

VIENNE
Gerold et Cie, Stefansplatz.

BRUXELLES
Guillaume Larose, 8, rue des Paroissiens.

ROME
Le Chevalier Melandri, Directeur-Administrateur de la Librairie de la Propagande.

BARCELONE
Palau et Cie, 11, calle de los Angeles.

MADRID
La Verdadera Ciencia Española, 15, calle del Arenal.

LISBONNE
Manoel-Jose Ferreira, 132, rua Aurea, 134.

MONTRÉAL
Cadieux et Derome, rue Notre-Dame.

BUCHAREST, BUDAPEST, COPENHAGUE, CHRISTIANIA, STOCKHOLM, SAINT-PÉTERSBOURG, VARSOVIE :
BUREAUX DE POSTE.

1888

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE FÉVRIER 1888

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PHILOSOPHIE

Cours de Philosophie. — 1. *Philosophie*, nouvelle édition, revue et augmentée, par le P. Marin de Boylesve, S. J. Paris, Lecoffre, 1887, in-8 de 762 p., 7 fr. 50.— 2. *Institutiones philosophiæ scholasticæ ad mentem divi Thomæ ac Suarezii*, auct. P. Josepho Mendive, S. J. sacerdote. *Logica*. Valliloceti, imp. Cuesta, 1886, in-8 de 272 p., 3 fr.; — *Ontologia*. Ibid., 1886, in-8 de 249 p., 3 fr.; — *Cosmologia*. Ibid., 1887, in-8 de 268 p., 3 fr.; — *Psychologia*. Ibid., 1887, in-8 de 316 p., 3 fr.; — *Theodicea*. Ibid., 1887, in-8 de 200 p., 2 fr. 50.

Psychologie. — 3. *L'Ame, sa spiritualité, sa puissance, sa grandeur, son immortalité*, par Mgr Turinaz, évêque de Nancy et de Toul. Paris, Retaux-Bray, 1887, in-12 de 205 p., 2 fr. — 4. *Essai de Psychologie générale*, par Charles Richet (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*). Paris, F. Alcan, 1887, in-12 de xiv-195 p., 2 fr. 50. — 5. *La Physiologie de l'esprit*, par F. Paulhan. Paris, F. Alcan, s. d. (*Biblioth. utile*), in-18 de 190 p., 0 fr. 60.— 6. *Histoire naturelle de la croyance*. Première partie : *L'Animal*, par U. Van Ende. Paris, F. Alcan, 1887, in-8 de xii-320 p., 5 fr. — 7. *Science et Psychologie*, nouvelles œuvres inédites de Maine de Biran, publiées avec une introduction par Alexis Bertrand, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Lyon (*Bibliothèque de la Faculté des lettres de Lyon*, t. II). Paris, E. Leroux, 1887, gr. in-8 de xxxiv-352 p., 5 fr. — 8. *Essai sur le libre arbitre, sa théorie et son histoire*, par George-L. Fonsegrive, professeur agrégé de philosophie au lycée de Bordeaux, ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*). Paris, F. Alcan, 1887, in-8 de 592 p., 10 fr. — 9. *De la pensée*. 3e partie. *Notes et Réflexions*, par C. Ch. Charaux, professeur de philosophie à la Faculté de Grenoble. Nouvelle édition. Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1887, in-16 de 319 p., 3 fr.

1. — La *Philosophie* du P. Marin de Boylesve est, dans toute la force du terme, un livre d'éducation. Par les visées de l'auteur, vétéran distingué de l'enseignement religieux, par les dimensions, qui ne dépassent pas ce que nos pères appelaient « un juste volume, » et surtout par un ordre méthodique et facile à saisir et par une rédaction toujours claire et précise, ce manuel se prête à merveille aux nécessités d'un cours classique ; de plus, par les préoccupations morales et chrétiennes, disons mieux, catholiques, qui se trahissent partout, il vise le cœur et l'âme, autant et plus que l'intelligence, des jeunes élèves de philosophie.

Ce n'est pas à dire que ce soit là, pour toute sorte d'enseignement philosophique, un manuel suffisant. Mais avant d'y signaler des défauts ou des lacunes, il n'est que juste de noter les mérites de rédaction qui le mettent au-dessus de livres analogues plus vantés. Je me rappelle toujours avec reconnaissance quel service me rendirent, à l'époque déjà lointaine où j'étais professeur d'humanités dans un petit collège, les *Principes de littérature* du P. de Boylesve. A la place des développements sans principe, des broderies sans étoffe, qui consti-

tuent la plupart des ouvrages classiques du même ordre, mes élèves avaient enfin, sous une forme précise et lumineuse, des axiomes, des définitions, des divisions, qui répondaient à la fois aux exigences du bon sens et aux besoins de la mémoire. A plus forte raison le vénérable auteur a-t-il apporté dans sa *Philosophie* ces habitudes de méthode, de clarté, de solidité. La doctrine est scolastique, thomiste, au fond et dans les points essentiels; le langage est le français du bon usage; l'ordre des questions est si bien établi qu'à partir des définitions et divisions générales placées au début de chaque traité, il a suffi de choisir des caractères d'imprimerie de différents corps pour coordonner et subordonner les diverses parties (il aurait pourtant mieux valu, ce me semble, y ajouter encore le secours des chiffres).

Si donc on veut considérer uniquement la construction du livre, la sûreté des doctrines, l'ordre des questions, le choix des preuves, la rigueur unie à la simplicité dans le style, rien n'est plus scientifique, au vrai sens du mot. Si l'on se préoccupe, au contraire, des difficultés et des complications créées par la science vraie ou fausse de notre temps, soit en psychologie, soit en métaphysique, il n'en est plus de même. Un maître qui se souciera précisément d'armer ses disciples contre les attaques de l'évolutionnisme absolu devra chercher un autre guide. S'ensuit-il que le livre du P. de Boylesve n'a plus d'usage utile ? Bien loin de là. Les doctrines traditionnelles y sont exposées avec une grande clarté : c'est assez pour beaucoup d'écoles de jeunes gens, à plus forte raison de jeunes filles ; car des notions de philosophie semblent le complément nécessaire d'une instruction solide, même pour les femmes. Pour d'autres écoles, où ce n'est pas assez, c'est encore beaucoup. Les parties pratiques du cours, en particulier, la logique et la morale, sauf quelques questions de détail, sont certainement plus complètes et plus solides ici que dans une foule de livres plus volumineux et plus *actuels*.

La préoccupation apologétique de l'écrivain a peut-être quelque inconvénient, au moins par certaines exagérations de zèle. Ainsi, p. 741, il cite un philosophe universitaire avec des éloges très mérités, mais compromis par cette formule : « Sincère et par conséquent chrétien ; » ce qui implique une accusation trop dure dans sa généralité contre tous les philosophes de notre âge qui ont le malheur de n'être pas chrétiens. Mais les oublis de ce genre sont rares chez le P. de Boylesve, et ne doivent pas lui enlever le bénéfice de cette perpétuelle alliance de la philosophie et de la religion. Textes sacrés rapprochés des arguments rationnels, solution des objections philosophiques contre le dogme chrétien, indication et explication des documents pontificaux relatifs à l'enseignement philosophique, à la morale, à la politique sociale : autant de détails qui se présentent plus souvent dans ce livre que dans la plupart des autres manuels même chrétiens de philoso-

phie classique, et qui le recommanderont particulièrement, au moins pour tel milieu, tel genre d'instruction.

Ce qu'il faut reprocher à un travail si estimable, c'est de n'avoir pas été mis, comme on dit, au courant. Je ne parle plus des doctrines évolutionnistes du moment ; c'est déjà dit : mais si la partie dogmatique reste généralement satisfaisante, on ne s'explique pourtant pas la préférence accordée à certaines questions, à l'optimisme par exemple, qui occupe vingt bonnes pages, tandis qu'il n'est rien dit du pessimisme : qui ne sait pourtant que le pessimisme semble aujourd'hui tout envahir, tandis qu'on ne parle presque plus d'optimisme? Quant à la partie polémique proprement dite, elle est trop souvent encore plus démodée. Elle ne l'était pas sans doute quand la *Philosophie* du P. de Boylesve a paru pour la première fois ; mais, quoiqu'il ait eu soin de la revoir et de l'améliorer, il ne l'a pas mise tout à fait au point, et comme le mouvement de la philosophie négative s'accélère et s'étend avec une rapidité toujours croissante, il n'est pas étrange que certaines argumentations, très opportunes à leur heure, semblent aujourd'hui sans objet. Je n'indiquerai que les critiques réitérées et parfois assez développées que l'auteur oppose à Cousin, au *Manuel* des trois auteurs, à l'éclectisme en général. Que nous sommes loin de tout cela ! et comme nos adversaires actuels seraient prêts, pour la plupart, à jeter à Cousin la première pierre !

Tout compté, le livre du P. de Boylesve, quoique insuffisant pour beaucoup d'écoles de philosophie, sera un bon guide pour d'autres, et il pourra être utile partout comme exposé méthodique et comme programme de philosophie apologétique. A ce titre, il faut y signaler surtout les pages consacrées aux rapports de l'Église et de l'État, à la liberté de l'enseignement et des cultes, etc. L'auteur aurait bien dû traiter de même la question encore plus opportune du divorce.

2. — Le *Polybiblion* a fait connaître successivement, peu après leur mise au jour, les divers traités de philosophie publiés en espagnol par le P. Mendive, professeur au scolasticat des Pères jésuites d'Uclès. Ces traités, dont l'ensemble constitue un cours complet de philosophie (moins l'histoire), ont obtenu en Espagne un grand succès, et ils servent de texte. ou du moins de « livre à consulter, » dans l'enseignement supérieur de plusieurs universités de la Péninsule. La langue dans laquelle ils sont rédigés est une recommandation pour ce milieu spécial ; elle devait être un obstacle pour un autre milieu, je veux dire pour les écoles cléricales, où la tradition, plus respectée en Espagne que partout ailleurs, maintient, non sans raisons très graves, l'usage du latin. Aussi des démarches ont-elles été faites par des personnages considérables auprès du vénérable auteur pour qu'il traduisît en latin, à l'usage des séminaires, ses sept volumes espagnols.

Æqua quidem mihi videbatur postulatio, injucunda tamen et non parum molesta, dit naïvement le P. Mendive. C'est le cas de le remercier d'autant plus chaudement d'avoir accompli ce travail ingrat, mais utile et méritoire. Et d'abord, il faut reconnaître le soin qu'il y a mis et son heureuse réussite. Loin de faire un thème pur et simple, il a reproduit sa pensée en variant souvent son expression ; il a repassé par les mêmes chemins sans mettre toujours le pied sur ses premières traces. Cette liberté d'allures a profité à son travail, qui est perfectionné sur bien des points, par les simplifications, les suppressions, les additions qu'une revision soigneuse suggère toujours à un esprit bien fait. *Multa compendio breviata dedi, aliqua suppressi, alia denique nec pauca numero addenda curavi. Unde, his pensatis, fere dici potest non tam versionem quam novi operis editionem a me fuisse factam.* C'est bien cela ; encore le *fere dici potest* est-il beaucoup trop faible : c'est vraiment une nouvelle édition très améliorée.

Le style latin du P. Mendive n'enlève rien de sa valeur à un livre qui, sous sa première forme, contentait le goût espagnol. L'auteur ne cherche pas la pureté absolue du latin classique, mais il évite toute barbarie; et malgré l'usage utile et louable de quelques termes et formules créés ou consacrés par la scolastique, il emploie constamment une élocution claire, aisée, élégante même dans sa simplicité, et qui ne rebutera jamais un lecteur raisonnable. Quant à la doctrine de ces *Institutiones*, elle est assez indiquée par les noms de saint Thomas et de Suarez, unis sur le titre ; le fond est bien de saint Thomas, et sur les points controversés entre les deux grandes Écoles des dominicains et des jésuites, l'auteur défend vivement la tradition de son Ordre, en s'appliquant d'ordinaire à montrer qu'elle répond à la vraie pensée du Docteur Angélique. Du reste, j'ai noté, en rendant compte de l'édition espagnole, diverses particularités qu'il est inutile de répéter ici. Je n'ajouterai qu'un mot : après Mgr Gonzalès, qui passe pour occuper le premier rang parmi les philosophes espagnols « de toutes les Écoles, » il n'y a guère dans la Péninsule un nom plus avantageusement connu, au moins « dans l'École néoscolastique, » que celui du P. Mendive. C'est dire que ses *Institutiones philosophiæ scholasticæ* méritent une place d'honneur dans la bibliothèque et sur la table de travail des personnes qui se dévouent à l'étude de la philosophie traditionnelle si fortement recommandée par le pape Léon XIII. Il y a lieu de les recommander spécialement à nos grands séminaires dès le début de l'année ; il y manque encore les traités du *Droit naturel* et de la *Morale spéciale,* mais ils ne tarderont pas à compléter les cinq traités déjà publiés.

3. — Plaçons en tête des travaux psychologiques de la saison, la plupart plus ou moins atteints par la contagion matérialiste, l'excellent

petit livre sur *l'Ame* de Mgr Turinaz, évêque de Nancy et de Toul; ne se munit-on pas d'aromes fortifiants avant de pénétrer dans les lieux infectés de miasmes pestilentiels? L'éloquent prélat n'a pas voulu faire œuvre de savant et de professeur, mais de prédicateur et d'apologiste; seulement il s'est rappelé que la défense de la vérité avait souvent amené sur le terrain de la philosophie pure les plus dévoués serviteurs du christianisme, depuis saint Augustin jusqu'à Gerdil et Gratry. Il a marché sur leurs traces et, tout en évitant l'appareil de la science laborieuse et les embarras du langage technique, il est entré résolument dans le domaine de la discussion rationnelle pour lutter contre la grande erreur contemporaine : le matérialisme sous ses deux formes, théorique et pratique. Sans doute, les négations de la fausse science ne sont guère accueillies dans le diocèse de Mgr Turinaz; les vertus antiques, les saines traditions et surtout le culte des morts, qui nulle part « n'est plus en honneur que dans ce noble pays de Lorraine » (p. 165), en écartent le froid positivisme des régions officielles et y entretiennent la croyance à la vie future. Le danger des négations retentissantes du matérialisme contemporain et de ses avilissantes conséquences morales n'en est pas moins menaçant là et partout. L'enseignement épiscopal doit donc, dans nos temps orageux, se préoccuper de ces monstrueuses erreurs et ne peut plus, comme en des temps plus tranquilles, se contenter de développer le dogme et la morale révélés. Les fondements de la foi sont ébranlés. Il faut les affermir en défendant les droits de la raison.

Le livre de Mgr Turinaz est donc, en même temps qu'un document épiscopal et une sorte de prédication apologétique, un vrai traité de psychologie rationnelle, solide et méthodique autant que vif et passionné. Trois chapitres épuisent le sujet : la spiritualité de l'âme, ses grandeurs, son immortalité.

Dans le premier, le matérialisme est réfuté, d'abord théoriquement par les arguments traditionnels, empruntés aux diverses fonctions de l'âme, absolument opposées aux propriétés de la matière ; puis pratiquement, par son impuissance à satisfaire nos besoins moraux, sociaux, intellectuels, esthétiques. — Dans le second, une étude plus profonde de l'âme, — intelligence, volonté, aspirations infinies, mystère de la douleur, — met en relief l'abjection et le vide du matérialisme et, d'autre part, l'admirable clairvoyance de l'Église dans le gouvernement moral de l'homme. — Dans le dernier, l'immortalité de l'âme est présentée comme la conséquence nécessaire de la nature et de toutes les tendances de l'homme, rapprochées des attributs inaliénables de la Divinité. Et cette discussion forte et sérieuse aboutit au testament spirituel de saint François de Sales, si éloquemment renouvelé par le P. Gratry : « Préparons-nous; voici l'automne où mûrissent les fruits

de l'éternité... Sortons donc de ce monde et montons au ciel, par le secours de Dieu... O chères âmes, allons au lieu où règne l'autre lumière... » Et le reste, que mes lecteurs connaissent sans doute; car il y a dans ces pages presque divines, avec la fermeté d'une certitude rationnelle absolue, tout l'élan d'une âme ravie par la perspective prochaine de la vérité et de la beauté sans mélange et sans déclin. C'est assez louer et recommander le livre de Mgr Turinaz, en lui rendant simplement justice, que de le déclarer digne de porter cette conclusion, à laquelle il préparera efficacement tous les esprits attentifs et tous les cœurs droits.

4. — M. Charles Richet occupe une place élevée dans la science contemporaine ; de nombreux travaux sur la physiologie pure et sur celle qui se confond ou du moins se mêle intimement avec la psychologie, et aussi sur la psychologie proprement dite, ont établi sa double réputation, très inégalement justifiée, de physiologiste et de psychologue. Si les physiologistes n'ont eu que des éloges pour le savant professeur, les psychologues dignes de ce nom se sont étonnés parfois de trouver dans ses écrits une extrême ignorance ou méconnaissance des données les plus élémentaires de la science de l'âme, unie à une étude souvent heureuse, presque toujours habile et pénétrante, de certains détails. L'*Essai de psychologie générale* n'étonnera pas ceux qui ont lu *l'Homme et l'Intelligence*, du même auteur ; mais s'ils ont fait des réserves essentielles sur les principes et les conclusions de cet ouvrage, ils en feront encore davantage au sujet du manuel sommaire et hardi qui lui succède.

Qu'est-ce d'abord que la «psychologie générale?» Ce n'est ni la psychologie simplement dite, que l'usage restreint à l'étude des fonctions psychiques de l'homme ; ni précisément la psychologie comparée, où l'on étudie côte à côte, parallèlement, l'activité psychique de l'homme et celle de l'animal. La différence n'est pourtant pas énorme. La psychologie générale, « procédant tantôt par l'observation intérieure, tantôt par l'examen des êtres vivants, tantôt par l'expérimentation, s'étend de l'animal le plus infime jusqu'à l'homme (p. XIV). » Il est vrai que l'auteur se flatte de tracer des lois qui s'appliquent de plus aux habitants des planètes autres que la terre. Voici à ce sujet sa réflexion, qui contentera peut-être nos savants d'aujourd'hui, mais qu'un logicien d'autrefois aurait trouvée pitoyable : « Il serait tout à fait absurde de supposer que la terre est, parmi l'immensité des mondes, le seul point de l'espace infini où existe un être intelligent. Le fait qu'il existe des hommes sur la terre rend extrêmement vraisemblable qu'en d'autres astres la vie a apparu, et qu'il y existe des intelligences analogues à la nôtre. » Mais, Monsieur, si leur existence n'est qu' « extrêmement vraisemblable, » la négation de cette exis-

tence ne peut être « tout à fait absurde ; » ce sont les assertions de ce genre que les vieux logiciens, qui ne se piquaient pas de politesse, appelaient « absurdes. »

Ce mince détail n'est relevé ici qu'à titre de spécimen. Assurément M. Richet est un esprit très scientifique ; mais il lui manque ou le sens ou l'étude de la philosophie, peut-être l'un et l'autre. Il dérive tous les faits psychiques du fait physiologique de l'irritation, en quoi il a eu de nombreux précurseurs. Mais il n'a pas même l'air de s'apercevoir que les phénomènes où il voit une réaction à l'irritation, et rien autre chose, ont pourtant un caractère absolument différent et que, de ce chef, il devrait au moins laisser en doute la question de leur sujet d'inhérence. Lisez sa conclusion, et dites s'il est possible d'imaginer un parti pris plus absolu, quoique inconscient peut-être, d'exclusion à l'endroit de l'« âme »; dites encore s'il est aisé de trouver arithmétique ou rhétorique plus abusive. « Le système nerveux central mérite d'être appelé un appareil d'énergie latente, et cela à deux points de vue : d'abord parce que toutes les excitations antérieures qui l'ont ébranlé s'y sont définitivement accumulées;... ensuite parce que l'appareil intellectuel (!) de l'homme, avec cette prodigieuse mémoire, cette faculté d'idéation, de généralisation et de conscience, est le résultat des efforts lents et patients de la nature pendant des milliers de milliers de siècles. L'intelligence de l'homme représente le degré supérieur de l'évolution organique. C'est pour aboutir à ce résultat que, depuis des milliers de milliers de siècles, ont vécu des milliards de milliards de centaines de milliards (sic) d'êtres. »

Si ce livre est sans valeur psychologique (au sens rigoureux du mot), il a certes une sérieuse portée scientifique dans les parties qui ne dépassent pas le domaine de la physiologie. Les premiers chapitres sur *l'Irritabilité, le Système nerveux*, *le Mouvement réflexe*, ce dernier surtout, sont des modèles d'exposition, de recherche et d'analyse, et il les faudrait recommander sans réserve si le matérialisme de l'auteur ne s'y trahissait encore tout à fait hors de propos ; par exemple, dans une critique du livre de Galien, *De usu partium*, que M. Richet trouve « admirable, » mais pourtant « parfois ridicule » (p. 66). Pourquoi? Précisément à cause de son « finalisme, » c'est-à-dire de son élan religieux que l'on a toujours admiré, et que l'on admirera certainement encore lorsque la philosophie de M. Richet ne comptera plus pour personne. Il y a d'excellentes parties dans le chapitre de *l'Instinct* et dans celui de *la Sensation*, qui est physiologique beaucoup plus que psychologique. Mais la psychologie négative y règne déjà, presque autant que dans les chapitres absolument antiphilosophiques sur *la Conscience, la Mémoire, l'Idée, la Volonté.*

5. — Je place auprès du livre de M. Richet un petit résumé qui a

bien moins de prétention — et de portée — scientifique, qui ne vaut guère mieux, au fond, par la doctrine, mais dont l'auteur garde cependant l'avantage d'une éducation philosophique développée. *La Physiologie de l'Esprit,* de M. Paulhan, se passe de toute croyance à la spiritualité, à l'immortalité de l'âme. Mais enfin l'auteur ne se flatte pas de supprimer, par l'analyse de l'irritation physiologique et de ses suites, le problème du sujet des faits psychiques. Il est vrai qu'il résout ce problème par une sorte de monisme animiste qui ne saurait nous satisfaire ; du moins se sépare-t-il par là de l'hérésie philosophique d'après laquelle l'intelligence et la volonté sont un résultat au lieu d'être un principe. « Je n'ai voulu, » ajoute-t-il (p. 183), « qu'indiquer brièvement le problème psychologique dernier et la solution qu'« on peut » en donner. Sûrement « on peut » élever des objections ; je ne crois pas qu'elles soient insolubles, mais il est impossible de les discuter ici. » C'est modeste, sans doute ; c'est encore plus commode.

Au reste, si les conclusions de M. Paulhan nous agréent peu, si les théories qui l'y ont conduit nous paraissent également à rejeter, son petit livre peut avoir pourtant son utilité. Les maîtres qui ont intérêt à connaître, sans grandes lectures, la teneur de ce qu'on nomme la psychologie contemporaine, —caractérisée par la conception des fonctions psychiques en dehors de toute idée sur l'âme et de tout système de facultés, par une méthode où l'observation extérieure tient autant de place que l'observation interne, par l'importance donnée à l'hérédité, etc., — ces maîtres (je ne parle que d'eux) pourront consulter utilement le petit livre de M. Paulhan.

L'auteur débute par une étude du système nerveux. Il divise ensuite sa psychologie ou physiologie en trois chapitres : 1° *Étude statique de l'esprit*, soit les « groupes de phénomènes dont il est « la collection, » car on ne parle plus du moi « un » des vieilles psychologies. « Ces groupes de phénomènes, » ajoute l'auteur, « peuvent être désignés sous les noms de : intelligence, sensibilité, volonté, mots qui désignent ici non pas une faculté de l'âme, mais un ensemble de phénomènes présentant certains traits communs. » 2° *Étude dynamique :* influence des organes, influence des actes psychiques les uns sur les autres (association des idées, hallucination, suggestion), influence de l'esprit sur l'activité physique. 3° *Organisation de l'esprit :* mémoire, habitude, hérédité. Le cadre est bien tracé et passablement rempli; il ne manque absolument à cette *Physiologie de l'esprit* que cette petite chose : l'esprit lui-même, l'âme dans son unité, dans sa liberté, dans sa responsabilité.

6. — *Histoire naturelle de la croyance !* Ce titre seul exhale une forte odeur de naturalisme et de négation religieuse, et le contenu répond bien à l'étiquette. Mais le titre particulier de cette première partie,

l'Animal, est fait pour étonner, non seulement les croyants, mais les rationalistes et les naturalistes de la vieille école, qui reconnaissaient dans les croyances religieuses une propriété caractéristique et exclusive de l'homme. Eh bien ! on nous a changé tout cela, et pour écrire une histoire primitive de la religion, une « genèse » de la croyance, on ne commencera plus par l'espèce humaine ; l'homme n'arrivera qu'au second volume ; le pur animal défraiera trois cent vingt longues pages, et encore l'auteur se plaindra parfois d'être obligé de se resserrer pour ne pas dépasser les justes limites. C'est étrange pour nous tous, demeurants obstinés de la vieille foi et de la vieille sagesse ; au fond, si nous songeons à certaines données acceptées aujourd'hui par une foule d'écrivains et même d'écoles, nous verrons que c'est logique. L'évolutionnisme absolu croit avoir comblé l'abîme qui sépare l'homme de la brute ; tout ce qui se développe dans celui-là existait au moins en germe dans celle-ci. De plus, le nouveau spiritualisme, ou les nouveaux spiritualismes (car il en est plus d'un) admettent, comme un axiome ou peu s'en faut, qu'il y a, non différence absolue, mais gradation insensible, de la matière à l'esprit, de la vie animale à l'activité intelligente, de l'instinct à la raison. Dès lors, quoi de plus légitime, quoi de plus scientifique, que de chercher dans l'animal la racine et le premier épanouissement de la croyance religieuse, comme de toutes les autres fonctions psychiques ?

On peut douter que même les partisans les plus zélés des nouvelles doctrines, s'ils ont gardé quelques habitudes de sens commun, acceptent tout ce que M. Van Ende ose affirmer des notions « fatidiques » et astronomiques de l'animal. Mais ils trouveront pourtant, surtout dans les premières et les dernières pages de son livre, des théories et des vues générales qui indiquent une force réelle d'analyse et de synthèse. Dès que vous refusez d'admettre avec lui l'origine animale de l'homme qu'il ne démontre pas du tout, mais qu'il affirme absolument comme « un corollaire inévitable du plan de l'évolution universelle » (p. 150), ses observations les plus subtiles et les plus profondes ne peuvent pas avoir la portée qu'il leur attribue ; mais il en reste une apparence de grandeur dans l'ensemble, et la vérité réelle de certains détails. En étudiant les manifestations des facultés animales de connaître et d'agir, il ne fait pas l'histoire de la croyance, comme il s'en flatte ; mais il fournit des éléments parfois précieux à l'analyse des mouvements instinctifs de la brute. La seule contribution notable qu'il apporte à la psychologie humaine, c'est peut-être la réfutation du « pananimisme, » ou de l'hypothèse de certains naturalistes modernes, qui expliquent les origines religieuses par une croyance instinctive de l'enfant et de l'homme primitif à l'animation de tous les objets matériels. L'argumentation de M. Van Ende contre cette idée me paraît concluante et renferme de bonnes remarques.

Au contraire, l'analyse des « facteurs mythogéniques » dans l'animal n'est guère qu'un exercice en l'air, c'est-à-dire dans les régions de l'hypothèse gratuite et sophistique. Le bon sens le plus vulgaire protestera souvent contre des explications qui sont données pourtant comme parfaitement claires et décisives. Je cite presque au hasard : « On ne saurait douter que l'animal ne suive les mouvements de l'astre du jour (soit !) et qu'il ne voie dans celui-ci le foyer de la lumière rayonnée sur la surface terrestre (holà !) — Un témoignage..... DÉCISIF de son rapport CONSCIENT avec les déplacements solaires, réside dans le fait fréquent d'une orientation déterminée des abris, qui prouve en outre que les bêtes rattachent également au soleil la source de l'irradiation calorique » (p. 210, 211). Mais si cette preuve est « décisive » pour les animaux, le moindre apprenti botaniste démontrera invinciblement que les plantes elles-mêmes ont des notions très justes et très précises sur la double fonction, lumineuse et calorique, du soleil; qu'elles y joignent même des principes scientifiques très avancés sur les lois du mouvement combinées avec celles de la vie végétale, etc., etc. Je m'étonnais tout à l'heure que l'animal eût fourni le premier volume de l'histoire naturelle des croyances religieuses, et que l'homme n'arrivât qu'au second. Faudrait-il, au contraire, déclarer que M. Van Ende n'est pas remonté assez haut dans la série génétique des croyances et qu'avant le volume relatif à l'animal son ouvrage en comportait un sur la plante ?

Si maintenant le lecteur se croit assez édifié pour jeter par-dessus bord, comme un tissu d'idées extravagantes, tout le système de mythogénie de M. Van Ende, ce n'est pas moi qui protesterai contre cette décision sommaire. Mais pourtant une explication est encore nécessaire. L'hypothèse purement naturaliste et évolutionniste sur l'origine de l'homme et de la religion, qui semble aujourd'hui acceptée par les positivistes de tous les pays, n'a guère trouvé d'interprète plus attentif et plus patient que notre auteur. Il y a, surtout dans son dernier chapitre *les Facteurs du progrès, de l'animal à l'homme,* des données en partie nouvelles que, certainement, les évolutionnistes matérialistes mettront à profit au service de leur cause, qui n'en deviendra pas meilleure. Mais c'est précisément parce qu'elle est et qu'elle reste mauvaise, que le nombre des explications fantaisistes et ridicules augmente chaque jour sous la plume de ses plus habiles défenseurs, encore plus rapidement que celui des rapprochements ingénieux et des inductions plus ou moins plausibles. Le remède est ainsi à côté du mal, en vertu des lois providentielles qui président au développement de la vie intellectuelle et de l'histoire scientifique. Le livre de M. Van Ende n'en reste pas moins en dehors de la vraie philosophie, et n'a sa place que dans les bibliothèques scientifiques, à titre de document

très mêlé, de plaidoyer pour l'erreur, renfermant des parcelles de vérité bonnes à recueillir.

7. — M. Alexis Bertrand, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Lyon, vient de publier, sous le titre bien justifié (on va le voir) de *Science et Psychologie,* de Nouvelles œuvres inédites de Maine de Biran. Tous les amis de la philosophie française l'en remercieront, tout en regrettant que l'œuvre du grand psychologue soit si dispersée. Après les publications qu'il a faites lui-même, après les ouvrages recueillis et édités en 1841 par Victor Cousin, après les *Œuvres inédites* publiées par M. Naville en 1859 — et qui sont vraiment les œuvres capitales, comme M. Bertrand le fait observer (p. x), contre une assertion étourdie de M. Fouillée, — après celles que M. J. Gérard a données en 1876, à la suite de sa thèse : *Essai sur la philosophie de M. de B.*, voici une contribution importante fournie par M. Bertrand, qui nous en promet encore une autre d'un intérêt au moins égal, la *Correspondance* de Maine de Biran. Mais il sera difficile de trouver réunis, même dans la plupart des bibliothèques publiques, tant de volumes indépendants l'un de l'autre. Ne serait-il pas urgent d'entreprendre, au besoin *œre publico*, une édition complète d'un des plus illustres représentants de la philosophie française? Au risque de diminuer le nombre des *Documents inédits* publiés chaque année aux frais des contribuables, l'État ne devrait-il pas cet hommage à des œuvres scientifiques, qui restent autrement dispersées et presque inaccessibles, comme, pour citer un autre exemple, l'œuvre immense de Th.-Henri Martin ? Ceci soit dit sans insister et surtout sans rien enlever à la publication de M. Alexis Bertrand de son utilité et de son mérite. Outre la valeur considérable des morceaux qu'il nous révèle, le savant professeur a mis dans ce beau volume une part notable de travail personnel. Il a trié, déchiffré, transcrit, d'après les manuscrits, disons mieux, d'après les brouillons de Maine de Biran, presque aussi peu lisibles que ceux de Pascal, témoin le fac-similé inséré en tête du volume, les six morceaux qu'il nous donne. De plus, il les a fait précéder d'une *Introduction*, qui est un modèle d'analyse exacte, modeste et solide, autant que pénétrante. Naturellement, je vais m'aider de cet excellent travail pour donner à mon tour quelque idée des pièces publiées par M. Bertrand.

Le *Mémoire sur les rapports de l'idéologie et des mathématiques* remonte à 1803, époque où le philosophe de Bergerac ne s'était pas encore détaché de l'école de Cabanis. Il renferme, à l'adresse de la métaphysique, des traits injurieux que l'auteur n'aurait pas manqué de biffer plus tard. Mais il révèle en même temps, dans le jeune idéologue, une rare intensité d'effort intellectuel, et une vraie vocation de psychologue, malgré le projet qu'il caressa longtemps de devenir professeur de mathématiques.

Les *Observations sur le système du docteur Gall* et sur celui de Bichat, touchant le siège des facultés de l'âme, sont déjà d'un philosophe profondément spiritualiste. Maine de Biran y pousse même jusqu'à l'excès ses difficultés contre la localisation cérébrale des facultés psychiques, difficultés d'ailleurs sérieuses et très habilement empruntées tour à tour à la physiologie et à la psychologie. Comme M. Bertrand, je suis persuadé que cette argumentation est encore bonne à consulter et à reproduire, à l'encontre d'erreurs analogues, mais bien autrement profondes. Après tout, quelques fonctions localisées avec certitude par la science moderne ne font rien à la question du moi pensant et voulant. Entre la force qui veut et la fonction physiologique qui exécute, entre la pensée et la substance cérébrale, il y a, selon les expressions mêmes de Maine de Biran, une « hétérogénéité telle, qu'il demeurera toujours nécessairement entre elles une lacune impossible à remplir, une sorte d'hiatus que tous les efforts du génie ne sauraient franchir. »

Le travail sur Gall est de 1808; le *Commentaire sur les Méditations de Descartes* est postérieur de dix ans. Il se ressent, ainsi que le mémoire qui suit, de l'influence longtemps exercée sur Maine par la philosophie de Kant. Mais il a son originalité propre; il représente la théodicée, qui manquait jusqu'ici dans l'œuvre de l'illustre penseur; si son argumentation légitime contre la preuve ontologique y est abusivement étendue à toute démonstration de l'existence de Dieu, on n'y voit que mieux la marche progressive et laborieuse de l'idéologue converti vers la philosophie chrétienne, sans passer par le cartésianisme, qu'il n'accepta jamais.

Le Mémoire intitulé : *Rapport des sciences naturelles avec la psychologie* est non seulement le plus étendu (p. 127-288), mais encore le plus travaillé, le plus remarquable et, même aujourd'hui, le plus utile du recueil. On y distinguera surtout : une exposition neuve, d'une fermeté et d'une concision magistrales, des principes psychologiques de Maine de Biran ; une théorie de la raison, absolument opposée à celle de Cousin; une discussion du principe de causalité, malheureusement empreint d'un criticisme qui abolirait toute certitude, si la conscience de l'effort n'échappait à ses atteintes. Il s'en faut donc de beaucoup que cette œuvre imposante puisse être acceptée dans l'ensemble de ses conclusions doctrinales. Mais ce qui en reste, et qui d'ailleurs y domine, c'est la défense de la psychologie, avec ses procédés propres, contre les envahissements de la physiologie. « Cet éloquent plaidoyer, dit fort à propos M. Bertrand, bien qu'il date de soixante-dix ans, semble écrit d'hier et s'adresser à des adversaires qui vivent et conspirent au milieu de nous. Puisse-t-il convertir quelques néophytes intempérants de la physiologie et les ramener au véritable objet de la psychologie ! Puisse-t-il aussi détourner quelques-uns de nos jeunes philo-

sophes de ce coup de désespoir, qui consiste à abdiquer entièrement entre les mains de Kant et à s'incliner sans nécessité devant l'Allemagne ! » On ne nous reprochera pas d'avoir transcrit ce jugement et ces vœux du savant éditeur : ils révèlent à la fois l'esprit qui l'anime et la portée réelle du beau mémoire de Maine de Biran sur les rapports des sciences naturelles et de la psychologie.

Les *Notes sur quelques passages* [du *Témoignage du sens intime*] *de l'abbé de Lignac* (p. 288-317) et les *Notes sur l'idéologie de M. de Tracy* (p. 320-350) n'ont pas le même intérêt ; elles fatiguent même un peu le lecteur à cause des nombreux passages successivement discutés et qui empêchent la pensée de l'auteur de se dégager et de se développer librement. Elles méritent cependant l'attention de quiconque veut pénétrer profondément le « premier psychologique » et le « premier métaphysique » de Maine de Biran. C'est même peut-être dans quelques endroits de ces deux morceaux qu'il a exprimé avec plus d'énergie qu'ailleurs l'identité à ses yeux absolue de la psychologie avec la métaphysique, et cette doctrine, qui a pris de nos jours tant d'empire, que « toutes les notions abstraites universelles sont des relations dont le « moi, » ou la force individuelle qui se sent opérer par le vouloir, est toujours l'auteur ou le premier terme, type de tous les autres » (p. 317).

Il est inutile d'insister pour faire entendre la valeur de ces textes inédits d'un des premiers philosophes de ce siècle, et partant l'importance du service rendu aux bonnes études par leur publication. Puisse la Faculté de Lyon nous faire souvent de pareils cadeaux ! La plupart de nos Facultés de lettres publient un bulletin périodique ; celle de Lyon, après avoir elle-même suivi cet usage dans un *Annuaire*, qui a fourni neuf fascicules en trois années, préfère éditer désormais des volumes entiers, indépendants les uns des autres. C'est assurément beaucoup mieux. Les revues ont sans doute leur utilité ; mais plus elles se multiplient, plus il devient difficile à un travailleur d'atteindre, dans le fouillis d'innombrables et interminables collections (supposé même qu'il les ait à sa portée), la dissertation ou le texte qui l'intéresse. Avec des livres proprement dits, que l'on peut acquérir séparément, c'est tout autre chose. Ce beau volume est le second de la « Bibliothèque de la Faculté des lettres de Lyon. » Le premier, dont le *Polybiblion* a déjà parlé, est un mémoire intéressant sur *Neuchâtel et la politique prussienne en Franche-Comté*, par M. E. Bourgeois, et le troisième, qu'on attend encore, sera une traduction nouvelle de la *Chanson de Roland*, par M. Clédat. L'histoire et la littérature sont bien représentées, on le voit, dans cette publication ; mais jusqu'ici la philosophie s'y trouve encore la mieux traitée. Puisse-t-elle reparaître souvent, avec un guide aussi remarquable !

8.—L'*Essai sur le libre arbitre*, de M. Fonsegrive, professeur au lycée

de Bordeaux, ouvrage couronné il y a deux ans par l'Académie des sciences morales et politiques, était impatiemment attendu par tous les amis de la saine philosophie. Le problème de la liberté est, ce semble, de tous les problèmes psychologiques qui agitent en ce moment les diverses Écoles, le plus grave et, pour ainsi dire, le plus central. Déserter le poste de la liberté psychologique, c'est abandonner le parti de l'âme, et par suite la vraie philosophie tout entière. Or, aux deux pôles de la pensée contemporaine, idéaliste et positiviste, la liberté est presque partout radicalement supprimée, et le déterminisme règne sous divers attributs, mais identique au fond. M. Paulhan, qui nous exposait tout à l'heure la psychologie du présent et de l'avenir en opposition avec celle du passé, nous aurait dit, au besoin, avec une clarté parfaite, que non seulement l'acte libre, mais même la volition, non seulement la liberté, mais même « la volonté n'existe pas. » Toute la philosophie paraît donc, à l'heure qu'il est, suspendue à ce nœud, la question du libre arbitre. Il faut remercier deux fois l'Institut qui en a fait l'objet d'un concours et qui a couronné un Mémoire absolument conservateur, quoique parfaitement au courant des vues et des prétentions de la science contemporaine et des systèmes déterministes de droite et de gauche.

Il est vrai que ce Mémoire est une œuvre de premier ordre. Ne fût-il pas spiritualiste et chrétien comme il est, on ne pourrait lui refuser l'attention qu'exigent des esprits sérieux l'étendue des recherches, la profondeur de l'analyse philosophique, le talent de la composition et du style. Des deux parties à peu près égales en étendue, qu'embrasse ce volume assez gros et très compact, la première est historique, la seconde théorique. La théorie est, certes, ce qui importe le plus, et c'était là le fort de la difficulté; mais la tâche de relever, d'exposer, de critiquer tous les systèmes relatifs à cette grave question du libre arbitre, depuis les religions et les philosophies primitives jusqu'aux écoles de l'heure présente, n'était guère moins ardue, j'ose même dire moins importante : car il y a peu de points plus difficiles et plus entourés de préjugés intéressés, et de fausses interprétations, non seulement dans l'histoire de la philosophie, mais dans celle de la théologie et de la foi chrétiennes.

Les lecteurs curieux iront d'eux-mêmes aux chapitres de la première partie qui concernent, soit les croyances païennes relatives à la liberté, soit surtout la doctrine de saint Paul et les théories de saint Augustin, avec les interprétations contradictoires des protestants et des jansénistes d'une part, et d'autre part des écoles thomiste et moliniste. C'est peut-être la première fois que, dans un livre moderne de pure philosophie, la théologie occupe une si large place. Leibniz aurait applaudi et nous ferons comme Leibniz. La théologie ayant exercé sur le déve-

loppement de la philosophie une action si profonde, n'est-il pas impossible de faire l'histoire de celle-ci sans y joindre dans une large mesure l'histoire de celle-là? Il est vrai que la plupart de nos maîtres seraient fort empêchés de s'acquitter de ce devoir : la connaissance de la théologie, et même du simple dogme catholique, est aujourd'hui parmi eux un phénomène si rare! M. Fonsegrive en parle en homme compétent, et c'est un des nombreux mérites de son livre; de plus, s'il n'a pu éviter toute inexactitude en un sujet si délicat, il s'est montré partout non seulement attentif et respectueux, mais chrétien et catholique, ce qui n'a d'ailleurs rien enlevé à la parfaite liberté de son jugement.

Les pages semi-théologiques de son *Histoire* ne sont pas les seules qui se recommandent par l'intérêt de la nouveauté. Sur plusieurs des théories de grands philosophes sur la liberté, il a dû, pour défendre ses interprétations prises sur le vif des textes, contrôler celles de quelques auteurs de marque. En traitant de Socrate et de Platon, il avait affaire à M. Fouillée, dont il est loin d'admettre les conclusions sur le déterminisme socratique et platonicien ; il serait plus près de dire de Socrate, avec M. Boutroux : « Il ne nie pas le libre arbitre, il le néglige, » et de Platon : il fait du libre arbitre le partage de cette nombreuse classe d'hommes qui ne sont ni très méchants ni tout à fait bons. L'étude sur Aristote est admirable de précision et de clarté, et elle appartient bien à l'auteur; il était impossible de mieux démêler le fondement et la portée réelle de la liberté reconnue et définie par Aristote ; tout au plus y pourra-t-on signaler cette lacune : M. Fonsegrive n'appelle pas l'attention sur l'absence de toute liberté divine dans la métaphysique aristotélicienne. Avec Épicure, il rencontre M. Guyau, dont il ébranle notablement les interprétations par trop apologétiques. Dans les pages sur les traités alexandrins *de fato*, il faut noter au moins un argument très « moderne » pour le libre arbitre trouvé dans un livre trop peu étudié d'Alexandre d'Aphrodisias.

Il serait trop long de parcourir, même avec cette rapidité, les pages relatives aux doctrines soit des Pères et des Docteurs du moyen âge, soit des philosophes modernes, sur la liberté. Les chapitres sur Descartes, Malebranche, Spinoza, Leibniz, frapperont tous les esprits sérieux : il était difficile de reprendre et de renouveler avec plus de bonheur des sujets qui semblaient épuisés, et surtout de mieux mettre en relief cette conclusion incontestable : intellectualisme (exclusif) équivaut à déterminisme. Les trois chapitres sur Kant et les écoles anglaises et françaises de notre temps sont également solides, avec un intérêt encore plus vif. Et toute cette exposition historique aboutit à une sorte de « schème » qui révèle l'esprit synthétique du jeune auteur, découvrant sans peine l'unité sous la diversité, et mettant

l'ordre de la science dans le fouillis des faits. Tous les systèmes sur la liberté se réduisent à cinq : 1° Liberté niée au profit de la nécessité universelle : calvinistes, intellectualistes du XVII° siècle, monistes anglais et allemands ; — 2° Liberté affirmée aux dépens de la nécessité : Pélage, Scot Erigène, Secrétan, Néo-critiques ; — 3° Croyance à la liberté et à la nécessité, sans conciliation possible pour notre esprit : Bossuet, Dubois-Raymond ; — 4° Négation de l'une et de l'autre : Hume, Stuart Mill ; — 5° Conciliation par limitation, le bien l'emportant nécessairement sur le mal : Aristote, Ravaisson. En d'autres termes : thèse, antithèse, négation de toute synthèse, synthèse négative, synthèse véritable.

La *Théorie* (p. 317-574) qui succède à cette longue exposition historique et critique a dû coûter au jeune auteur encore plus de méditations et de retouches laborieuses. Nous savons, en effet, que, même depuis la récompense accordée à son œuvre, il n'a pas hésité à la retravailler profondément pour satisfaire à toutes les difficultés qui lui avaient été opposées et sans doute, avant tout, pour se contenter lui-même. Il nous en avertit à la première page de ce volume : après avoir complété et modifié notablement la partie historique, il a fait bien davantage pour l'autre. « La théorie a été entièrement remaniée, dit-il, et sans que les conclusions soient changées, je dois dire que la manière d'y aboutir est ici tout autre que dans le mémoire couronné. » La critique peut remarquer à son tour que le rapporteur de l'Institut, M. Fr. Bouillier, qui s'était plaint par-dessus tout de voir abandonner dans ce beau Mémoire l'argument traditionnel pour la liberté, l'argument capital et pour mieux dire unique tiré de la conscience, M. Bouillier ne l'a pas trouvé davantage dans le volume imprimé. Cependant le professeur lauréat s'est appliqué à montrer le rôle indispensable de la conscience dans la démonstration de la liberté. Il croit seulement qu'il faut retoucher et compléter la preuve traditionnelle en face des constructions déterministes de la science contemporaine, et en cela il est bien difficile de n'être pas de son avis. Il la complète en y introduisant un élément métaphysique, et l'on a remarqué avec raison que sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, il revient, par-dessus la tradition spiritualiste française, à la grande tradition de la scolastique. Du reste, le point est délicat, et malgré le talent si distingué de l'écrivain, certaines parties du second livre de sa *Théorie*, qui est le livre essentiel, offrent quelques obscurités qui tiennent avant tout au sujet, mais qu'une nouvelle revision pourra sans doute éclairer pleinement.

La critique des arguments contre la liberté, la thèse de la liberté, les conséquences, tels sont les titres des trois livres qui épuisent la *Théorie*. Faute de pouvoir les analyser, même sommairement, il faut les recommander tous les trois : le premier, pour une discussion très

étendue et très pénétrante, qui réduit à rien les données déterministes admises aujourd'hui, par la plupart des savants en renom, comme des axiomes évidents ou comme des résultats définitivement acquis; le second, pour une détermination exacte, qui manquait partout ou à peu près, des conditions, des limites et du rôle de la liberté ; le dernier, qui ne faisait pas partie du Mémoire présenté à l'Académie, pour les belles et fécondes applications de la doctrine du libre arbitre à la métaphysique, à la science, à la morale et même à l'art.

A parcourir ces pages aussi brillantes que solides, on éprouve quelque chose comme l'embarras des richesses. Le livre est gros, mais si l'auteur n'avait pas avant tout le souci et le talent de l'ordre et de la précision, il l'aurait été deux ou trois fois davantage.

Il m'arrive quelquefois de recommander aux maîtres chrétiens des ouvrages qui ne le sont pas du tout, à titre d'information utile ou nécessaire. Cette fois, je puis leur signaler, même à ce titre, un livre animé de l'esprit le plus religieux. Il est difficile, par exemple, de trouver une meilleure exposition de la théorie de la sensation et de ses suites, au point de vue des derniers progrès de la psychologie, que celle qui ouvre le livre de la thèse du libre arbitre (p. 411-425). Quant à l'esprit chrétien, il paraît en bien des endroits, mais on n'a qu'à lire pour le bien saisir, les pages du même livre intitulées *Pratique du libre arbitre :* on sera frappé de la ressemblance de ce noble et ferme enseignement qui aboutit au « Chemin de la croix, » avec celui des pieux auteurs que nous nommons « les maîtres de la vie spirituelle; » et de fait M. Fonsegrive lui-même ne craint pas de renvoyer son lecteur à l'*Imitation de Jésus-Christ,* au *Combat spirituel,* que dis-je? à la *Perfection chrétienne* de Rodriguez !

Il y a certainement des imperfections, des lacunes, des taches dans ce grand et beau travail ; mais elles se perdent, peut-on dire, dans l'éclat de ses mérites, auxquels je suis loin d'avoir rendu suffisante justice. C'est surtout dans les parties plus ou moins afférentes à la théologie chrétienne que les hommes du métier pourront relever quelques incorrections, tout en admirant la sagesse et la sûreté ordinaires du savant auteur. Ainsi, quoiqu'on puisse l'approuver d'écarter également les deux théories moliniste et thomiste de la grâce, on ne lui passera pas d'imputer aux molinistes cette hérésie formelle, que l'action humaine prévue par Dieu est la cause antécédente de la grâce divine (p. 123). Ailleurs, il accuse saint Thomas de mettre le principe d'individuation dans le non-être ; mais la matière *signata quantitate* n'est pas le non-être !... J'ai noté quelques autres endroits plus ou moins susceptibles de correction. Je m'abstiens de les parcourir ici, parce qu'en somme ils sont de nulle importance dans un ouvrage si considérable et à la fois si bien pensé et si bien exécuté. Ai-je besoin

d'ajouter que cet ouvrage ne saurait désormais être absent d'une bibliothèque philosophique sérieuse ?

9. — Les *Notes et Réflexions* de M. Charles Charaux, professeur de philosophie à la Faculté de Grenoble, se rapportent à la psychologie, puisqu'elles forment le complément de son livre sur *la Pensée*. Mais elles touchent également à l'esthétique et à la morale, et c'est une double recommandation de plus ; car sur ces divers domaines l'habile et sobre écrivain sait à la fois charmer l'esprit, échauffer le cœur, élever l'âme, en philosophant au profit du spiritualisme le plus pur et de la foi la plus ardente. Cet aimable et utile volume a déjà été loué ici, mais l'édition actuelle, — c'est la quatrième, je crois, — renferme cent vingt pages de plus que la précédente, et c'est une raison pour y revenir, quand même toutes les occasions ne seraient pas bonnes pour aider au succès d'un bon livre. Je ne veux pas, du reste, parcourir les nouvelles pensées ajoutées à l'ancien recueil. La besogne serait assez difficile. Ces morceaux se trouvent répandus dans chacun des huit chapitres : *De la pensée en général, — Histoire de la pensée, — l'Ame humaine, — la Parole, les langues, — le Beau et les Arts, — l'Histoire, — les Sciences, — Philosophie et Religion*. Ils sont placés pour le mieux à travers leurs aînés, et l'auteur n'a pas eu soin, comme son ancêtre La Bruyère, de les marquer d'un signe particulier. Ils ne se trahissent pas davantage par la doctrine ou par le ton : ni la manière de penser ni le style de M. Charaux (c'est tout un chez lui) n'ont subi le moindre changement sensible. Tout au plus la nouveauté de quelques fragments se révèle par les allusions et les noms propres. Voici, par exemple, une remarque bien juste, qui vise particulièrement la très remarquable psychologie de M. Rabier : « Le grand inconvénient de ces psychologies, d'ailleurs fort savantes et fort utiles, quelques-unes faites de main de maître, c'est que pour y bien voir l'âme, il faut qu'on soit du métier et qu'on sache la langue. Autrement rien ne sert de s'y engager : on est en grand péril de s'y perdre. » En voici une autre sur le dernier roman d'Octave Feuillet : « On peut lire dans *la Morte*, tout à la fin du volume, deux pages de philosophie spiritualiste, d'une force de pensée, d'une beauté d'expression à rendre jaloux tel de nos maîtres qui pour sûr ne les désavouerait pas... Il en faudrait beaucoup de semblables pour payer la rançon du roman contemporain : il en faudrait tellement que peut-être il mourrait, tous les lecteurs frivoles s'étant retirés de lui, avant d'avoir acquitté sa dette. » Citons, enfin, en dehors de toute visée personnelle, une pensée nouvelle où se montrent bien et la haute inspiration religieuse du penseur et l'art délicat de l'écrivain : « L'histoire de l'humanité est comme ces grands fleuves qui vont à la mer par toutes les voies, par tous les lits, par tous les détours que les circonstances ou la volonté de l'homme réussit à leur imposer : on

peut tout sur eux, sauf de les empêcher d'aller à la mer ; on peut tout sur l'histoire, sauf de l'empêcher d'aller où Dieu veut. »

LÉONCE COUTURE.

OUVRAGES D'INSTRUCTION CHRÉTIENNE ET DE PIÉTÉ

1. *Démonstration de la divinité du catholicisme. Traité élémentaire à l'usage des maisons d'enseignement secondaire*, par l'abbé A.-R. MOULIN, professeur de philosophie. Lille, Société Saint-Augustin, 1886, in-12 de vi-380 p., 2 fr. 50. — 2. *La Doctrine catholique exposée d'une manière simple, méthodique, complète, à l'usage des collèges, pensionnats*, etc., par l'abbé CH. PORTAIS, licencié en théologie. Paris, Retaux-Bray, 1887, 2 vol. in-12 de x-442 et 468 p., 6 fr. — 3. *Le Christianisme en exemples. Complément de tous les catéchismes de première communion et de persévérance*, par l'abbé ALEX. COURAT. Paris, Retaux-Bray, 1887, 2 vol. in-16 de iv-386 et 404 p., 6 fr. — 4. *Le Catéchisme expliqué aux enfants du peuple*, par J.-J. MORET, prêtre du diocèse de Moulins. Moulins, Gourjon Dulac, 1887, in-12 de viii-592 p. — 5. *Catéchisme historique en 30 leçons, avec un questionnaire*, par l'auteur des *Récits et Tableaux d'histoire sainte*, etc. Bourges, Pigelet et Tardy, 1886, in-32 de 70 p. — 6. *La Libre-pensée et le Catholicisme*. Conférences de Saint-Roch, année 1885, par l'abbé CHARLES PERRAUD, chanoine honoraire d'Autun. Paris, Jules Gervais, 1887, in-12 de xxiv-264 p., 3 fr. — 7. *Œuvres oratoires* du R. P. CONSTANT. Paris, Gaume, (s. d.), in-12 de x-282 p., 2 fr. — 8. *Las Virtudes cristianas en la Vita Moderna*. Conferencias por il doctor D. JOSÉ TARONJI Y CORTÈS, canonigo del Sacro Monte. Madrid, 1887, in-8 de 204 p. — 9. *La Destinée*, par le P. FÉLIX, S. J. Retraite de Notre-Dame. Paris, Téqui, 1887, in-12 de x-334 p., 3 fr. — 10. *La Chaire chrétienne*, par le P. FÉLIX, S. J. Paris, Téqui, 1887, in-12 de ix-56 p., 0 fr. 50. — 11. *Évangiles des dimanches et des fêtes, avec explications littérales*, par l'auteur du *Catéchisme historique*. Bourges, Pigelet et Tardy, 1885, in-32 de 70 p. — 12. *Récits et Tableaux d'histoire sainte*, par l'abbé CANTIN. Nouvelle édition. Bourges, Pigelet et Tardy, 1886, in-32 de 210 p. avec images et cartes. — 13. *Sententiæ et Exempla biblica, e Veteri et Novo Testamento excerpta et ordinata ad usum concionatorum moderatorumque animarum*... a P. J. BERTHIER, miss. salettensi. Salette près Corps, 1 vol. in-32 de xii-378 p. — 14. *Dieu et ses infinies perfections, d'après les livres saints*, par le P. H. SAINTRAIN, de la Congrégation du T. S. Rédempteur. Paris, Casterman, 1887, in-12 de xii-358 p., 2 fr. 50. — 15. *Sous le regard de la divine Providence*. 2e édition. Paris, Haton, 1887, in-12 de 312 p., 3 fr. 50. — 16. *Du vénérable sacrement de l'autel*, par S. THOMAS D'AQUIN. Traduit, collationné et annoté par le chanoine HUMBERT, docteur en théologie. T. I. Lille, imp. Saint-Augustin, 1886, in-12 de viii-288 p., 3 fr. — 17. *La Communion par excellence, ou les Mystères de l'union de Dieu et de l'homme par la sainte Eucharistie*. Conférence du R. P. VINCENT AMBROSIANI, chanoine de Perpignan, etc. 2e édit. Tours, Mazereau, 2 vol. in-12 de xii-228 p. — 18. *Traité de la communion fréquente, d'après la doctrine et la pratique de l'Église catholique*, par l'abbé J.-L. MAUREL, du diocèse de Rodez. Paris, Delhomme et Briguet, 1887, in-8 de xvii-602 p., 7 fr. 50. — 19. *Les Beautés du rosaire*, par Mgr CONRAD MARTIN, évêque de Paderborn, traduit de l'allemand par le docteur P. PROSPER. Lille, Société de Saint-Augustin, 1886, in-12 de x-452 p., 2 fr. 25. — 20. *Le Virginal de Marie, la glorieuse Mère de Dieu*, publié pour la première fois, d'après un manuscrit du xive siècle, par le P. TAGEY, S. M. Paris, Gaume (s. d.), in-12 de xxxv-127 p., 1 fr. — 21. *Marie, reine de l'univers*, par l'auteur de *Allons au Ciel*. Paris, Delhomme et Briguet, 1887, in-32 de 88 p. 0 fr. 40. — 22. *Mois de Marie, méditations sur les mystères de la vie de la T. S. Vierge*, par ETIENNE GRAMIDON. Paris, Plon et Nourrit (s. d.), in-16 de 250 p., 2 fr. — 23. *Le Jardin des enfants, ou Légendes pour les enfants*, par le P. G. HATTLER, S. J. Traduit de l'allemand. Lille, Société de Saint-Augustin, (s. d.), 4 vol. in-12 de xviii-268 p., vi-300, vi-272, viii-260 p., 8 fr. — 24. *Devoirs mutuels des parents et des enfants*, par l'abbé SALESSE, aumônier de la

Solitude, à Lyon. Paris, Delhomme et Briguet, 1887, in-12 de vi-288 p., 2 fr. — 25. *Tobie, ou lè Modèle de la famille*, par l'abbé Fournier. Paris, R. Haton, 1879, in-12 de 308 p., 1 fr. 50. — 26. *Le Petit Apôtre de la jeunesse, qui veut Dieu partout. Le Directoire pour tous.* Paris, R. Haton, 1887, in-8 de xii-470 p. Suivi des *Évangiles*, 70 p., et du *Précis d'histoire*, 103 p., 0 fr. 95. — 27. *La Vierge chrétienne dans sa famille et dans le monde. Ses vertus et sa mission dans les temps actuels.* 2e édition. Paris, Delhomme et Briguet, 1887, in-16 de xlviii-516 p., 2 fr. 50. — 28. *Choix de lectures chrétiennes pour les jeunes filles.* Paris, Poussielgue frères, 1886, in-18 de 628 p., 3 fr. — 29. *Histoire de la Passion du Fils de Dieu fait homme, ou Chemin de la croix médité.* Offert aux gens du monde par un homme du monde. Lille, Société de Saint-Augustin, 1887, in-8 de 515 p., 5 fr. — 30. *L'Esprit de saint Ignace. Pensées, sentiments, paroles et actions du fondateur de la Compagnie de Jésus*, recueillis et mis en ordre par le P. Xavier de Franciosi, de la même compagnie. Nancy, Lechevalier, 1887, in-32 de xvi-656 p. — 31. *Pensées et Fragments* de M. l'abbé Stanislas Laverrière, chanoine de Lyon. Recueillis et publiés par son frère. Paris, Delhomme et Briguet, 1886, in-12 de xii-239 p., 3 fr. 50. — 32. *Manuel du chrétien.* Edition du chanoine Gaume. *Nouveau Testament. Psaumes. Imitation de Jésus-Christ. Prières du chrétien.* Paris, Gaume, 1887, in-12 de xxvi-1041-218-188-c p., 8 fr. — 33. *La Journée dominicaine à l'usage des Frères et Sœurs du Tiers Ordre de la pénitence de Saint-Dominique.* 2e édit. Lille, Société de Saint-Augustin, 1887, in-16 de x-688 p., 3 fr. 50. — 34. *Petites fleurs de Mont-Roland, offertes aux pères, aux mères et aux enfants de la Franche-Comté et de la Bourgogne.* Besançon, Jacquin, 1886, in-32 de 149 p. — 35. *Exercices pieux en l'honneur de saint Joseph*, par un prêtre du diocèse de Nîmes. 3e édit. Nîmes, Gervais-Bedot, 1888, in-18 de 232 p., 0 fr. 80.

1-5. — *Cours de doctrine.* — A l'heure où la libre-pensée s'efforce de réaliser son satanique projet de chasser Jésus-Christ de la société, il est consolant de voir se multiplier les défenseurs de la vérité, les apologistes de la foi : c'est ainsi que Dieu s'est toujours plu à mettre le remède à côté du mal. Il importe surtout de diriger la défense du côté où l'ennemi affecte de porter ses coups. L'enfance, la jeunesse, voilà le principal objectif de l'attaque; l'impie sait bien que la première influence se reçoit plus facilement et persiste plus longtemps; il veut saisir l'intelligence dès qu'elle commence à s'ouvrir, afin de s'en emparer pour toujours et de gagner ensuite plus sûrement le cœur. C'est à déjouer ce complot que devait tendre la sollicitude de l'Église ; nos souverains pontifes Pie IX et Léon XIII n'ont pas manqué d'indiquer cette tactique, et, grâce à ce mot d'ordre filialement obéi, voici que nos maisons d'enseignement sont pourvues d'excellents traités d'instruction religieuse. Le premier dont nous avons donné le titre : *Démonstration de la divinité du catholicisme,* par M. l'abbé Moulin, nous paraît réunir toutes les conditions requises pour une œuvre de ce genre : la concision, la méthode, la clarté; il forme un cours complet de religion, condensé dans 370 pages. Nous ne saurions mieux indiquer l'objet et la division de ce traité qu'en nous servant des termes mêmes de l'auteur : « C'est, dit-il, une exposition, sous forme élémentaire, des principes de la foi, des preuves sur lesquelles repose la divinité du catholicisme. Il est divisé en trois parties. La première renferme les notions préliminaires à la démonstration de la vérité

chrétienne, ce qui concerne la religion en général, la révélation et ses signes. Dans la seconde partie, on établit la divinité du christianisme par l'excellence incomparable de sa doctrine, par son établissement miraculeux dans le monde, par la constance et le témoignage des martyrs, par l'accomplissement en Jésus-Christ des prophéties relatives au Messie, par la sainteté de Jésus-Christ, par ses miracles et ses prophéties, et enfin par la divinité de la religion mosaïque et de la religion primitive dont le christianisme a été la suite et le développement... La troisième partie a pour objet la divinité de l'Église catholique. On y démontre que Jésus-Christ a fondé parmi les chrétiens une société spirituelle dont l'autorité réside dans saint Pierre et ses successeurs, dans les Apôtres et leurs successeurs, et que cette société n'est pas autre que l'Église romaine, qui seule possède les caractères dont Jésus-Christ a revêtu son Église. » (*Introd.*, v et vi.) A l'exposition fidèle de la doctrine viennent se joindre, à leur place respective, les principales objections que notre siècle a ressuscitées ou imaginées, et que l'auteur réfute avec une logique et une force qui n'en laissent rien subsister. Cette partie de l'œuvre n'est pas, il s'en faut, sans importance; elle vient très opportunément achever la tâche si bien commencée par l'auteur dans la partie consacrée à l'exposition; elle doit dissiper les moindres doutes qui pourraient s'élever dans l'esprit et surtout prévenir les insidieuses attaques, les séduisants sophismes que l'ennemi ne manque pas de reproduire dans ses journaux, ses brochures et ses livres contre la vérité catholique.

L'ouvrage de M. l'abbé Portais, la *Doctrine catholique,* contient plus de développements ; il fait la part à peu près égale au dogme, à la morale et au culte, embrassant ainsi dans cette triple dénomination tout ce qui concerne le symbole des apôtres, le décalogue, les préceptes de l'Église et les sacrements. « Fruit de longues études et de plusieurs années d'enseignement, cet ouvrage, dit Mgr Freppel dans son approbation motivée, réunit toutes les qualités propres à en faire un manuel classique d'instruction religieuse pour les collèges, les pensionnats, les communautés et les familles chrétiennes. C'est un cours complet où, depuis le dogme et la morale jusqu'au culte, toute la théologie est présentée dans un ordre simple, méthodique, lumineux. Vous avez su condenser en deux petits volumes toutes les matières de ce vaste enseignement, de telle sorte que la science de la religion s'y trouve résumée avec autant de vigueur que de clarté. Pour les catéchismes de persévérance, cette petite somme théologique sera d'un grand secours, et les personnes plus avancées en âge, non moins que la jeunesse chrétienne, l'étudieront avec profit. » Ce jugement autorisé fait le plus grand honneur à M. l'abbé Portais; ce qui vaut encore mieux, il est la garantie de la sûreté de sa doctrine et la recommandation la plus

efficace auprès des directeurs de catéchismes et des supérieurs d'établissements secondaires chrétiens.

Une approbation aussi flatteuse a été donnée par Mgr l'archevêque de Bourges au *Christianisme en exemples*, de M. l'abbé Alex. Courat. L'éminent prélat estime, avec raison, que ce « livre sera apprécié non seulement par les prêtres qui se dévouent à l'œuvre si importante de l'instruction chrétienne des enfants, mais encore par les parents qui comprennent que, maintenant plus que jamais, il est de leur devoir d'aider les pasteurs à répandre la connaissance de la religion au sein des familles et à rendre ce travail plus facile et plus fructueux. » La méthode de M. l'abbé Courat diffère essentiellement de celle des deux précédents ouvrages : ceux-ci procèdent par l'exposition de la doctrine et le raisonnement y domine ; le livre de M. l'abbé Courat procède par les faits, et c'est l'expérience qui tient le principal rôle ; la *Démonstration de la divinité du catholicisme* et *la Doctrine catholique* enseignent les principes, la théorie, les règles ; *le Christianisme en exemples* est tout consacré à la pratique : c'est la religion tout entière en actions. Nous n'aurons pas besoin d'insister beaucoup pour convaincre nos lecteurs de l'utilité et même de l'excellence de cette méthode auprès de ces jeunes intelligences qui se laissent plus facilement captiver par un récit ou par un tableau que par un raisonnement. Ce n'est pas à dire que l'auteur ait écarté systématiquement tout exposé de la doctrine. Non certes ; mais quelques lignes lui suffisent à la faire connaître, et il se hâte de courir à l'exemple qui doit l'éclairer davantage et surtout lui gagner plus sûrement les cœurs. « Tous les exemples, à part quelques rares exceptions, sont empruntés aux divines Écritures et à la Vie des saints. N'est-ce pas là que se trouvent les vrais modèles ? » Le second volume se termine par une table générale alphabétique des traits historiques : elle est le complément utile des deux tables spéciales où l'auteur donne, à la fin de chaque volume, le titre des matières dans l'ordre logique de l'enseignement catéchistique.

Un ouvrage du même genre, mais plus « populaire » encore, est celui de M. l'abbé J.-J. Moret : *Le Catéchisme expliqué aux enfants du peuple;* il a été conçu et rédigé pour être le catéchisme de la famille. Où est cet heureux temps de l'éducation chrétienne au foyer domestique ? Tandis que la mère mettait la dernière main aux travaux du ménage, le soir, à la lueur de la flamme qui pétillait, le père entouré de ses enfants leur rappelait les leçons du catéchisme, les interrogeait, chacun à leur tour, les grands et les petits, et ne donnait le signal pour la prière et le repos que lorsque les réponses l'avaient pleinement satisfait. Alors on pouvait ne pas être doté de certains progrès de notre civilisation dont nos contemporains croient devoir s'enorgueillir ; on pouvait ignorer les prétendus avantages des cercles et des cabarets,

on ne soupçonnait même peut-être pas quel bonheur il y a à faire de la politique, mais ces veillées si bien remplies étaient vraiment utiles et préparaient au pays des générations autrement trempées que la nôtre. Nos adversaires, qui ont le génie du mal, ont jugé qu'ils ne réussiraient pas à faire aboutir leurs projets de perversion sociale, s'ils ne s'attaquaient d'abord au foyer et ne commençaient par détruire l'esprit de famille. De grâce, réagissons aussitôt contre ces manœuvres néfastes; efforçons-nous de relever le foyer chrétien, et, dans ce but, essayons de ressusciter, partout où s'exerce encore notre influence, l'habitude de la prière en commun et de l'enseignement catéchistique. Le livre de M. l'abbé Moret doit être dans notre entreprise moralisatrice un puissant auxiliaire : il est vraiment à la portée de tous, joignant à une extrême clarté d'exposition l'intérêt du récit ou de l'histoire qui plaît et repose. L'usage en sera d'autant plus facile au père ou à la mère de famille que, chaque leçon, divisée en plusieurs alinéas très courts et très précis, se termine par un questionnaire détaillé, qui permet au catéchiste de s'assurer si la leçon a été bien comprise et bien retenue, en même temps qu'il lui fournit ainsi naturellement l'occasion de revenir sur ce qui a été dit pour le fixer plus profondément dans la mémoire. Le livre de M. l'abbé Moret a été approuvé par Mgr l'évêque de Moulins.

On pourrait, avec avantage, associer à la même œuvre le *Catéchisme historique* en cinquante leçons, qui compléterait la tâche du *Catéchisme populaire.* Ce petit livre, qui ressemble à une réduction du *Christianisme en exemples,* dont nous parlons plus haut, résume fidèlement et en quelques pages la longue histoire de l'Église depuis la création jusqu'au triomphe du catholicisme sous Constantin. Chaque leçon est courte et par conséquent facile à retenir ; elle est, en outre, accompagnée d'un questionnaire. Une fois par semaine, le catéchiste de la famille pourrait intercaler une page de ce catéchisme historique : cette diversion romprait la monotonie de l'enseignement, sans détourner l'esprit du principal objet de son attention ; ce serait ainsi mêler très opportunément l'agréable à l'utile. Mgr l'archevêque de Bourges a daigné revêtir cet opuscule de son approbation.

6-10. — *Apologétique.* — Si elle sait s'abaisser jusqu'à se mettre au niveau des plus humbles intelligences, la doctrine catholique, qui se fait toute à tous, peut, d'autre part, s'élever avec les intelligences d'élite et aller de pair avec les plus grands génies. Aussi, à côté de l'enseignement catéchistique, l'Église a-t-elle eu toujours ses chaires de philosophie et de théologie, ses cours supérieurs, ses conférences, etc. Frayssinous a ouvert la voie, en notre siècle, à ce dernier genre d'exposition où ont excellé, après lui, les Lacordaire, les Plantier, les Ravignan, les Félix, les Monsabré. Parmi les apologistes qui approchent

de plus près cette illustre pléïade, M. l'abbé Ch. Perraud occupe une des premières places. Les conférences qu'il a prêchées en 1885 à Saint-Roch et qu'il vient de publier sous ce titre : *La Libre-pensée et le Catholicisme,* portent les marques d'un véritable talent, aussi remarquable par la profondeur de la pensée que par le charme du style. Son but est de démontrer qu'il n'y a de vraie liberté pour l'esprit que dans le catholicisme ; il fait appel, en faveur de sa thèse, à la raison, au témoignage et aux faits ; pour répandre plus de lumière, il ne dédaigne pas de s'arrêter aux ridicules préjugés que l'ignorance, le parti-pris ou la haine ont essayé d'accréditer contre l'Église, et ne laisse rien subsister des « malentendus historiques » connus sous le nom de la Saint-Barthélemy, de l'inquisition, du martyre de Galilée, de la révocation de l'édit de Nantes. Il est toutefois une question où nous regrettons de ne pas nous trouver entièrement d'accord avec le savant conférencier de Saint-Roch, celle du pouvoir coercitif de l'Église. Ce n'est certes pas ici le lieu d'engager une discussion, mais nous ne pouvons point ne pas opposer aux textes que cite M. Perraud pour soutenir son opinion, l'autorité bien autrement sérieuse et acceptable pour tous du Souverain Pontife lui-même. Pie IX, dans son Encyclique du 8 décembre 1864, *Quantâ Curâ*, renouvelle les condamnations déjà portées contre ceux qui « ne rougissent pas d'affirmer... que l'Église n'a pas le droit de réprimer par des peines temporelles les violateurs de ses lois, » *pœnis temporalibus coercendi.* Cette même proposition revient au numéro XXIV du *Syllabus,* exprimée en ces termes : « L'Église n'a pas le droit d'employer la force ; elle n'a aucun pouvoir temporel direct ou indirect. » Il est vrai que M. l'abbé Perraud, adhérant à l'opinion du P. Newmann, pense que le *Syllabus* « n'a aucune force doctrinale » (p. 249) ; mais il nous permettra bien de trouver ce sentiment au moins très hasardé et de lui mettre sous les yeux ces lignes où Mgr Besson définit si exactement le caractère de ce document : « L'encyclique *Quantâ curâ* renouvelait les condamnations portées par Grégoire XVI, dans l'Encyclique *Mirari vos*, contre les erreurs et les illusions chères à la société moderne, et le *Syllabus* était le catalogue de ces erreurs mises sous la forme scolastique. C'était une règle de croyances rappelée à tout l'univers. » (*Vie du cardinal de Bonnechose,* II, 37, nouv. édit.)

Les conférences du R. P. Constant ont pour objet, d'abord la foi et les vertus militaires, ensuite l'Évangile et la famille, enfin le travail. L'éloquent orateur démontre, dans les premières, que la foi est la véritable source du patriotisme, de l'honneur, de la discipline et du courage ; il étonnera peut-être quelques-uns de ces esprits imbus des préjugés contre la puissance et l'héroïsme de la foi, mais le moyen de résister à l'entraînement de cette parole si persuasive, si apostolique

et si française! Nous voudrions surtout que l'ouvrier oubliât quelques instants ses brochures franc-maçonniques ou ses immondes feuilletons pour lire les cinq conférences sur le travail : il verrait comment le travail expie, comment il répare, comment il préserve, comment il accroît et comment il honore. Le langage de l'orateur est de nature à intéresser en instruisant ; il peut être compris de tous, et s'il était par tous obéi, nous n'aurions pas à attendre longtemps la régénération de notre pays. L'ouvrier est dupe et victime de charlatans politiques qui veulent se servir de lui pour se hisser au pouvoir et trouver ainsi l'occasion d'appliquer leurs théories subversives de l'ordre social. Que gagnerait-il, l'ouvrier, au bouleversement de la société, si ce n'est un accroissement de maux? Qu'il s'éloigne donc de ces réunions pestilentielles où l'appellent ses pires ennemis, et qu'il se laisse conduire par ses seuls amis véritables, ceux qui lui enseigneront le secret d'être réellement heureux par la docilité aux principes de la foi, par le respect pour l'Évangile et par l'amour du travail.

Le livre de M. le chanoine D. José Taronji y Cortès mériterait, lui aussi, d'être popularisé ; malheureusement pour nous ces conférences sur *las Virtudes cristianas en la vida moderna* n'ont pas été encore traduites en français. Comme doctrine, cet ouvrage est entièrement irréprochable ; l'auteur suit pas à pas la somme théologique de l'Ange de l'école ; il s'appuie toujours sur la sainte Écriture et sur les Pères. C'est le témoignage que lui rend le censeur ecclésiastique, et nous sommes d'accord avec lui pour reconnaître que le vénérable et savant chanoine est un théologien consommé. Il n'est pas moins remarquable comme orateur ; d'une belle et large éloquence, mais sans emphase, il peut être considéré comme l'un des meilleurs prédicateurs de l'Espagne contemporaine. Ces conférences sont écrites dans le castillan pur, auquel se mêlent très naturellement, sans prétention et sans heurt, quelques néologismes, je veux dire certains mots français que l'auteur fait passer dans sa langue en leur donnant simplement l'allure espagnole. Ces conférences, au nombre de neuf, ont pour objet la foi, l'espérance, la charité, la justice, la pureté, la pénitence, etc.; elles sont suivies du panégyrique de sainte Rite.

La Destinée ! C'est le titre que vient de donner le R. P. Félix au récent volume qui nous apporte une des « retraites » de l'éminent conférencier de Notre-Dame. Cette œuvre des « Retraites, » inaugurée par le pieux Père de Ravignan, a été depuis lors continuée pendant la Semaine sainte : elle est la clôture obligée des conférences du Carême. Les sujets qu'on y traite sont nécessairement pratiques, et parmi ceux-là *la Destinée* n'occupe certainement pas le dernier rang. C'est l'importante, c'est la plus grosse question qui nous intéresse. La destinée devant la vie humaine, existence et certitude de la destinée, la destinée hors la

terre et le temps, la vie dans le temps, voyage vers la destinée, conséquences du voyage de la vie, Dieu seul destinée de l'homme : telles sont les six divisions dans lesquelles le R. P. Félix comprend tout ce qui est relatif à la question de la destinée. C'est dire que l'étude est complète et que le sujet est épuisé. Nous n'avons pas à insister davantage : l'orateur est trop connu pour que nous jugions utile de louer le fond et la forme de son œuvre. Nous souhaitons ardemment que Dieu se serve de ces discours pour « faire briller aux regards de tous, et notamment aux regards des croyants, cette grande lumière qui est, dans le monde humain, à peu près ce que l'étoile polaire est dans le monde astronomique. »

Ne nous séparons pas du R. P. Félix sans mentionner au moins son opuscule intitulé *la Prédication chrétienne*. L'illustre orateur n'a pas cru indigne de lui d'échanger la chaire de Notre-Dame contre celle d'une modeste église de village : le 5 décembre 1886 il prêchait à Neuville-sur-l'Escaut, lieu de sa naissance, un discours sur la grandeur et la puissance de la prédication chrétienne. C'est ce discours qu'il publie, en le dédiant « à tous les fidèles de la paroisse de Neuville en général, » aux nombreux représentants de sa famille en particulier, et très particulièrement au curé de cette humble paroisse.

11-13. — *Exégèse.* — Il n'est pas moins utile de répandre le plus possible la connaissance de nos Livres saints : ce serait pousser à l'excès le respect qu'on leur doit, si on devait les laisser comme des livres toujours fermés, ou dont la lecture serait le monopole de quelques esprits privilégiés. Un usage excellent, établi dans un certain nombre de paroisses, est de lire, à la messe, du haut de la chaire, l'évangile du dimanche ou de la fête en langue vulgaire : tous les fidèles peuvent ainsi se mieux pénétrer des enseignements du divin Maître et les graver plus profondément dans leur mémoire. Aucune traduction ne nous semble devoir plus favoriser cette pieuse coutume, que celle de l'auteur du *Catéchisme historique*, approuvée par Mgr l'archevêque de Bourges; un précieux avantage du petit opuscule qui contient les *Évangiles des dimanches et des fêtes*, ce sont les explications littérales dont cette traduction est accompagnée et qu'on a eu la bonne pensée de mettre en notes, au bas de chaque page. Ces explications ne laissent passer aucun mot sans l'éclaircir, et elles sont d'une extrême brièveté : deux conditions qui sont bien de nature à les faire estimer.

Les *Récits et Tableaux d'histoire sainte*, par M. l'abbé Cantin, tendent au même but : la vulgarisation de nos livres sacrés. Bien que venant après tant d'autres recueils estimables du même genre, les *Récits* de M. l'abbé Cantin ont eu un succès mérité; ils sont au nombre de douze, chacun d'eux étant suivi d'un tableau où l'auteur rappelle les

principaux personnages qui ont vécu pendant la période du temps dont il s'occupe dans le récit, les préceptes de la religion au fur et à mesure de leur révélation, les promesses du Messie, les figures, les prophéties correspondant à chaque période de l'histoire. Enfin, une gravure reproduit dans chaque récit le fait saillant qui le distingue et à la fin du volume ont été jointes plusieurs cartes géographiques qui permettent de localiser les faits et de suivre les transformations politiques du peuple de Dieu. Nous recommandons cette œuvre à nos instituteurs catholiques, qui pourront en tirer un sérieux profit pour leurs jeunes élèves.

Le livre du R. P. Berthier, *Sententiæ et Exempla biblica,* s'adresse à une catégorie spéciale de lecteurs; il convient surtout, comme l'auteur l'indique d'ailleurs lui-même, dans son titre, « aux prédicateurs, aux directeurs des âmes, aux jeunes clercs et aux élèves des séminaires. » C'est une sorte de dictionnaire, ou mieux de « concordance, » où se trouvent groupés sous des mots qui servent de titres et qui arrivent par ordre alphabétique, les principaux textes de la Bible se rapportant au devoir ou à la vertu, ou à la vérité que rappellent ces mots. On peut ainsi se rendre tout de suite compte et de la méthode adoptée par le pieux missionnaire de la Salette, et de l'utilité de son œuvre. Un index placé à la fin du volume, donnant la pagination de chaque mot, facilite encore davantage la recherche du sujet que l'on veut traiter. Il y a là une mine vraiment féconde pour l'oraison, pour la prédication et pour la lecture spirituelle : ce petit livre devrait être le vade-mecum de tout prêtre.

14, 15.—*Dieu et sa providence.* — De la parole de Dieu à Dieu lui-même, aucune transition n'est nécessaire, et nous arrivons tout naturellement au livre du P. Henri Saintrain : *Dieu et ses infinies perfections.* Aussi bien avec lui, continuons-nous à feuilleter nos livres sacrés. Le savant rédemptoriste n'a pas voulu faire ici de la philosophie purement ou exclusivement rationnelle; il considère Dieu à la lumière de la foi et prend pour guide les Livres saints. C'est évidemment la meilleure méthode pour arriver à faire mieux connaître ce Dieu, de qui nous venons, auquel nous devons aboutir, et que nous connaissons cependant si peu. Cette science de Dieu est « de toutes, la plus noble et la plus utile. Elle est la plus noble, puisqu'elle a pour objet le premier des êtres, celui auprès de qui le reste est comme un néant ; elle est la plus utile, puisqu'elle a pour fin de nous conduire, non pas à une fortune passagère, mais à la possession éternelle d'un bien qui renferme tous les biens (p. 2). » L'auteur ajoute plus loin : « La science de Dieu est la plus certaine, pour autant, du moins, qu'elle repose sur la parole divine et sur les enseignements infaillibles de l'Église. Enfin, il n'en est pas qui doive exciter à un plus haut degré la légitime curiosité

de tout esprit sérieux, puisqu'elle nous aide à faire connaissance avec l'Être souverain dont nous sommes déjà les enfants et les héritiers par le baptême, et dans la compagnie duquel nous espérons vivre éternellement (*Ibid.*). » La méthode suivie par le R. P. Saintrain est tout indiquée dans le titre ; les vingt-sept chapitres de son livre sont uniquement consacrés à étudier Dieu dans ses attributs et dans ses perfections : Dieu est ; Dieu est Celui qui est ; il est éternel, immuable, infini, immense...; il est la vérité, la bonté... science de Dieu, sa sainteté, sa miséricorde, sa beauté, sa puissance ; enfin Providence de Dieu et félicité de Dieu. L'exposition de cette sublime doctrine est faite dans un style correct et aisé, qui facilite l'intelligence des plus hautes vérités ; il conduit sans effort le lecteur à cette connaissance de Dieu qui, au dire de l'auteur du livre de la Sagesse, est la consommation de la justice et la racine de l'immortalité.

C'est encore de Dieu que nous parle l'auteur anonyme du livre intitulé : *Sous le regard de la divine Providence.* Cette œuvre est à la fois œuvre de doctrine et de morale. L'auteur débute par établir la vérité du dogme de la divine Providence et par élucider, autant qu'il se peut, le mystérieux problème de la prédestination ; il nous montre ensuite la Providence dans l'histoire, dans la nature et au foyer ; il essaie de nous expliquer les délais de la Providence, nous rappelle nos devoirs envers elle, nous énumère ses bienfaits auprès du lit du malade, auprès de la veuve et de l'orphelin ; il nous exhorte enfin à lever nos yeux vers le ciel, à marcher avec courage et confiance sous le regard de Dieu, à nous abandonner, en un mot, entièrement à la divine Providence. C'est le commentaire de ces paroles du concile du Vatican : « Dieu protège et gouverne par sa Providence tout ce qu'il a créé, atteignant avec force d'une fin à l'autre et disposant toutes choses avec suavité, car toutes choses sont à découvert et éclatent sous son regard, même celles qui doivent arriver par l'action libre des créatures. » « Que Dieu bénisse ce travail, écrit Mgr l'évêque de Nantes à l'auteur ; ce petit livre sera lu avec plaisir et profit. Il est formé en quelque sorte d'un certain nombre de fleurs d'un agréable éclat et d'un très doux parfum. Ces fleurs, vous les avez cueillies avec discrétion, puis rapprochées et disposées avec goût et délicatesse... Que beaucoup d'âmes trouvent dans ces pages rayonnantes de foi et de piété, la lumière, la consolation et la force dont nous avons si grand besoin au milieu des ombres, des angoisses et des luttes de l'heure présente.

16-18. — *Eucharistie.* — Pour nous consoler et nous fortifier, la Providence ne nous offre pas de bienfait plus efficace que celui de l'institution de la divine Eucharistie. Pourquoi ne nous parle-t-on pas plus souvent du vénérable sacrement de l'autel ? C'est là, dans nos tabernacles, qu'est la vraie et intarissable source de la force et de la conso-

lation pour les âmes! Hélas ! Chaque jour des milliers de fidèles passen auprès de nos églises; bien rares sont ceux qui pensent au Dieu qui s'est fait captif pour les attendre, plus rares encore ceux qui osent se retarder d'un instant pour aller, ne serait-ce qu'à la dérobée, lui donner un souvenir, lui adresser une prière ! Le cœur d'un saint prêtre s'est ému de tant d'indifférence et d'un oubli aussi funeste que coupable ; maître en saint Thomas, il a pensé que le traité de l'Ange de l'école sur la divine Eucharistie, répandu parmi les fidèles, serait d'une sérieuse utilité pour faire connaître toutes les ressources que le vénérable sacrement de l'autel offre à l'âme chrétienne pour sa sanctification d'abord, pour son bonheur ensuite, et M. le chanoine Humbert, se mettant aussitôt à l'œuvre, s'est appliqué à traduire les pages admirables de saint Thomas d'Aquin sur le mystère eucharistique. Ce traité se divise en quatre parties : l'institution, la forme de la donation, les prodiges du sacrement, la préparation. Tout est là, mais quels magnifiques développements ! Quelle élévation dans la doctrine, quelle suavité dans le sentiment, quelle ardeur, quel feu dans ce langage que parlent la Vérité et l'Amour ! L'auteur fait suivre sa traduction d'une table analytique qui est un fidèle résumé de tout l'opuscule du saint docteur. Le lecteur peut ainsi se faire une idée d'ensemble de cette œuvre et « les prédicateurs ou les curés qui voudront puiser dans ce livre les éléments de quelques-unes de leurs instructions sauront gré à M. le chanoine Humbert de leur avoir ainsi facilité le travail. »

Le livre du T. R. Vincent Ambrosiani : *La Communion par excellence*, s'adresse plus exclusivement à des esprits familiarisés avec la doctrine purement spéculative; le sentiment n'en est pas banni, mais l'esprit y domine, comme l'indiquent assez les titres seuls de ces cinq conférences : Mystère d'union extérieure et sociale par la sainte Eucharistie, mystères d'union entre les hommes et Dieu, Mystères d'union eucharistique comparés aux autres mystères d'union divine, Mystères d'union entre les personnes divines et la sainte Vierge et entre la sainte Vierge et nous, par la sainte Eucharistie; enfin, Mystères d'union béatifique, ou le paradis sur terre, par la sainte Eucharistie. Comment l'auteur a-t-il traité ces divers sujets d'un abord si difficile, et où l'esprit peut se heurter à tant d'écueils? Nous voulons laisser répondre pour nous une voix plus autorisée. Mgr l'archevêque d'Albi écrit à l'auteur : « Je termine à l'instant la lecture de votre beau livre, et je ne veux pas tarder un moment à vous dire les trésors de lumière que j'y ai trouvés. Trop souvent les nombreux ouvrages publiés sur ce magnifique sujet ne renferment que des affections de piété, des élans d'un sentimentalisme vague, parfois tous les écarts d'une imagination romantique. Pour vous, dédaignant tous les artifices familiers aux écrivains sans doctrine, et marchant sur la trace des saints Pères et des grands auteurs

ascétiques, vous avez pensé que la foi éclairée et forte est le vrai fondement de la piété, et vous offrez aux âmes qui la pratiquent un ouvrage de science théologique profonde, sûre et accessible à tous. » L'auteur, qui est Italien, semble redouter les sévérités de notre critique pour son style, qu'il ne croit pas assez pur. Qu'il se rassure; si les Français sont « jaloux de la pureté de leur langue, » ils ne sauraient être ingrats envers des écrivains remarquables, qui viennent les enrichir de leurs travaux; nous nous sommes réjouis, autrefois, des œuvres « françaises » du P. Ventura; nous applaudissons aujourd'hui au livre aussi bien français du T. R. archiprêtre. Nous n'avons qu'un desideratum à lui exprimer, et c'est simplement sur son titre; nous croyons que le mot « communion » est impropre; il nous semble que « l'union par excellence » serait une expression plus exacte et plus en harmonie, soit avec la pensée de l'auteur, soit surtout avec le développement qu'il a donné à cette pensée; le sous-titre, qui resterait intact, expliquerait suffisamment de quelle union il s'agit.

Voici maintenant le domaine de la pratique; les ouvrages qui précèdent donnaient la plus large place à la doctrine, le livre de M. l'abbé Maurel : *Traité de la communion fréquente*, est destiné surtout à fournir des règles de conduite. L'auteur ne pouvait pas évidemment omettre tout ce qui a rapport à la partie dogmatique du sacrement; le dogme est la base qu'il importait de bien établir, mais il n'est qu'effleuré, on le tient pour invinciblement démontré et on se hâte de nous faire l'historique de la communion. Cette partie du travail de M. l'abbé Maurel offre le plus vif intérêt; le lecteur se plaît à apprendre les premiers règlements qui furent institués, même du temps des apôtres, pour la réception de l'Eucharistie; on suit les usages, la pratique et l'enseignement de l'Église au sujet de la communion à travers les siècles; nous recevons les témoignages de saint Denys, de Tertullien, d'Origène, de saint Athanase, de saint Cyrille, etc.; nous assistons à la communion des solitaires et des ermites des IVe et Ve siècles; nous entendons les docteurs du moyen âge, les décrets du concile de Latran, les vœux du concile de Trente, les décisions de la Sacrée-Congrégation du concile. Les trois derniers chapitres de cette partie reproduisent l'opinion de saint François de Sales, de saint Alphonse de Liguori, etc., sur la communion fréquente, et traitent soit de la communion quotidienne, soit de la communion du dimanche. La seconde partie comprend, elle aussi, quatorze chapitres, où sont indiquées les dispositions requises pour communier fréquemment, les règles à observer dans cette pratique, les moyens pour amener les fidèles à la communion fréquente, les effets et les avantages de cette sainte habitude, que l'Église voudrait voir se répandre parmi tous les fidèles. Beaucoup s'y sentiraient assez enclins, mais que de prétextes pour résister à cette

bonne inspiration! Ces prétextes, M. l'abbé Maurel les combat victorieusement, et il termine son œuvre en précisant la conduite à tenir par les prêtres relativement à la communion fréquente, et en donnant les conseils les plus judicieux que doivent suivre en cette matière les diverses catégories de fidèles : enfants, jeunes gens, séminaristes, religieux, pères de famille, ouvriers, vieillards, malades. Il y a un demi-siècle, un pareil livre, tombant parmi les derniers survivants des théologiens rigoristes du siècle précédent, eût soulevé de bruyantes protestations; à cette heure où, grâce au crédit et à la diffusion de la doctrine de saint Liguori, l'influence délétère du jansénisme a tout à fait disparu, le traité de M. l'abbé Maurel est appelé à achever l'œuvre si bien commencée par le grand et saint docteur du XVIII[e] siècle; il est sûr d'atteindre le but que l'auteur s'est proposé, celui « d'exciter les âmes vraiment chrétiennes à s'approcher souvent de cette table servie par l'amour du Verbe fait chair. »

19-22. — *La Vierge Marie.* — Après le Fils, la Mère. Parmi les nombreuses formes qu'a prises de nos jours la dévotion toujours croissante envers l'auguste Mère de Dieu, celle qui a reçu la plus puissante impulsion est la pratique du saint Rosaire. Le souverain Pontife a imprimé le mouvement et l'univers catholique, docile au mot d'ordre de la Papauté, s'est empressé d'adopter cette dévotion qui, particulièrement agréable à Marie, doit attirer sur toute l'Église, aujourd'hui si éprouvée, une protection spéciale de la part de la Reine du ciel. Nous rendions compte récemment du remarquable ouvrage de Mgr Gay sur les *Mystères du Rosaire:* voici maintenant un nouveau livre sur le même sujet, dû aussi à la plume d'un autre prélat, Mgr Conrad Martin, évêque de Paderborn : deux œuvres qui ne contribueront pas médiocrement à étendre davantage et à guider la pratique de cette dévotion. Le premier est plus considérable par son étendue, et cependant il ne touche qu'aux seuls mystères que l'auteur commente avec la science exégétique et l'onctueuse piété qui sont ses qualités distinctives. Le second ne forme qu'un tout petit volume de 450 pages in-18, mais l'auteur élargit beaucoup plus le cadre de son sujet et n'omet aucune des *Beautés du Rosaire :* il commence par le symbole des apôtres, qu'il analyse et qu'il explique en quelques pages; il nous dit un mot de la doxologie et de la prière qui précède la première dizaine, en vue d'obtenir les trois vertus théologales; il s'arrête sur chacune des sept demandes de l'oraison dominicale et sur les louanges et les invocations qui composent la salutation angélique; enfin, et c'est ici où la part est la plus large, il développe le sens de chacun des quinze mystères qu'il appelle « les antiennes » ou « les riches perles » enchâssées dans le Rosaire. Ces méditations, courtes et substantielles, sont le fruit d'une âme éminemment mystique; elles élèvent l'esprit; elles embaument

le cœur d'un délicieux parfum de piété. Savourez surtout, vous qui êtes sous le poids de la tristesse et de l'épreuve, ces considérations si fortifiantes sur les mystères douloureux; l'émotion déborde dans ces lignes qu'écrivait le saint évêque au milieu des angoisses de son exil, et en même temps, quel calme, quelle résignation, quelle sérénité! « Ame chrétienne, s'écrie-t-il, porte haut l'étendard de ton Sauveur couronné d'épines. Si tu combats sous cet étendard, la victoire est assurée. » Et encore : « Je suis accablé, ô divin Jésus, du poids de ma croix, mais ma croix, si pesante qu'elle soit, n'est rien auprès de la vôtre... Que votre croix soit ma gloire, ma consolation, mon arme contre les tentations du démon! que votre croix soit mon unique espérance, ma vie et mon tout. » Tels sont les accents de foi et d'amour de cet héroïque pontife qui, comme saint Grégoire, est mort en exil pour avoir haï l'injustice et soutenu les droits de la vérité. Du traducteur de cette œuvre nous ne ferons pas d'autre éloge que de reconnaître, après Mgr l'évêque de Bruges, l'élégance et la correction de sa plume. Nous devons toutefois aussi le féliciter d'avoir ajouté, en forme d'appendice, à l'ouvrage de Mgr Martin, des instructions pratiques relatives à la confrérie du Rosaire, aux associations qui en dépendent et aux indulgences dont le Rosaire est enrichi; l'appendice se termine fort à propos par les diverses formules d'érection de confrérie, de réception, de bénédiction et d'absolution *in articulo mortis* (p. 321-445).

Le Virginal de Marie, la glorieuse Mère de Dieu, est, comme l'*Imitation de Jésus-Christ,* un des livres qui, arrivés jusqu'à nous, sans nom d'auteur, avec les seules richesses de leur texte, semblent être tombés de la main de quelque ange. Les érudits ne se font pas faute de discuter pour arriver à percer le voile de modestie sous lequel se dérobe l'auteur; en réalité, que nous importe-t-il de consacrer notre temps à des recherches infructueuses; n'est-il pas mieux de s'appliquer tout entier à goûter de semblables chefs-d'œuvre? Le P. Ragey, de la Société de Marie, déjà connu par la publication du *Mariale* de saint Anselme, nous apprend qu'il a eu la bonne fortune de découvrir le texte du *Virginale* dans un manuscrit du British Museum, à Londres, qui date du XIVe siècle; il l'a scrupuleusement copié et il l'a édité « avec un religieux respect, sans en rien retrancher, sans y rien ajouter; » il n'a fait que le traduire en mettant cette traduction en regard du texte latin. « *Le Virginal,* nous dit-il dans sa préface, représente une de ces belles formes de la prière à la Sainte Vierge, inventées par la piété de nos pères du moyen âge.... Cette belle œuvre est bien vraiment une œuvre trois fois virginale : elle est virginale, parce qu'elle célèbre le glorieux privilège qui fait de Marie la Vierge par excellence; elle est virginale, parce qu'elle est une prédication de la virginité; elle est virginale, parce qu'elle est une prière pour obtenir la virginité. » Ces mots suffi-

sent à indiquer le caractère de l'œuvre que vient de remettre en pleine lumière la piété du R. P. Ragey. Nous ne saurions trop le remercier et nous réjouir de cette publication qui, sous la forme de neuf psaumes, vient fournir un nouvel aliment à notre dévotion envers « la glorieuse Mère de Dieu. »

Comme mère de Dieu, Marie est « reine du Ciel ; » un pieux écrivain, qui cache lui aussi son nom, croit pouvoir démontrer que, pour la même raison, Marie devrait être proclamée « reine de l'univers : » le modeste opuscule intitulé : *Marie, reine de l'univers* n'est qu'un éloquent plaidoyer en faveur de sa thèse. Hâtons-nous de dire qu'en une matière si délicate, où il est si difficile d'éviter tous les écarts du zèle, l'auteur a su se tenir également éloigné de tout écueil. Le censeur émérite de l'Académie théologique romaine qui, par ordre de l'autorité ecclésiastique, a examiné ce travail, déclare que « non seulement il n'y a rien dans cet ouvrage qui soit digne de censure, mais que de plus il est très propre à favoriser notre piété envers la bonne Vierge notre souveraine. » Nous souhaitons que l'éloquent avocat de Marie gagne bientôt sa cause : c'est une couronne de plus que nous serons heureux de voir au front de notre mère.

Mais l'amour de cette auguste Protectrice n'attendra pas ce nouveau triomphe pour nous continuer ses bienfaits; ses enfants, de leur côté, ne feront que redoubler de piété et de reconnaissance envers elle. Le mois de mai sera bientôt là, ramenant ses exercices quotidiens qui ont tant de charmes et de poésie. La pratique de ces saints exercices nous sera facilitée par le nouveau *Mois de Marie*, que vient de publier un prêtre de Saint-Sulpice, M. Étienne Gramidon. Ce livre se distingue de ses semblables, qui sont si nombreux, par la méthode qu'a suivie l'auteur. A chaque jour, un mystère de la vie de Marie. L'exercice consiste en la méditation de ce mystère : quelques lignes sont consacrées d'abord à nous l'expliquer; ces considérations sont suivies de réflexions pratiques, d'un acte de demande et d'une résolution. La lecture de chaque exercice ne doit pas durer plus de cinq minutes, mais évidemment elle produira d'autant plus de fruit qu'elle se fera lentement et avec plus de réflexion. Du reste, le livre a fait ses preuves; il est à sa sixième édition. La bénédiction apostolique de Pie IX lui a porté bonheur, et il en était digne.

23-28. — *Famille chrétienne.* — L'imitation des sublimes vertus de Marie devient plus facile quand on les retrouve dans la vie de simples chrétiens sujets aux mêmes faiblesses que nous, exposés aux mêmes tentations, mieux encore si nous pouvons les contempler, comme chez un grand nombre de saints, dans les premières années de leur jeunesse ou même de leur enfance. Un prêtre de la Compagnie de Jésus, le P. G. Hattler, a eu l'excellente pensée de recueillir ce qu'il y a de

plus édifiant dans la vie de pieux et saints enfants, ou dans le premier âge des saints les plus illustres pour l'offrir à l'admiration et à l'imitation de la jeunesse chrétienne; il en a composé un ouvrage qu'il a ingénieusement intitulé : *Le Jardin des enfants.* Cet ouvrage est divisé en quatre volumes, comme l'année en quatre saisons, et chacun d'eux contient ainsi pour chaque jour la matière d'une petite lecture spirituelle à la portée même des plus jeunes intelligences. L'auteur nous rappelle, au début, que sainte Thérèse doit peut-être les grâces de sa vocation à la lecture qu'elle avait coutume de faire, étant enfant, des belles vies des saints; elle était heureuse surtout de remarquer que parmi les martyrs, il y en avait de son âge; elle enviait le sort de ces bienheureux et elle eût bien voulu avoir part à leur glorieux sort. Elle s'animait donc et s'excitait à la vertu, afin de pouvoir obtenir la même récompense. Le P. Hattler voudrait fournir à tous les enfants le moyen d'éprouver ces généreux mouvements d'une piété naissante. « Ce livre, dit-il à son petit lecteur, a été fait pour enrichir ton âme de bonnes pensées, de résolutions pieuses; c'est à toi qu'il est destiné. Il est rempli d'histoires vraies; pas une seule n'est inventée; c'est la vie toute simple de pieux enfants de ton âge qui ont été bons, vertueux, saints et amis de Dieu... Viens donc, suis-moi dans ce parterre embaumé et spacieux où, chaque mois, je t'initierai à la vie de l'un ou de l'autre de ces enfants privilégiés... As-tu trouvé un passage qui aille tout à fait à ton âme, recueille-toi un instant, réfléchis, médite un peu sur ce qui t'a plu et pose-toi cette question : « Et moi, est-ce que je fais comme l'enfant dont il est parlé dans la légende? » Prends la résolution d'imiter cet enfant... conjure Notre-Seigneur de te venir en aide... et de cette manière tu deviendras un enfant sage, bon et craignant le Seigneur. » Quel langage paternel! Comme cet apôtre a bien compris la prédilection de Jésus pour les enfants et combien il aime leurs jeunes âmes! Mais ce ne sont pas seulement les enfants qui pourront profiter de ces légendes; elles rafraîchiront et encourageront bien des âmes fatiguées déjà des luttes de la vie, puisque c'est à chacun de nous que s'est adressé Notre-Seigneur quand il a dit : « Si vous ne devenez semblables à des enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. » Dans son approbation motivée, l'illustre cardinal Deschamps félicite vivement l'auteur d'avoir eu « la pensée de réunir dans un seul parterre quelques fleurs particulières dont la beauté plus frappante et le parfum plus suave fussent tout à fait en harmonie avec l'âge de l'enfant. » « Ce livre, ajoute l'éminent prélat, est véritablement un jardin délicieux où s'épanouissent les fleurs de l'Esprit-Saint dans le cœur de ses amis privilégiés. Nous sommes certains que la traduction de ces saintes légendes sera accueillie en France et en Belgique avec le même empressement que le texte original l'a été en Allemagne. »

Le livre de M. l'abbé Salesse, *Devoirs mutuels des parents et des enfants*, est aussi le livre de la famille; il est en théorie ce que l'ouvrage précédent est en pratique. Le quatrième commandement de Dieu est peu connu de nous, encore beaucoup moins observé, même dans la plupart de nos familles qui veulent être appelées chrétiennes. Que de légèreté, que d'indépendance, surtout dans les enfants! Et chez les parents, que de faiblesse, que de condescendance! Les uns et les autres liront avec profit ce livre où sont tracés, sans aucun déguisement, les devoirs des enfants envers leurs pères et leurs mères, les devoirs des pères et des mères envers leurs enfants. Nous recommandons surtout la lecture des deux derniers chapitres, où l'auteur rappelle aux parents avec quelle sollicitude ils doivent préparer leurs enfants à la première communion, avec quel désintéressement et quelle docilité ils doivent étudier, d'abord, puis éprouver, enfin favoriser la vocation de leurs enfants à la vie religieuse.

La famille modèle est bien celle de *Tobie.* Relisons dans le livre de M. l'abbé Fournier cet édifiant épisode de l'histoire du peuple de Dieu, nous y verrons la pratique de tous les devoirs mutuels des parents et des enfants. Ce petit opuscule est divisé en quatorze chapitres, renfermant chacun un fait important de la vie de cette famille et se terminant par quelques brèves considérations sur la vertu que nous rappelle cet événement : « Crainte de Dieu, correction des enfants, douceur, égards mutuels des maîtres et des serviteurs, éducation, esprit de famille, pureté d'intention en se mariant, retenue et sobriété dans les festins, égards envers une épouse, apostolat de la mère, vanité des choses terrestres, joies du juste, prestige de la vertu ; ce sont là quelques-unes des leçons que nous donne le père Tobie, le type du père de famille; Sara, le modèle des épouses et des mères; enfin le jeune Tobie, le modèle des fils. En offrant ce livre au public, l'auteur a voulu « travailler, » dit-il, « pour la plus grande gloire de Dieu, pour le salut des âmes et pour le bonheur et pour l'harmonie des familles et de la société. » Puissent de nombreuses familles entendre les conseils de son expérience et imiter les exemples qu'il leur met sous les yeux !

L'enfant est le tout de la famille, c'est pour lui qu'elle s'est constituée et c'est par lui qu'elle doit se perpétuer. Atteindre l'enfant pour former son cœur à la vertu, tel est le but du *Petit Apôtre de la jeunesse;* il vise surtout l'enfant du peuple, qui est trop négligé. *Le Petit Apôtre* est un manuel de dévotion qui comprend toutes les pratiques de la vie chrétienne, agrémentées d'intéressantes histoires et mises en harmonie avec l'intelligence et la condition du fils de l'ouvrier : la sanctification de chaque journée et en particulier du dimanche, l'enseignement religieux, la pratique de la confession et de la communion, surtout la première communion et la confirmation. Il y a beaucoup de

choses dans ce petit livre, toutes excellentes, mais nous craignons qu'il y en ait trop et il nous semble qu'il y a un peu de confusion dans les diverses matières traitées. L'auteur, pénétré profondément du but à atteindre, n'a pas su se borner. Dans une nouvelle édition il pourra utilement opérer quelques retranchements et son livre y gagnera de pouvoir s'offrir à l'enfant du peuple sans risquer de l'effrayer. Au *Petit Apôtre* ont été joints, comme appendices, les deux opuscules dont nous parlons plus haut : *Évangiles des dimanches et fêtes; précis d'histoire de la religion.*

L'éducation de la fille est une œuvre non moins nécessaire, mais plus délicate. *La Vierge chrétienne dans sa famille et dans le monde* a pour but d'accomplir cette tâche difficile ; ce livre révèle à la jeune fille les vertus qu'elle doit pratiquer et la mission qui lui est donnée à remplir dans les temps actuels. C'est donc un ouvrage de la plus réelle opportunité : les approbations épiscopales dont il a été honoré témoignent à la fois et de son utilité actuelle et de sa valeur intrinsèque. « Évidemment, écrit Mgr de Soissons, ce livre vient à son heure ; bon pour tous les temps, il est d'un prix plus que doublé par le temps que nous traversons. » — « Votre livre, dit de son côté Mgr l'archevêque d'Aix... est une vie révélée par ses propres actions, vous avez inspiré et guidé celle qui a composé cet ouvrage...Il honore les vierges chrétiennes ; il les multipliera. » L'ouvrage se compose de quatre parties dont le titre respectif indique suffisamment l'objet : *De la virginité dans le monde* avec un appendice sur le veuvage ; *Jésus-Christ, époux des vierges; Des vertus et de la mission d'une vierge dans le monde; Des pratiques de dévotion d'une vierge vivant dans le monde.*

C'est encore à la jeune fille que s'adresse le *Choix de lectures chrétiennes* que vient d'éditer la librairie Poussielgue : simple recueil où tout le mérite consiste à emprunter aux écrits des saints et aux ouvrages des écrivains autorisés les passages qui conviennent le mieux au but qu'on veut atteindre, mais ce don de judicieux discernement n'est pas une qualité commune ; il faut être abeille pour aller de fleur en fleur butiner et extraire le suc embaumé qui doit composer le rayon du miel. L'auteur, Mlle Juliette Saglio, a beaucoup lu ; ce qui vaut mieux, elle a lu la plume à la main, et s'est ainsi enrichie de toutes les bonnes pensées qui charmaient son esprit et faisaient du bien à son cœur ; elle a jugé qu'elle ferait œuvre méritoire de procurer à ses jeunes amies la même satisfaction, et de là naturellement la publication de ce livre. Il y a là des citations du P. Grou, sur la vertu, l'amour du prochain, la pureté d'intention, la paix intérieure, l'amour de Dieu, la générosité, etc. ; du P. Faber, sur la paresse spirituelle, le respect humain, la patience, la correction fraternelle, la prière, la mortification, etc.; du P. Berthier, sur l'emploi du temps, la simpli-

cité, l'humilité, l'égalité d'humeur, la confiance en Dieu, la fausse piété, l'esprit de foi, etc ; de saint Paul, de saint Chrysostome, de l'abbé Perreyre, de saint François de Sales, de Mgr Gay, de sainte Catherine de Sienne, de Bossuet, de saint Bernard, du curé d'Ars, du P. Olivaint, du P. Ramière, de Fénelon, de saint Thomas, etc.; enfin, sous forme de quinze méditations, des extraits d'une retraite du P. Berthier. Ces lectures paraîtront de prime abord un peu sérieuses et élevées ; mais il ne faut pas oublier qu'elles doivent faire contrepoids à tant d'autres si frivoles, et aussi, sachons le reconnaître, il importe aujourd'hui plus que jamais d'avoir « des livres solides qui affermissent la foi dans les âmes et qui leur inspirent une véritable dévotion. » Celui de Mlle Saglio est de ce nombre, et nous sommes convaincu que Dieu le bénira.

29-35. — *Spiritualités. Manuels de piété.* — La spiritualité n'est point exclue de la plupart des ouvrages qui précèdent ; dans les livres que nous groupons sous ce dernier titre, elle a non seulement la plus grande part, mais la part tout entière. Cependant elle n'a rien qui puisse effrayer même ceux qui sont le moins familiarisés avec elle. L'*Histoire de la Passion du Fils de Dieu fait homme* n'hésite pas à s'offrir aux gens du monde et elle a bien raison. Cet « homme du monde » qui en est l'auteur a su mettre son mysticisme au niveau de ses pareils ; ceux-ci peuvent en toute assurance prendre son livre en main, goûter ses pieuses méditations, et pénétrer ainsi plus avant dans cette science si profonde et si utile des mystères de la passion du Sauveur. L'œuvre dont nous parlons est en effet un simple *Chemin de croix* médité ; chaque méditation est précédée d'un texte de l'Évangile ou des prophètes en rapport avec le sujet de la station, et d'une oraison spéciale pour demander la vertu que la station rappelle ou la grâce qu'elle nous invite à solliciter. A la douzième station vient s'ajouter le commentaire des sept paroles de Jésus-Christ sur la Croix, et après la quatorzième se trouve une formule de dévotion qui consiste en la « remise de soi-même dans les plaies de Jésus-Christ par les soins de sa mère. » Cette pratique « fort méritoire, » dit l'auteur, « est aussi très simple et très avantageuse ; elle facilite même beaucoup l'observation des plus strictes devoirs imposés aux chrétiens de tout ordre et de tout rang. » L'ancien vicaire capitulaire du Puy, Mgr de la Passardière, et S. E. le cardinal Lavigerie ont approuvé ce livre, dont la Société de Saint-Augustin a relevé encore le texte par la correction de ses caractères et l'élégance de ses enluminures.

L'Esprit de saint Ignace convient plus particulièrement aux prêtres, aux religieux, à ceux en un mot qui ont le désir ou l'obligation de tendre à la perfection chrétienne. Le sous-titre dit l'objet et le plan du livre : ce sont « les pensées, les sentiments, les paroles et les actions

du fondateur de la Compagnie de Jésus recueillis et mis en ordre par le R. P. X. de Franciosi. » C'est une sorte de biographie de saint Ignace, où, au lieu de s'attacher à suivre l'ordre chronologique des faits, l'auteur a préféré montrer une à une les vertus de son héros : pouvait-il mieux s'y prendre pour nous faire connaître « l'esprit » de ce grand serviteur de Dieu? Toutefois, il nous avertit lui-même que son œuvre n'est ni une histoire proprement dite de la vie de saint Ignace, ni un traité ascétique en forme; il se propose simplement de nous faire entrer dans l'intimité de ce saint. Les grands hommes du siècle peuvent avoir à perdre de leur prestige en se montrant dans le laisser-aller du foyer domestique; les saints, au contraire, gagnent beaucoup à être regardés de près. Le livre du P. de Franciosi nous initie à la vie d'Ignace au milieu de sa famille, dans sa maison et sa cellule : cette tâche lui suffit, et nous pouvons dire qu'il s'en est très heureusement acquitté. Ses lecteurs trouveront dans ces pages, sinon un traité doctrinal en règle, du moins « des décisions précises, la solution claire de la plupart des difficultés qui les retardent ou même les arrêtent journellement dans les chemins de la perfection. En quelques mots simples, ce saint leur enseignera la façon dont elles doivent s'y prendre pour ne point s'égarer et pour avancer d'un pas rapide vers le terme qu'elles veulent atteindre. »

Les *Pensées et Fragments,* de M. l'abbé Stanislas Laverrière, peuvent produire d'heureux fruits dans les âmes. Nous devons savoir gré au frère de l'auteur d'avoir sauvé de l'oubli ces pages si attachantes et si utiles sur la souffrance et le sacrifice, sur la lutte et l'exercice de la volonté, sur l'amitié, l'éducation et l'enseignement, sur Rome et l'Italie, sur la France, sur les œuvres de charité, sur l'organisation d'une bibliothèque chrétienne. M. l'abbé Laverrière, dont le ministère a été si tôt brisé par une mort précoce, continuera ainsi au delà de la tombe à exercer son influence dans les esprits et sur les cœurs. Le fondateur et premier directeur des *Missions catholiques* parlera encore jusque dans la mort et se survivra longtemps par ses œuvres.

Le *Manuel du chrétien* (édition du chanoine Gaume), contient la traduction française : 1° du *Nouveau Testament;* 2° des *Psaumes;* 3° de l'*Imitation de Jésus-Christ.* En tête est une introduction où le savant chanoine fixe d'avance son lecteur sur l'objet des Livres saints, leur autorité, leur utilité et leurs richesses, sur les dispositions pour profiter de cette lecture, etc. L'introduction comprend encore une histoire de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ sous forme de tableau synoptique et chronologique, ainsi qu'un répertoire où sont indiqués les passages du Nouveau Testament qui servent d'épîtres et d'évangiles pour les dimanches et les fêtes de l'année. Le *Manuel* se termine par les prières du matin et du soir, celles de la sainte messe, les actes pour

la communion. Signalons surtout les sommaires de chaque chapitre du Nouveau Testament, et les notes nombreuses qui sont au bas de chaque page : excellent résumé et remarquable commentaire de nos livres sacrés.

Comme le dit son titre, *la Journée dominicaine* est un recueil des exercices spirituels à l'usage des Frères et Sœurs du Tiers Ordre de la Pénitence de saint Dominique, pour chaque jour et pour diverses circonstances de la vie, ainsi que des dévotions en honneur dans l'Ordre de Saint-Dominique. Ce livre, qui est à sa deuxième édition, et qui est approuvé par Mgr l'évêque d'Évreux et par les provinciaux de l'Ordre, doit être le vade-mecum de tout tertiaire dominicain.

Les *Petites fleurs de Mont-Roland* renferment trente pieux exercices en l'honneur de la Mère immaculée de Notre-Seigneur Jésus-Christ, « Notre-Dame de Mont-Roland, reine de la Franche-Comté et de la Bourgogne ; » ces exercices, comme ceux du Mois de Marie, se composent d'une courte méditation, d'un exemple et d'une pratique, rédigés en vue de favoriser la dévotion locale envers la Vierge de Mont-Roland.

Le mois de mars approche : le mois consacré spécialement à honorer saint Joseph, patron de l'Église universelle. Parmi les livres qui ont contribué à favoriser la dévotion envers ce saint patriarche de la nouvelle loi, il faut placer les *Exercices pieux en l'honneur de saint Joseph*. Aujourd'hui à sa troisième édition, cet ouvrage a vu le jour pour la première fois il y a vingt ans, et, depuis lors, malgré le nombre toujours croissant des livres du même genre, il n'a pas cessé de jouir du plus grand crédit auprès de toutes les âmes pieuses. On y trouve une neuvaine en l'honneur de saint Joseph, des méditations pour les fêtes du 19 mars et du 3e dimanche après Pâques, une longue série de prières et pratiques indulgenciées, la messe entendue en l'honneur de saint Joseph, les litanies et le petit office de saint Joseph ; des bouquets spirituels ou une pensée, une pratique et une prière pour chaque jour du mois de mars, enfin les formes diverses de la dévotion à saint Joseph en notre siècle. Ce petit volume, revêtu de l'*imprimatur* de l'évêché de Nîmes, est digne d'être recommandé aux fidèles serviteurs de saint Joseph : en leur faisant admirer davantage ses privilèges et ses vertus, il leur inspirera un plus généreux amour envers ce saint protecteur, un désir plus ardent de l'imiter et une confiance plus grande en sa puissante intercession. F. CHAPOT.

THÉOLOGIE

Breve compendium theologiae dogmaticae et moralis, *una cum aliquibus notionibus theologiae canonicae, liturgicae, pastoralis et mysticae, et philosophiae christianae,* auctore P.-J. Berthier, M. S. Grenoble, Institut Sainte-Marie, 1887, in-8 de viii-616 p. — Prix : 6 fr.

En publiant cet ouvrage, le P. Berthier veut offrir aux prêtres les plus absorbés par les travaux du ministère un moyen facile de se remettre en mémoire les notions les plus importantes des diverses branches de la science sacrée. En 600 pages à deux colonnes, bien imprimées, faciles à lire, il leur présente toute la substance des manuels de théologie dogmatique et morale, de droit canonique, de liturgie et de philosophie, les plus justement estimés et les plus répandus. Il suffirait de lire, chaque jour, deux pages de cet « abrégé des abrégés » pour revoir en une année tout l'enseignement du séminaire.

Rien n'est omis dans cette réduction. La doctrine y est exposée avec concision et clarté, les principales preuves sont indiquées, les diverses opinions sont mentionnées, la part que le cœur réclame dans l'étude de nos mystères est faite plus large que dans la plupart des traités élémentaires. Ajoutons qu'en morale l'auteur s'attache de préférence aux solutions de saint Alphonse et qu'il est au courant des plus récents décrets qui ont modifié la discipline en matière de juridiction. Aussi, nous n'hésitons pas à le dire, cet ouvrage, considéré dans l'ensemble, répond à son but; il est réussi.

Toutefois, sur certains points de détail, nous ferons quelques réserves qui ont leur importance. Et d'abord, nous n'admettons pas que l'on puisse dire, comme le fait l'auteur, n° 91, que lorsque le Pape définit la foi qu'enseigne avec lui la majeure partie des évêques dispersés, il est plus manifestement infaillible, *manifestius infaillibilis,* qu'en toute autre circonstance. Toutes les fois que le Pape parle comme docteur universel, il est impossible qu'il définisse autre chose que la doctrine qu'enseigne avec lui le Corps épiscopal. Quel que soit le mode adopté par le Souverain Pontife pour la préparation des définitions de foi, son infaillibilité est toujours également manifeste pourvu qu'il montre d'une manière certaine qu'il parle *ex cathedra.* Ailleurs, n° 154, nous lisons que lorsque l'Église a approuvé la doctrine d'un Père sur un dogme en particulier, le témoignage de ce Père, fût-il seul, fait autorité. C'est très vrai; mais la question vraiment importante n'est-elle pas de savoir, dans quelles circonstances et à quelles conditions, indépendamment de la déclaration explicite de l'Église, le témoignage de quelques Pères, voire même d'un seul, peut être donné comme un argument irréfragable de la foi de l'antiquité chrétienne? Il est regrettable que le P. Berthier n'ait pas eu dans sa

Petite Bibliothèque théologique des ouvrages comme ceux de Franzelin et de Hurter. En suivant ces maîtres il aurait pu nous donner, sur la Tradition, sur le Magistère suprême, sur l'Église, un résumé tout aussi court, mais plus méthodique, plus exact et plus complet.

Si la nature humaine en Jésus-Christ n'est pas une personne, ce n'est pas, nous disent les Pères, qu'il lui manque quoi que ce soit de ce qui constitue l'homme, c'est uniquement en raison de l'incommensurable perfection qu'elle reçoit de son union avec le Verbe. Pourquoi, dès lors, avec Hurtado de Mendoza, faire du caractère hypostatique ou « subsistance, » une réalité tellement distincte de la substance subsistante, que par la vertu de Dieu elle pourrait exister sans elle, comme les accidents absolus dans l'Eucharistie (n° 244) ?

Les noms de « Rédempteur » et de « Sauveur » ne sont point donnés au Fils de Dieu par appropriation, comme la sagesse; ils désignent les attributs propres du Verbe incarné *qui suo nos redemit sanguine* (n° 277). Au sujet des enfants morts sans baptême, le P. Knoll se demande, assez timidement, si l'on ne pourrait pas supposer que Dieu, pour les amener au ciel, use d'un moyen à nous inconnu, par exemple, du ministère des anges. Le P. Berthier (n° 576), a d'autant plus tort de considérer ce rêve comme acceptable, qu'il avoue qu'on ne pourrait l'enseigner sans inconvénient. — Signalons encore un lapsus (n° 790) : Ce n'est pas saint Liguori, c'est Concina lui-même, qui n'ose faire un péché mortel de la chose dont il s'agit.

L'auteur corrigera facilement ces imperfections dans une édition subséquente, si son ouvrage obtient le succès qu'il mérite et que nous lui souhaitons.

LAMOUREUX.

Les Religions actuelles, leurs doctrines, leur évolution, leur histoire, par JULIEN VINSON, professeur à l'École nationale et spéciale des langues vivantes, membre du comité central de la Société d'anthropologie. Paris, A. Delahaye et E. Lecrosnier, 1888, in-8 de XXXIV-624 p. — Prix : 9 fr.

L'auteur, dans une dédicace adressée à ses camarades du collège colonial de Pondichéry, nous apprend qu'il a été élevé dans cette ville par les Pères missionnaires et qu'alors, dans son « ardeur de jeune croyant, » il prodiguait « les outrages et même les coups de pied aux vieilles idoles » des Hindous. Depuis, il a fait du chemin, et, en étudiant le tamoul, il a appris « à ne s'étonner d'aucune extravagance mystique, à respecter toutes les religions comme des produits spontanés de l'esprit humain dans son évolution constante; mais à les condamner toutes comme prétendant, une fois nées, faire désormais obstacle à cette même évolution. » Ces derniers mots nous font connaître l'esprit qui anime l'ouvrage que nous annonçons. L'auteur, quoiqu'il « respecte toutes les religions, » les enveloppe toutes néanmoins dans

une même condamnation, y compris la religion chrétienne, « en s'élevant lui-même hors des sphères étroites de la religion vulgaire. » A ses yeux, « le catholicisme contemporain est le type le plus achevé des mômeries des cultes vulgaires. » On peut juger par là de la manière impartiale dont M. Vinson apprécie les religions en général et le christianisme en particulier.

Il nous présente d'abord « les peuples sans religion, » puis les religions de l'Inde, de la Chine et du Japon, le judaïsme, le mahométisme, le christianisme, et enfin les sectes philosophiques et ce qu'il appelle les excentricités contemporaines. Il nous assure d'abord « que beaucoup d'hommes, qu'un certain nombre de groupes humains tout au moins, non seulement ne connaissent aucun Dieu, non seulement n'ont aucune idée de quelque chose de surnaturel et d'extérieur au monde visible, mais même sont absolument réfractaires à toute conception religieuse. » C'est là une assertion fausse, comme l'ont établi les hommes les plus sérieux, à l'encontre de quelques voyageurs superficiels ou qui se sont exprimés d'une manière équivoque. En tout, comme sur ce point, M. Vinson recueille des anecdotes et des récits qui ont moins pour but de faire connaître les religions que de les discréditer ou de les tourner en ridicule. Si une partie de son exposition est sérieuse et exacte, beaucoup trop de ses pages sont un pur pamphlet et donnent au lecteur, par leurs exagérations ou par leur manière de présenter les faits, les idées les plus fausses. La loi de l'abstinence, par exemple, est présentée comme « une suite évidente des superstitions juives, » et, au sujet du maigre, l'auteur nous révèle que, pour l'Église, « il y a un oiseau dont certaines parties du corps sont maigres et d'autres grasses, » d'où la conclusion que les catholiques peuvent manger le vendredi une partie de cet oiseau et doivent bien se garder de toucher à l'autre. Si quelque mauvais plaisant a fait à l'auteur un pareil conte, comment ne s'est-il pas aperçu qu'on se moquait de lui et comment a-t-il pu l'insérer gravement dans un livre qu'il donne comme sérieux et qui fait partie de la *Bibliothèque anthropologique*? Il est vrai que M. Vinson n'est pas difficile en fait d'autorités. Ne renvoie-t-il pas sans hésiter, pour faire connaître le catholicisme contemporain, à des écrits sectaires comme *la Physique des miracles, l'Arsenal de la dévotion* et *le Dossier des pèlerinages,* de MM. W. de Fonvielle et Paul Parfait? Malheureusement pour M. Vinson, il a traité son sujet de telle sorte qu'on pourra ajouter son livre à la suite de ceux que nous venons de nommer. Tout ce qu'il dit du catholicisme de notre époque n'est en effet qu'une caricature. Il nous parle de la « façon dont les ministres du culte catholique considèrent les lois de leur pays, de la morale, souvent assez large, qu'ils enseignent, de la cupidité mesquine de leurs agents inférieurs; de la scandaleuse affaire de Port-Breton, dont

le caractère clérical est indéniable ; de l'histoire de cette famille de Nantes qui a été vraiment ruinée par l'Église, » etc., etc. Et l'on nous présente ces choses comme un exposé scientifique des *Religions actuelles!* Si l'on montrait ce tableau des religions à un lecteur non prévenu, il ne se douterait pas assurément qu'il est l'œuvre d'un savant, mais il l'attribuerait à un rédacteur de l'*Intransigeant* ou de la *Lanterne*.

N. O.

Dall'alba al tramonto. De l'aube au coucher du soleil, récits, par S. Em. le cardinal ALIMONDA, archevêque de Turin. Traduit avec l'approbation de l'auteur par l'abbé JOSEPH MAILLAND, docteur en théologie, licencié en droit canon. Lyon, Vitte et Perrussel; Paris, Lecoffre, 1887, in-8 de 512 p. — Prix : 5 fr.

De l'aube au coucher du soleil cela s'entend d'une demi-révolution de la terre sur elle-même, et que de choses peuvent s'accomplir dans ce court espace de temps! Cela veut dire aussi, en style figuré, de la naissance à la mort, et combien s'élargit alors le cadre du livre; mieux encore, et en les transportant dans l'ordre moral, ces mots acquièrent une valeur plus haute; ils nous rappellent la vérité qui se lève ou qui se couche pour les âmes, les inondant de ses splendeurs divines ou les laissant se perdre dans les ténèbres éternelles. Ces divers sens du titre, très ingénieusement et très poétiquement expliqués par l'auteur dans la préface de son livre, nous en montrent la haute portée. Au fond, ce livre n'est rien autre chose qu'une série d'entretiens gracieux, poétiques, élevés dans leur familiarité, où l'auteur, je serais plutôt tenté de dire l'apôtre, démontre les vérités chrétiennes ou démasque et réfute les erreurs qui leur sont opposées, à l'aide d'exemples très variés, dont la signification est précise et la force démonstrative appuyée par de précieux et décisifs commentaires. Le livre a trois parties : dans la première, les récits et les démonstrations se groupent autour de cette vérité centrale : « J'ai besoin de Dieu ; » dans la deuxième, l'auteur pose ces deux questions à ses lecteurs : « Ne voulez-vous pas croire à la Providence? Ne voulez-vous pas prier ? » et leur montre quelle doit être leur réponse. Enfin au frontispice de la troisième partie est écrite cette recommandation : « *Respice finem* — Regardez la fin, » dont toute la suite démontre l'importance. D'une partie à l'autre, des haltes annoncées par les titres de : « Il est bon de se recueillir, » et « Halte pour un moment, » permettent au lecteur de jeter un regard en arrière et de se rendre compte du chemin parcouru. Enfin, pour terminer, un dernier chapitre : « Entendons-nous, » précise pour le lecteur les vérités conquises et leur en fait mieux voir l'éclat. En somme c'est un livre très ingénieux, très sérieux aussi dans sa forme poétique et familière, et qui peut rendre d'inconstestables services à la prédication populaire, à laquelle il fournira de bonnes démonstrations ap-

puyées de bons exemples. On ne peut que louer le cardinal Alimonda de l'avoir publié, et M. l'abbé Mailland de nous en avoir donné une élégante traduction. Il ne nous reste maintenant qu'à souhaiter qu'il réalise bientôt la devise inscrite en tête des emblèmes dont sa couverture est ornée : *Veloci cursu perlustrat ut aliger orbem.*

P. TALON.

JURISPRUDENCE

Das französische und reichländische Staatskirchenrecht (*christlicher Kirchen und Israëliten*) systematisch bearbeitet und verglichen mit der neuesten Gesetzen und der Rechtsprechung der deutschen Staaten, von F. GEIGEL kais. Regierungsrath a. D. zu Colmar. — Strassburg, K.-J. Trübner, 1884, in-8 de xx-504 p.

M. Geigel n'est pas un érudit : il est avant tout un promulgateur aussi infatigable qu'autorisé de la législation allemande. Le grand code général de l'Empire n'ayant pas encore été définitivement élaboré, il importait de maintenir dans les pays conquis les institutions en usage, accommodées au fonctionnement allemand, et pour cela, il fallait des hommes comme M. le conseiller impérial de Colmar, capables de rassembler (de compléter même au besoin) les anciennes lois pendant la durée de la période de transition. Nous devons le reconnaître, M. Geigel se tire à son honneur des difficultés de notre droit administratif, ce qui ne laisse pas d'être un assez rare mérite chez un étranger, étant données les divergences des auteurs français versés dans cette jurisprudence hybride, qu'on ne peut appeler canonique et qui n'est déjà plus civile. Je ne citerai que pour mémoire André, Aubry, Campion, Dalloz, Ducrocq, Gaudry, Lebon, Rousset, Sirey, dont les noms reviennent à chaque instant sous sa plume. Il les a maintes fois consultés, ils lui ont même servi, on le sent, autrement que pour l'étude théorique. Les documents publics anciens ou récents ne lui ont pas manqué non plus : Bulletins du ministère de l'Intérieur, circulaires et instructions officielles, lois nouvelles et nombreux décrets des dernières années sont mis en œuvre avec un sens pratique très développé. On s'aperçoit donc immédiatement qu'on n'est pas en présence d'un travail purement scientifique, mais d'un vade mecum politique destiné aux fonctionnaires chargés de la germanisation des provinces annexées.

Le *Staatskirchenrecht* comprend quatre parties principales, si nous ne comptons pas la préface, le tableau des abréviations et celui des errata, qui sont cependant loin d'être inutiles. Dans la première, après des préliminaires sur les sociétés religieuses, l'enseignement de leur doctrine, le service divin et d'autres matières d'introduction, l'auteur aborde l'étude des actes civils, tels que les droits de posséder, d'hériter,

d'hypothéquer, de construire. Viennent alors les devoirs et privilèges des ministres du culte, les établissements charitables, les cimetières, puis la question toujours si importante des écoles. Inutile de dire que c'est seulement au point de vue gouvernemental que ces sujets sont traités, car l'auteur accepte les « églises » comme des institutions sur lesquelles l'État a tous les droits qu'il ne s'est pas refusés. — Une deuxième partie est spécialement réservée au culte catholique. M. le conseiller impérial laisse au pape, et au concile œcuménique la haute main dans l'organisation religieuse générale, mais il ne semble pas plaindre beaucoup l'auguste chef du catholicisme d'avoir été dépouillé de son patrimoine. Il constate avec une satisfaction consolante que le Pontife romain n'est soumis à la contrainte d'aucune puissance et qu'il jouit de tous les droits de la souveraineté : « Staatshoheitsrechte. » Pour être exact, il faudrait peut-être beaucoup en rabattre. Si le Kulturkampf est décidément fini lors de la prochaine édition, l'auteur ajoutera vraisemblablement quelques réflexions complémentaires. La partition diocésaine, les officiers et collaborateurs de l'évêque, ses palais et sa cathédrale sont après cela passés en revue. La paroisse et le fonctionnement des fabriques viennent avec l'étude des congrégations religieuses clore cette seconde partie. — Les deux dernières divisions ont rapport aux cultes protestants et israélite, et, malgré leur étendue restreinte, on y trouve relativement plus de détails spéciaux aux localités d'Alsace-Lorraine que dans les précédentes.

Le *Droit civil ecclésiastique* de M. Geigel est donc un travail pratique, auquel on ne peut refuser, malgré quelques imperfections légères et de rares coquilles, une rédaction et une exécution soignées. Œuvre d'attente, basé sur la comparaison et le mélange des lois, un tel livre ne saurait présenter d'autre intérêt que celui d'une compilation méthodique et d'une information instructive. La lecture, du reste, en est rendue pénible par de nombreuses parenthèses, d'innombrables renvois et d'interminables notes; mais l'auteur, en concevant son ouvrage et en le produisant ainsi, avait en vue un but essentiellement spécial et circonscrit qu'il a atteint. Nous n'avons pas le droit de lui demander davantage.

G. PÉRIES.

L'Église et le droit romain. *Études historiques,* par CHARLES DE MONLÉON. Paris, Poussielgue, in-12 de XVI-414 p. — Prix : 3 fr.

On est désagréablement surpris, en ouvrant ce travail, par une polémique avec la rédaction de *l'Association catholique*, où il a d'abord paru. Cette polémique n'a rien de scientifique, et la longueur en est démesurée : un mot suffisait pour trancher la question, si l'on voulait à tout prix la poser.— Le travail proprement dit comprend cinq études : ordre social chrétien et droit public romain; les deux sociétés à Rome, de

Constantin à la chute de l'empire d'Occident; les deux droits au berceau des nations chrétiennes; la République chrétienne, Charlemagne, le moyen âge; renaissance du droit romain (l'ancien régime, la Révolution). — Constatons tout d'abord chez M. de Monléon de fortes études, des vues personnelles et originales, un style frappé au coin des maîtres de la langue. Il nous donne un livre plein de jeunesse et de verve, toujours bien écrit, et presque toujours bien pensé. « Notre Père qui êtes aux Cieux! — voilà l'aphorisme qui porte sans fléchir l'ordre social chrétien tout entier. » Ainsi débute l'auteur, et ce début grandiose est éloquemment développé dans les premières pages, où tous les droits sont rattachés à cette paternité divine. Déjà, toutefois, une phrase me choque : « Toute autorité est en germe dans l'autorité paternelle. » Elle peut exprimer une idée fausse de M. de Bonald, et la suite me déplaît davantage : Tout homme revêtu de l'autorité est « ministre de Dieu pour le bien. » Je ne dis pas que ces formules ne puissent être prises dans un sens vrai, mais elles s'écartent des grandes formules de Suarez et de la théologie traditionnelle, auxquelles, je ne le sais que trop, une nouvelle école, affolée de réaction contre les sophismes révolutionnaires, voudrait substituer les théories d'un mysticisme incohérent. — Sur les origines du droit romain, autres réserves. M. de Monléon confond, sans doute pour n'avoir pas lu les Allemands, ou tout au moins Rollin annoté par Guizot, les plébéiens des grands siècles avec la plèbe de César; il paraît ignorer qu'il y eut des *gentes* plébéiennes aussi bien que des *gentes* patriciennes. — Plus loin, nous touchons à un défaut d'esprit contre lequel M. de Monléon doit se tenir en garde : d'un bon mot de Septime Sèvère rapporté par Dion Cassius (p. 64), il prétend tirer un trait qui prend « le droit romain sur le vif. » Septime suppose que son fils Caracalla peut, étant empereur, donner légalement à Papinien l'ordre de le tuer. Mais c'est précisément ce même Papinien, auquel Caracalla fit plus tard trancher la tête pour avoir refusé, non pas de tuer Géta, mais seulement de faire l'apologie du fratricide. — Il serait fastidieux de relever tous les traits de ce genre répandus à propos de la féodalité, du servage, des corporations. Je me borne à signaler, et volontiers à louer les pages relatives au caractère de l'empereur, considéré comme avoué de l'Église à partir de Charlemagne : il y a là, si je ne me trompe, une vue très juste et d'autant plus remarquable que l'auteur a borné ses études de droit public, il nous en avertit, au royaume capétien. — En résumé, travail plein de promesses et offrant déjà quelques fruits : tel est le livre de M. de Monléon. Il a le talent qui ne s'acquiert pas; il peut acquérir bientôt la maturité qui lui manque. BERNON.

Éducation et Instruction, par OCT. GRÉARD, vice-recteur de l'Académie de Paris, membre de l'Académie française. Paris, Hachette, 1887, 4 vol. in-16 de II-429, 342, 304 et 328 p. avec 5 cartes et 9 pl. — Prix : 14 fr.

M. Gréard a réuni dans ces quatre volumes divers rapports et mémoires qu'il a publiés depuis une vingtaine d'années sur les questions d'éducation et d'enseignement les plus graves et les plus actuelles. Il les donne tels qu'ils ont paru et généralement avec leurs dates ; mais il y a ajouté le plus souvent des notes qui les tiennent à jour. Chaque volume est accompagné d'annexes nombreuses qui sont, pour la plupart, des tableaux statistiques fort bien faits et très instructifs.

Il est impossible de contester la parfaite compétence de M. Gréard ; ses fonctions officielles l'ont mis en mesure de se renseigner exactement, il a suivi avec une attention persévérante les publications pédagogiques françaises et étrangères, il connaît à fond tous les écrivains de quelque valeur qui ont traité chez nous, depuis trois siècles, les questions d'enseignement. Il recourt volontiers à leurs ouvrages, et il en use avec beaucoup de sagacité et de critique. On est heureux de rendre hommage à sa modération et de constater qu'il expose nettement sans affaiblir les arguments, les opinions qu'il discute ; que dans ses exposés historiques il sait, d'ordinaire, rendre justice au passé et se garder d'une aveugle admiration pour le présent.

Cet ensemble de qualités donne à son ouvrage une grande valeur. M. Gréard est un témoin qu'il faut entendre, et quiconque s'occupe, par goût ou par devoir, des questions d'enseignement, pourra beaucoup s'instruire en sa compagnie. Il y a là un ensemble de renseignements, de chiffres, de textes et de faits qu'il serait difficile de trouver ailleurs, disséminés qu'ils sont dans une multitude de publications diverses que les particuliers n'ont pas aisément sous la main.

Est-ce à dire que l'exposé lumineux de M. Gréard est toujours fait pour entraîner l'adhésion du lecteur ? Assurément non, et les points ne manquent pas sur lesquels l'accord n'est pas près de se faire entre lui et les éducateurs catholiques. Nous ne nions pas assurément les progrès matériels accomplis, nous nous en félicitons même dans une large mesure. Mais nous voudrions autre chose, et le livre, d'ailleurs fort remarquable, de M. Gréard, n'est pas fait pour nous induire à atténuer nos protestations contre la suppression presque absolue de la pensée religieuse dans l'enseignement officiel. Sans doute M. Gréard évoque deux ou trois fois l'idée de Dieu au cours de ces quatre volumes, et il donne des conseils fort honnêtes relativement à l'importance de « l'éducation, » dont « l'instruction, » pour développée qu'on la suppose, ne dispensera jamais. Mais nous nous permettrons de douter de l'efficacité réelle de la morale vague et neutre qui est celle de l'Université et même, officiellement du moins, celle du vice-recteur de l'Académie de Paris. Par le fait de lois qui seront éphémères, espérons-le, les fonc-

tionnaires préposés à l'enseignement public sont condamnés à l'atmosphère raréfiée et refroidie d'une morale sans précision et sans bases suffisamment établies. Très probablement ils en souffrent les premiers, mais leurs lecteurs en souffrent aussi. Et c'est, je l'avoue, avec une perpétuelle tristesse, que j'ai constaté en vingt endroits l'absence du sentiment religieux, alors même que son action serait le plus nécessaire, à propos, par exemple, de « l'esprit de discipline dans l'éducation. »

Le premier des volumes de M. Gréard consacré à l'*Enseignement primaire* comprend sept mémoires : l'éducation de la première enfance ; l'école ; les classes d'adultes ; l'enseignement primaire supérieur ; la question d'apprentissage ; le personnel ; les résultats. A propos des « salles d'asile, » l'auteur examine la valeur réelle de la méthode Frœbel, tant prônée de nos jours, et montre sans peine l'origine française de ce qu'elle a de bon et de pratique ; il met les maîtresses d'écoles maternelles en garde contre les exagérations du système ; il donne l'historique sommaire des salles d'asile dans notre pays ; prouve que les résultats n'ont pas été à la hauteur des sacrifices ; expose les motifs de ces mécomptes et signale les moyens d'amélioration. — Dans le chapitre de « l'école, » on remarquera les pages où M. Gréard raconte l'histoire de l'enseignement mutuel, heureusement discrédité aujourd'hui, et les paragraphes consacrés à la condition matérielle qu'on doit souhaiter pour les écoles primaires, au programme et à la méthode. Il y a là beaucoup de conseils pédagogiques fort sages et, en lisant un peu entre les lignes, on comprendra, je crois, que l'auteur ne serait pas éloigné d'une réduction fort nécessaire des objets d'étude. — Pour les « classes d'adultes, » nous en pouvons lire l'histoire sommaire depuis les origines, c'est-à-dire depuis le Vénérable de la Salle jusqu'en 1878, puis, ici encore, la discussion du programme et des méthodes, enfin des études spéciales sur les cours destinés aux femmes et les classes de dessin. — L'histoire et l'exposé du système d'enseignement du collège Chaptal et de l'école Turgot, l'examen des progrès à poursuivre, remplissent le Mémoire sur *l'Enseignement primaire supérieur*. — On trouvera dans les cent pages consacrées à la « question de l'apprentissage » une masse considérable de renseignements qui montrent la profondeur du mal et aussi les efforts faits pour y remédier, efforts quelque peu impuissants jusqu'ici. Il y aurait des faits bien significatifs à relever, ne fût-ce que le regard en arrière jeté par certaines associations syndicales qui en arrivent à regretter l'organisation de l'apprentissage sous l'ancien régime. — A propos du « personnel, » M. Gréard retrace sommairement l'histoire des écoles normales primaires ; il revient sur la direction intellectuelle et morale à donner aux classes, parle avec bienveillance de l'enseignement libre qu'il voudrait, dans certains cas,

voir subventionné par les pouvoirs publics. (Ce mémoire, non daté, est assurément déjà ancien. Nous avons marché depuis l'époque où il a été écrit.) — Enfin, l'étude sur les « résultats, » quelque peu optimiste assurément, est fort curieuse. A la fin du volume, dix annexes : règlements, tableaux statistiques, cartes relatives à la densité de la population scolaire parisienne, notices nécrologiques sur certains collaborateurs de M. Gréard qui a dû certainement faire le vide absolu dans ses tiroirs, en publiant ces quatre tomes.

Les problèmes relatifs à l'enseignement secondaire sont examinés dans cinq Mémoires considérables, qui remplissent deux volumes : l'enseignement classique à Paris en 1880 ; l'enseignement secondaire spécial ; l'enseignement secondaire des filles ; la question des programmes ; l'esprit de discipline dans l'éducation.

C'est surtout de la population scolaire, du nombre et de la condition matérielle des établissements, des fondations nouvelles à réaliser (naturellement à coups de millions) que M. Gréard s'occupe, quand il traite de la situation de *l'Enseignement classique à Paris en 1880 ;* il ajoute quelques considérations sur l'enseignement libre, sur l'internat dont il demeure partisan, sur la nécessité de diversifier les programmes selon les aptitudes. — En ce qui concerne l' « enseignement secondaire spécial, » après en avoir retracé l'histoire depuis les premiers essais en 1829, jusqu'en 1880, il en développe longuement l'utilité, compare nos établissements de cet ordre aux institutions analogues de l'étranger et notamment aux *Realschulen* de nos voisins, donne les résultats d'une enquête entreprise dans le ressort de l'académie de Paris, formule ses desiderata et insiste sur la nécessité, pour fortifier l'enseignement classique, de travailler à l'affermissement de l'enseignement spécial. — Quant à *l'Enseignement secondaire des filles,* avant de résumer les mesures prises à cet égard depuis le commencement de ce siècle jusqu'à la loi Camille Sée, M. Gréard énumère les faits principaux relatifs aux écoles primaires de filles, puis sous ce titre : *la Tradition de l'esprit français*, il donne un tableau rapide et intéressant de l'éducation des filles en France. On devine qu'il y aurait ici plus d'une réserve à faire. — Vient ensuite la très grave *Question des programmes* ou du surmenage. Ici encore le Mémoire comprend une partie historique et une partie critique et doctrinale, d'abord soixante-dix-sept pages nourries et impartiales sur la succession des plans d'étude chez nous, du XVIe siècle à 1884 ; puis l'examen des solutions proposées : après avoir repoussé l'éducation utilitaire de Spencer, l'éducation classique pure de V. de Laprade, les systèmes de la bifurcation, du raccordement et des matières facultatives, M. Gréard propose la séparation rigoureuse des enseignements dont la diversité s'impose aujourd'hui, le maintien de deux types tranchés d'enseignement classique, selon que la culture littéraire ou la cul-

ture scientifique y prédominent ; il conseille ensuite de donner aux élèves des établissements des deux ordres une direction conforme au développement naturel des facultés de l'enfant, de multiplier les sections de classes, d'assurer de la part du maître une direction plus intime. — Enfin le Mémoire sur *l'Esprit de discipline dans l'éducation* écrit à propos des désordres qui ont éclaté, il y a quelques années, à Louis-le-Grand, traite des châtiments corporels encore en usage à l'étranger, réfute avec une très ferme et très pénétrante logique le système des « réactions naturelles » de Spencer qu'on pourrait tout aussi bien dénommer le système du « laisser-faire, » établit la nécessité rigoureuse de l'autorité dans l'éducation, montre les avantages de l'éducation commune, plaide en faveur de l'internat, dont la nécessité s'impose en beaucoup de cas, réclame l'intervention de la famille et... est muet sur l'influence de la religion.

Les annexes de ces deux volumes ne comprennent pas moins de 43 numéros. Il faut signaler notamment la série très complète des modifications du programme de l'enseignement classique universitaire, et les tableaux, fort bien compris, du programme de l'ancienne université, des jésuites, des oratoriens et de Port-Royal.

Le volume sur l'enseignement supérieur est composé de deux parties : *l'Enseignement supérieur à Paris en 1881*, et *le Baccalauréat*. Il s'agit surtout dans la première des améliorations matérielles apportées à l'installation des Facultés parisiennes : c'est un effrayant défilé de millions ; on y trouve aussi quelques pages sur l'esprit nouveau de leur enseignement. Le second Mémoire est très étendu et très curieux. M. Gréard y donne les résultats détaillés de l'enquête de 1884, l'histoire sommaire du baccalauréat depuis le moyen âge, enfin ses conclusions : l'examen intérieur, usité en Allemagne, est impossible en France en raison des vœux contraires du corps enseignant et des droits de la liberté ; il faut réformer le baccalauréat par le baccalauréat, c'est-à-dire procéder par réformes de détail et surtout fortifier l'enseignement classique par le développement de l'enseignement spécial, lequel absorbera toute une catégorie d'élèves dont la présence empêche le progrès sérieux, et que des examens de passage sévères élimineront au grand profit des classes qu'ils encombrent.

Les annexes donnent les délibérations des conseils des diverses facultés de Paris relativement à l'amélioration de leurs bâtiments, des curieuses statistiques des examens et des diplômes conférés, enfin de plans détaillés qui seraient infiniment plus utiles s'ils étaient accompagnés de légendes.

Tel est cet ouvrage important au double point de vue de l'histoire de l'enseignement et des doctrines pédagogiques. Il s'impose à l'attention des esprits éclairés qui en pourront faire leur profit, alors

même — et c'est mon cas — qu'ils seraient loin de partager toutes les idées de l'auteur.

ERNEST ALLAIN.

Le Gouvernement et le Parlement britanniques. Tome I. *Le Gouvernement.* Tome II. *Constitution du Parlement.* Tome III. *La Procédure parlementaire,* par le comte DE FRANQUEVILLE. Paris, Rothschild, 1887, 3 vol. in-8 de XI-595, VIII-567, VIII-575 p. — Prix : 20 fr.

Quand on veut, d'ordinaire, se rendre compte de la constitution d'un pays, il suffit de la lire : en Angleterre, il faut la « vivre; » c'est qu'en effet, à côté de la loi écrite ou coutumière, on doit étudier la façon dont elle est appliquée pratiquement, l'usage qui la contredit ou l'interprète ; c'est ce que M. de Franqueville fait observer dans sa préface en revendiquant pour son ouvrage le mérite de la bonne foi ; ses lecteurs lui reconnaîtront celui-là et d'autres avec ; ils apprécieront la netteté de la méthode, l'heureux choix des expressions, l'ordre parfait dans lequel sont classés des détails abondants... toutes qualités peu communes. Mais surtout, ils seront fiers de voir un Français mener à bien cette œuvre colossale qui semblait défier la persévérance des Anglais eux-mêmes, et que chez eux on considérait comme irréalisable.

Les rouages de ce grand mécanisme qu'on nomme la Constitution britannique sont restés invariables depuis six siècles dans leur forme apparente : mais leur rôle et leur importance ont subi des altérations très profondes. Le Parlement impérial, qui est avec le Sénat de l'ancienne Rome la plus vénérable et illustre assemblée que le monde ait vue, comprend trois facteurs : le souverain, les lords, les communes. Il ne faut pas croire que le droit héréditaire ait été dès l'origine fermement établi ; le respect que le peuple anglais professe pour son souverain, le sentiment de *loyalty* (le mot est intraduisible) qui le guide dans ses rapports avec le trône, font illusion à ce sujet. En droit, l'hérédité est assez incertaine, et M. Gladstone ne pouvait être contredit quand il déclarait naguère que les Chambres avaient encore le pouvoir de changer ou d'interrompre l'ordre de succession au trône ; mais en fait, il y a là une coutume constitutionnelle qui, pour une nation aussi pénétrée de l'esprit de tradition, vaut mieux que tous les textes de lois. Il n'y a donc point de droit divin, mais il y a un droit historique, il y a une alliance scellée par le temps. Tel est le caractère de la royauté, et c'est dans ce sens qu'on dit l'Angleterre « monarchique. »

On la dit aussi « aristocratique, » ce qui prête à certaines confusions, car si la monarchie y est d'une nature toute spéciale, l'aristocratie, dont on ne saurait nier l'existence, n'y ressemble à aucune autre aristocratie. Une noblesse sans privilèges, une noblesse attachée

à une fonction publique, de telle sorte qu'on ne peut imaginer l'une sans l'autre, voilà ce qui siège à la Chambre des lords. Sur ses bancs, tous ne représentent pas le principe héréditaire ; il y a des pairs à vie, des pairs ecclésiastiques ; il y en a aussi d'élus, qui représentent l'Écosse ; c'est toute l'histoire de la noble assemblée qu'il faut refaire pour trouver dans le passé l'origine de ces catégories différentes.

Quant aux communes, elles ont pris une importance qui n'échappe à personne ; c'est à elles surtout qu'il appartient d'exécuter le programme parlementaire dans ses trois points principaux : l'institution d'un gouvernement, le contrôle de ce gouvernement, la confection des lois. La Chambre est dirigée par les « leaders, » dont le pouvoir est grand, et envers lesquels les députés font preuve, la plupart du temps, d'un remarquable esprit de discipline. C'est par cette forte organisation des partis que la machine gouvernementale a pu si bien fonctionner ; la majorité ayant près d'elle une opposition pour la restreindre et relever ses erreurs, et cette opposition, à son tour, ayant pour la modérer la perspective d'une accession au pouvoir toujours possible et toujours pleine de responsabilités graves.

Le cabinet, en qui réside le gouvernement proprement dit, est une institution éminemment variable ; on l'étend quand il en est besoin, on le restreint en d'autres circonstances, et entre les portefeuilles il n'y a nulle égalité. Il existe des ministres administrateurs et des ministres qui ne le sont pas ; certains ont des titres honorifiques détachés de toute charge effective ; et à la tête de ce cabinet, qui n'a pour ainsi dire pas d'existence légale, le chef de la majorité, devenu le « Premier » exerce un pouvoir presque dictatorial sur ses collègues.

Il est vrai qu'il y a le conseil privé, nombreuse réunion dont le trait caractéristique est qu'il ne se réunit pas. En théorie, tous les actes de souveraineté devraient être accomplis par son intermédiaire, mais il a depuis longtemps cessé de remplir ce rôle, et ce n'est pas lui assurément qui limite la puissance du Premier. Quant à la responsabilité ministérielle, nul texte ne la proclame, et pourtant où existe-t-elle plus rigoureusement, où est-elle plus solidaire que chez nos voisins ?

La prérogative royale enfin ne répond pas davantage aux apparences ; le souverain est bien puissant en droit ; il ne peut rien en pratique, et s'il a une influence — influence qu'il ne faut pas méconnaître en disant qu'il est le maître des cérémonies de ses sujets — c'est seulement à condition de l'exercer avec beaucoup de tact et de délicatesse, et dans des limites assez étroites.

Ce n'est pas un aperçu de la constitution anglaise que j'ai prétendu donner ici ; ce serait bien de l'audace en vérité ; j'ai voulu plutôt donner une idée des obstacles que M. de Franqueville a eu à surmonter pour voir la fin de son œuvre — et aussi un exposé des principales

erreurs auxquelles l'opinion publique s'est laissée entraîner chez nous en ce qui touche le gouvernement de l'Angleterre. Quelques mots maintenant sur le plan de l'ouvrage. Il comprend trois volumes, consacrés l'un au gouvernement, les autres à la constitution du parlement et à la procédure parlementaire.

Il est d'abord question des lois et coutumes constitutionnelles, puis de l'hérédité de la couronne envisagée à travers les siècles depuis les Saxons jusqu'à nos jours ; le chapitre intitulé : *Limitation du pouvoir royal*, contient un remarquable coup d'œil d'ensemble sur cette lutte entre le souverain et ses vassaux, lutte qui, en somme, résume entièrement l'histoire d'Angleterre ; on y voit les barons imposant au roi la grande charte, puis le despotisme des Tudors aboutissant, sous les Stuarts qui en continuent les traditions, au sanglant établissement de la république; enfin le compromis sagement libéral de 1688, qui est encore le fondement de l'état de choses actuel. M. de Franqueville, dans un même examen rétrospectif, compare l'heptarchie de jadis au brillant empire dont l'immensité « confond l'imagination » et son introduction générale étant ainsi achevée, il passe en revue les éléments de la constitution anglaise ; le souverain, sa prérogative, son action, la situation faite à sa famille, l'ordonnance de sa maison, puis le cabinet, les différentes catégories qui le composent, l'organisation des partis.

Dans le second volume, l'auteur examine les divers aspects du Parlement et les origines de sa formation, l'Église, la noblesse et les collèges électoraux. Il entre dans de curieux détails à propos de la préparation des élections, de leur règlementation et de leur prix de revient.

Et après avoir constitué le Parlement, il le fait fonctionner sous les yeux de ses lecteurs; c'est l'objet du tome troisième, où l'on voit apparaître la figure grave du *speaker* auquel les orateurs s'adressent en parlant, parce qu'il est non le chef, mais la représentation de l'assemblée. — Ce tome est sans doute le plus important et le plus remarquable; il emprunte pour nous aux événements dont le Palais Bourbon est fréquemment le théâtre une saisissante actualité; dans la manière dont fonctionnent les commissions, dont sont introduits les bills, dont est préparé le budget surtout, que de choses nous aurions avantage à copier! Entre autres usages dignes d'attention, il faut citer celui des questions aux ministres, qui semble avoir beaucoup plu à M. de Franqueville. Il offre en effet une bien puissante garantie à la liberté contre tous les abus qui pouvaient la restreindre. Tous ceux qui ont assisté à quelque séance de la Chambre des communes ont été frappés par cette suite de questions sur les sujets les plus différents auxquelles les membres du cabinet répondent selon leur compétence respective. Il

en passe une kyrielle en quelques instants, et tout ce qui peut préoccuper l'opinion publique se trouve de la sorte signalé à l'attention des députés.

S'il faut faire un reproche à M. de Franqueville — et un éloge général sur tous les points peut-il s'appeler une critique? — j'exprimerai un regret : c'est qu'à la fin de son ouvrage, il ait consacré un tout petit chapitre à traiter un sujet immense. S'il n'avait entendu écrire qu'un livre de renseignements, un dictionnaire, ce petit chapitre n'eût même pas été nécessaire, mais heureusement il s'est élevé plus haut; son ouvrage est bien un traité, mais c'est un traité pensé, réfléchi, jugé, qui n'a rien de la sécheresse d'un simple énoncé de faits. Il avait donc le droit de le terminer par une étude sur l'avenir démocratique de l'Angleterre. Mais il s'est borné sur ce point à exprimer sa confiance dans la sagesse du peuple anglais ; on eût aimé à avoir son avis sur les tendances des partis qui se trouvent en présence, sur leurs transformations probables, sur le petit mouvement centralisateur et sur le grand mouvement fédéraliste qui se dessinent d'une part dans les rangs des socialistes, de l'autre dans les rapports entre les colonies et la métropole. Voilà mon regret ; je le transforme en vœu, car l'auteur voudra sans doute ajouter encore quelque chose à la longue liste des travaux qu'il a consacrés à faire connaître l'Angleterre à ses concitoyens. Ceux-ci l'ont déjà rangé parmi les anglomanes; l'anglomane, ce n'est pas, comme on pourrait le penser, celui qui copie nos voisins dans les habitudes de leur vie journalière : point du tout; c'est celui qui ose trouver admirable quelqu'une de leurs institutions; à celui-là l'opinion publique inflige le surnom d'anglomane, imbue qu'elle est des plus ineptes préjugés à cet égard. Mais c'est un surnom dont on peut être fier, car il indique qu'on a en soi la notion juste de ce que sont la vraie liberté et la vraie égalité, celles que l'on n'inscrit point sur les façades de Londres, mais qui forment le frontispice glorieux de la vieille constitution britannique. PIERRE DE COUBERTIN.

Essai sur la théorie du salaire. *La Main-d'œuvre et son prix*, par P.-V. BEAUREGARD, professeur agrégé à la Faculté de droit de Paris. Paris, Larose et Forcel, 1887, in-8 de 414 p. — Prix : 10 fr.

La « répartition » est, des quatre parties entre lesquelles on divise habituellement la science économique, celle qui a été le moins élaborée jusqu'ici. L'ouvrage de M. Beauregard l'élucide sur un des points les plus importants : la fixation du prix du travail manuel; c'est à cette question d'un intérêt vital qu'il restreint son étude : il ne faut pas y chercher une théorie complète de la condition des classes ouvrières.

Dans une première partie, *Histoire et statistique comparée,* l'auteur étudie les variations du « salaire nominal » (somme d'argent payée en monnaie à l'ouvrier) et du « salaire réel » (quantité de choses utiles qu'avec cette somme d'argent l'ouvrier peut se procurer) aux différentes époques de l'histoire, depuis la Grèce et Rome jusqu'à l'année 1882. Les chapitres consacrés à l'antiquité et au moyen âge sont faits de seconde main et l'on pourrait y relever quelques erreurs. Elles tiennent à ce que l'auteur veut apprécier uniquement d'après le prix du blé-froment, le pouvoir d'acquisition des salaires. Il a, à bon droit, pour l'appréciation du salaire réel à l'époque contemporaine, abandonné cette base trop étroite, et il se sert d'un tableau des principaux objets de consommation avec des coefficients gradués. Quoi qu'il en soit de quelques méprises historiques, elles n'ont pas grande importance pour l'établissement de la théorie générale du prix de la main-d'œuvre. Arrivé à ce siècle-ci, le travail de M. Beauregard prend beaucoup plus de précision. Il est déduit presque exclusivement des statistiques officielles et aboutit à établir, par périodes de vingt ans, la moyenne des salaires des ouvriers de cinq grandes catégories (agriculture, — industries du bâtiment, — mines, — grande industrie, — petites industries, en distinguant pour ces deux dernières, entre Paris et les départements). L'emploi de ces statistiques et des déductions générales que M. Beauregard tire, commande des réserves. Ce procédé ne donne pas une idée juste des faits concrets et ils sont très inférieurs à l'observation directe des familles ouvrières, telles que Le Play en a tracé le cadre dans ses admirables monographies. Cependant, ces chiffres donnent une idée d'ensemble exacte des mouvements généraux qui se sont produits dans le prix de la main-d'œuvre : ils établissent que, depuis le commencement du siècle, l'ouvrier a gagné considérablement, non seulement au point de vue du salaire nominal, mais même à celui du salaire réel, c'est-à-dire en tenant compte de l'élévation du coût de la vie. Seulement ses consommations ont augmenté considérablement. M. Beauregard établit cette statistique pour l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis : il en dégage quelques faits généraux d'une haute importance, pour déterminer les différences du mouvement social entre ces pays et la France.

Cette première partie n'est, en quelque façon, qu'une introduction à la seconde, qui établit la théorie du salaire. M. Beauregard montre d'abord comment elle est une dépendance de la théorie générale de la valeur; puis il décrit le mécanisme qui fixe le taux du salaire à un moment donné, les principaux faits qui influent sur le taux des salaires et produisent ses variations, enfin les inégalités de salaires qui s'observent à tout moment dans un même pays. Dans cette étude, l'auteur montre une grande connaissance des faits économiques et des lois gé-

nérales qui en découlent. Ces lois sont permanentes parce qu'elles tiennent à l'identité de la nature humaine, et elles s'observent à travers tous les faits de coutume. Il ne méconnaît nullement pour cela l'influence de la coutume ; mais il montre parfaitement comment, en nature de salaire, elle suppose toujours le jeu préalable des offres et des demandes et se meut, quant au taux même du salaire, dans les mêmes limites que les débats qui s'élèvent entre les patrons et les ouvriers modernes.

M. Beauregard appartient à l'école « orthodoxe. » Il prend pour point de départ, après les avoir démontrées à nouveau, les vérités scientifiques qu'ont posées Adam Smith, J.-B. Say, Rossi, Bastiat, Stuart Mill; mais il éclaire les points laissés obscurs par eux et il rectifie les erreurs qu'ils ont commises. C'est ainsi qu'après Thomson, Walker et Leroy Beaulieu, il achève de renverser la théorie du fonds commun des salaires, et montre que le salaire attribuant à l'ouvrier une part dans le produit espéré de l'industrie, son taux est déterminé principalement par cette productibilité. Ce qui est l'œuvre propre de M. Beauregard, c'est de préciser, beaucoup mieux que ne l'avait fait Stuart Mill, le mécanisme de l'égalisation des offres et des demandes, d'où le taux des salaires résulte à un moment et sur un marché donnés. Il y déploie des qualités remarquables d'analyse et d'exposition. En résumé, cet ouvrage est un des meilleurs livres d'économie politique écrits depuis dix ans, et il contraste heureusement avec plusieurs ouvrages publiés par les professeurs des Facultés de droit de l'État, dans ces dernières années. L'auteur pose des principes excellents sur la question des rapports qui doivent exister entre les patrons et les ouvriers et montre fort bien comment les idées, les sentiments et l'organisation des uns et des autres peuvent — dans le cercle tracé par les lois économiques de la productivité, de l'industrie et du coût du travail, — amener à régler pacifiquement le prix de la main-d'œuvre. Dans un dernier chapitre, il prouve que l'effet général de la civilisation tend à élever les salaires, et il fait justice des déclamations des socialistes sur une prétendue détérioration de la condition des ouvriers, depuis que la grande industrie s'est développée et que le capital joue un rôle plus considérable dans la production. XX.

De l'exploitation économique des lignes secondaires des grands réseaux de chemins de fer *dans les différents pays de l'Europe*, par L. de Busschère, ingénieur à la Direction des voies et travaux ; J. de Jaer, ingénieur en chef à la Direction de la traction et du matériel ; P. Nich, inspecteur à la Direction de l'exploitation. Bruxelles, E. Ramlot, 1887, in-4 de vii-384 p., avec atlas in-folio de xxiv pl.— Prix : 15 fr.

D'une spécialité un peu étroite, cet ouvrage n'a pas eu, que nous

sachions, de similaire jusqu'à ce jour. Il comble par conséquent une lacune assez importante dans les études relatives aux chemins de fer. C'est le compte rendu d'une mission confiée par le gouvernement belge à des fonctionnaires, chefs de service, représentant les trois branches autonomes qui constituent une administration de chemins de fer; nous reconnaissons que ce concours était excellent pour mener à bonne fin une étude de ce genre. Dans ce but, les trois auteurs ont dû parcourir tour à tour la France, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la Hollande, afin d'examiner sur place le fonctionnement des divers services et de recueillir les nombreux renseignements qui leur étaient nécessaires. Nous ne pouvons les suivre dans les développements qu'ils accordent à chaque système en particulier; nous nous bornerons à dire qu'il ressort de la lecture de cet ouvrage : 1° que l'organisation du service de l'exploitation des lignes secondaires, c'est-à-dire à faible trafic, doit reposer sur des bases rationnelles et économiques radicalement différentes de celles de grandes lignes, à trafic intense; 2° que le problème à résoudre consiste à établir par des moyens judicieux, fort variables du reste, un rapport convenable entre les recettes et les dépenses, en restreignant ces dernières le plus possible; 3° qu'on arrive plus ou moins à la solution de ce problème : en construisant, autant que faire se peut, des lignes à voie étroite, dont les frais de construction et d'entretien sont très inférieurs à ceux des lignes à voie normale; en créant un matériel spécial d'un poids mort relativement faible eu égard au tonnage utile ; en organisant des trains de composition réduite, remorqués par des machines-tenders, des machines-fourgons, et mieux encore, par des voitures à vapeur du système Belpaire; enfin et surtout, en réduisant le personnel des divers services au strict nécessaire.

L'ouvrage est accompagné d'un bel atlas in-folio de XXIV planches. De bons dessins au trait, cotés, représentent en plans, coupes et élévations, soit des types spéciaux de machines, soit du matériel fixe ou mobile, soit enfin des bâtiments d'exploitation pour lignes secondaires. En parlant aux yeux, ces dessins élucident les parties techniques du texte, qui ont besoin de cet indispensable complément pour être bien comprises. D. M.

BELLES-LETTRES

Grammaire grecque, par Ernest Koch. Traduite de l'allemand et mise au courant des travaux les plus récents de la philologie, par l'abbé J.-L. Rouff, professeur au petit séminaire de Paris, avec une préface de O. Riemann, maître de Conférences à l'École normale supérieure. Paris, Colin, 1887, in-8 de XIV-699 p. — Prix : 8 fr.

Pendant que les Allemands traduisent nos romans et nos pièces de théâtre, de notre côté nous traduisons leurs grammaires et leurs

ouvrages d'érudition. A entendre quelques « germanisants, » l'Allemagne posséderait certains monopoles scientifiques devant lesquels il faudrait, bon gré mal gré, s'incliner. J'avoue ne pas être absolument convaincu, et puisqu'il s'agit ici de grammaire grecque, les publications de Burnouf, de Chassang, de Leclair et Feillet, de Bailly, du P. Janssens, pour ne citer que celles-là, répondaient suffisamment aux diverses exigences de notre enseignement classique.

Cela dit, il ne m'en coûte nullement de reconnaître que M. l'abbé Rouff a été heureusement inspiré dans son choix. En lisant la *Grammaire* de Koch, on s'aperçoit sans peine qu'on a secoué le joug de la routine, et que sur chaque point on est en présence d'une science toute moderne, attentive aux moindres découvertes, jalouse de mettre à profit tous les progrès. En même temps qu'on trouve ici des explications qu'on chercherait vainement ailleurs, les notes ajoutées par le traducteur contiennent des remarques, parfois des rectifications précieuses, ou mettent sur la voie de rapprochements fort instructifs. M. Riemann ne s'est pas trompé en écrivant dans sa *Préface :* « Les règles essentielles dont l'ensemble constitue la syntaxe attique sont exposées dans ce livre d'une façon développée et complète, sans que cependant l'auteur se perde dans le détail, et sans que son œuvre cesse tout à fait d'avoir un caractère élémentaire. »

Ce qui nous a particulièrement satisfait, ce sont les règles relatives au rôle spécial des divers temps et des divers modes, le rattachement des prépositions à l'étude des cas dans la syntaxe, enfin le dernier chapitre, où quarante pages sont consacrées aux très nombreuses particules dont l'emploi judicieux est tout à la fois une condition indispensable et un cachet authentique d' « atticisme. »

Plus savante, plus logique peut-être que dans nos propres grammaires, la distribution des matières est telle qu'elle surprendra chez nous un lecteur même instruit. Quelques expressions ont une forte saveur germanique : ainsi le « moyen dynamique » servant à indiquer « que le sujet contribue de son énergie et de ses ressources à l'action du verbe » : l'optatif « oblique, » la proposition « concessive, » l'attribut « proleptique, » un mode « potentiel » ou « irréel, » une construction « distinctive » ou « participiale, » etc. Comptons un peu sur la future édition du dictionnaire de l'Académie pour naturaliser ces nouveaux termes ou ces nouvelles acceptions.

Ajoutons que le côté typographique est irréprochable, comme dans tout ce qui sort des presses de la maison Desclée à Bruges. On aurait pu d'ailleurs restreindre le luxe des exemples ou du moins se contenter, comme dans la syntaxe de Matthiæ, d'imprimer seul en gros caractères le premier et le plus important.

C. Huit.

Essai sur l'éloquence judiciaire à Rome pendant la République. Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, par Jules Poiret, professeur au lycée de Douai, chargé de cours à la Faculté de Douai. Paris, E. Thorin, 1887, in-8 de 299 p. — Prix : 7 fr. 50.

C'est une belle page d'éloquence que M. Poiret vient d'écrire à la gloire de l'éloquence judiciaire à Rome pendant la République. Son *Essai* est une œuvre remplie d'ingénieux aperçus et de fines analyses, où l'auteur a fait revivre, avec beaucoup d'art et une connaissance parfaite de la littérature romaine et des mœurs de l'antiquité, les débats passionnés et les agitations bruyantes du Forum. On sent qu'il l'a parcouru souvent par la pensée, on dirait qu'il y a suivi les luttes oratoires dont il nous décrit la splendeur, qu'il a pris place dans le cortège des clients et des admirateurs de Cicéron, qu'il a jugé sur ses immortels plaidoyers; ce sont presque des impressions personnelles qu'il nous retrace.

M. Poiret constate au début de son livre le crédit immense dont jouissaient les orateurs à Rome, l'action prépondérante et incontestée qu'ils exerçaient sur la marche des affaires publiques; il en recherche les raisons et l'origine. Puis il nous mène à sa suite au Forum; il nous conduit devant chacun des monuments qui le décorent ou l'entourent; il nous en fait une description consciencieuse et détaillée; cette promenade archéologique est singulièrement facilitée d'ailleurs par le plan qu'en guide obligeant il a, dès la première page, placé sous nos yeux.

Le théâtre ainsi connu dans sa topographie et dans ses détours, il s'agit de l'animer. Les acteurs du drame ou de la comédie judiciaire qui va s'y jouer paraissent l'un après l'autre. Voici le président, voici les juges, voici l'accusateur, voici l'accusé, et le public qui se réjouit d'assister à sa condamnation ou à son triomphe; voici enfin le premier rôle, le défenseur, le *patronus*. En nous le présentant, M. Poiret s'attache à nous le faire bien connaître; il détermine les qualités et les vertus qui lui sont nécessaires, l'éducation pratique, l'entraînement laborieux auquel il a dû se soumettre pour y parvenir, l'hygiène de son talent, la source des revenus qui alimentent son luxe et sa prodigalité. L'auteur nous fait assister aux diverses phases d'un procès et étudie les conséquences possibles de la sentence qui le termine. Enfin, tirant la conclusion des prémisses qu'il a posées, il affirme que, parmi les caractères de l'éloquence qu'on préférait à Rome, ceux qui conviennent le plus particulièrement à l'orateur romain, ce n'est ni la véhémence, ni le pathétique, mais l'*urbanitas* et la *gravitas*, c'est-à-dire l'atticisme et l'autorité. L'un et l'autre se rencontrent au plus haut degré dans le livre de M. Poiret.

W.

Le Treizième Siècle littéraire et scientifique, par A. Lecoy de la Marche. (Société de Saint-Augustin. Collection littéraire.) Lille, Desclée, de Brouwer et Cie, 1887, in-8 de IV-358 p. — Prix : 4 fr.

« Le XIIIe siècle occupe dans le moyen âge la place que tient dans l'antiquité le siècle de Périclès, dans les temps modernes le siècle de Louis XIV. » Cette phrase, en tête de la préface, est d'une grande justesse. Tous les chapitres du volume en sont la preuve.

Au point de vue de la langue, on peut dire en effet que du XIIIe siècle date le français. On le parle : on ne parle plus latin « que dans l'Église et dans les écoles. » On l'écrit : les premières chartes en français datent des environs de 1250. Le bas latin est encore appris, mais seulement par les grands, le roi saint Louis, les clercs et les religieuses. Cet enseignement était donné dans les villes, et même dans les campagnes; dans les Universités, où l'on faisait alors les études secondaires et supérieures, et dans les écoles rurales, témoin l'examen que fit subir Eudes Rigaud (p. 31, n. 2). Ce qui caractérise, alors, comme aujourd'hui l'enseignement de l'Université, c'est qu'il développait surtout les facultés supérieures, en premier lieu : la théologie. Celle-ci est absorbée par le plus grand génie qui ait jamais existé : saint Thomas d'Aquin; ses maîtres, Albert le Grand et Alexandre de Halès; ses adversaires, Guillaume d'Auvergne et saint Bonaventure. Lisez l'admirable preuve de l'existence de Dieu (on ne saurait assez louer M. Lecoy de la Marche de l'avoir donnée tout entière). Le même génie transforme la philosophie d'Aristote. Il lui assure un immortel triomphe. Ces deux sciences ont atteint au XIIIe siècle leur point culminant; elles dominent toutes les autres. La rhétorique a quelques sermons; la poésie a les hymnes admirables de Thomas d'Aquin, les chansons de geste et les mystères; l'histoire a Joinville; mais ce sont vraiment des sciences accessoires. Que dire de la bibliophilie, de la géographie, des sciences mathématiques, physiques et naturelles? Les progrès, il y en a; mais ils ne sont pas éclatants comme ceux de la théologie et de la philosophie; et l'auteur en est quelquefois réduit à remonter plus haut dans les siècles ou à descendre plus bas pour remplir son chapitre.

C'est qu'avant tout et par-dessus tout il y a saint Thomas d'Aquin et le courant qu'il a créé et qui entraîne le monde scientifique vers la recherche des causes premières. Voici pourquoi ce siècle est supérieur à celui de Périclès et à celui de Louis XIV. On est arrivé à atteindre à Dieu par la raison, et à le connaître par la foi.

Cet ouvrage sera donc le bienvenu dans toutes les familles vraiment intelligentes. Il eût fait plus de bien encore, si les chapitres consacrés aux deux sciences maîtresses du monde au XIIIe siècle eussent été plus développés. Vous me direz : mais il faudrait un livre! C'est précisément ce que nous désirons.

C. A. B.

Études critiques sur l'histoire de la littérature française, par Ferdinand Brunetière. 3e série. Paris, Hachette, 1887, in-16 de 327 p. — Prix : 3 fr. 50.

Il est bien difficile de faire la critique d'un livre de critique, surtout quand on a peu d'espace et que ce livre n'est pas consacré à un seul écrivain, — ce qui donnerait à un examen de l'unité, — mais à plusieurs auteurs d'esprit, de genres et de temps différents. La difficulté s'accroît encore considérablement quand l'ouvrage que l'on tente de faire connaître a été composé par un homme tenant à approfondir toutes les questions, voulant voir et voyant ce qui a échappé à ses devanciers, suivant une pensée dans ses moindres replis et pour produire, dans leur complète intégrité, des observations souvent minutieuses, employant parfois un langage subtil, métaphysique, où il faut chercher le rayon au milieu de réelles obscurités. M. Brunetière est un de ces critiques-là et il m'est impossible de le suivre comme il le faudrait, comme je le voudrais, dans l'ample développement de ses idées. La première étude de son dernier volume a pour sujet Descartes et son influence sur l'esthétique, la seconde Pascal. Ces deux noms seuls, Descartes, Pascal, ne suffisent-ils pas pour indiquer tout ce que M. Brunetière a pu remuer d'opinions et aussi l'impossibilité d'une analyse ? Ce n'est pas avec moins de soin et de perspicacité que la critique a étudié Le Sage. Mais en laissant de côté de très intéressantes considérations accessoires, on peut facilement arriver à résumer la pensée de l'auteur. Après une excursion dans les romans qui précédèrent *Gil-Blas*, après avoir très bien démontré que certains livres considérés comme romans de mœurs ne le sont pas, que le *Roman bourgeois,* par exemple, cité parfois comme une production réaliste, s'il ne touche en rien à l'idéalisme, est faux parce qu'il offre non une peinture, mais une caricature de la vie telle qu'elle est, M. Brunetière passe aux romans espagnols, entrevus, je crois, à travers le livre de Ticknor, plutôt que connus directement ; là, il me le semble, il a appuyé outre mesure sur une question depuis longtemps jugée : l'originalité de Gil-Blas, que son traducteur espagnol, le Père Isla, prétendait nous reprendre pour le restituer à sa véritable patrie. M. Brunetière, d'ailleurs, fait la part d'influence qui peut revenir à l'Espagne et arrive à cette conclusion que Le Sage est le premier qui ait, en France, écrit des romans de mœurs, et qu'il y parvint en dégageant de la gangue picaresque ce qui pouvait s'y trouver de véritablement humain.

Dans son étude sur Marivaux et dans celle qui la suit sur Prévost, M. Brunetière continue ses intéressantes recherches sur le roman de mœurs. *Marianne, le Paysan parvenu, Manon Lescaut* surtout avaient été l'objet d'examens patiemment exécutés par plusieurs de ses pré-

décesseurs. On aurait cru que sur ces livres il n'y avait plus rien à dire ; on admire tout ce que M. Brunetière a su faire jaillir de ces sujets qui paraissaient épuisés, toutes les observations imprévues, toutes les idées fines et judicieuses qui font d'un critique un écrivain vraiment original.

Nous avons vu avec plaisir que, à propos d'un livre de M. Maugras, M. Brunetière trouve, — à l'exception de Buffon et de Montesquieu, — les grands hommes du XVIIIe siècle, et surtout les deux plus grands : Voltaire et Rousseau, d'assez laids personnages. L'article qu'il leur consacre, très curieux, très vrai, ne dément en rien cette opinion si franchement exprimée, et il est fort à lire à notre époque de statues et de niais engouements.

Un ouvrage de M. Deschanel, *le Romantisme des classiques,* fournit à M. Brunetière le sujet de son dernier article. Suivant M. Deschanel, un romantique est un classique en route pour parvenir. La définition ne semble pas juste à M. Brunetière, mais comment expliquer le sens d'un mot si élastique qu'on a pu l'étendre du vicomte d'Arlincourt à Châteaubriand, de Népomucène Lemercier à Victor Hugo? M. Deschanel fait d'innovations hardies les éléments du romantisme. Il loue Corneille comme d'une nouveauté, d'avoir choisi le sujet du *Cid :* M. Brunetière lui répond, qu'avant Corneille, on avait mis sur la scène des épisodes modernes. Et, à ce compte, M. Brunetière aurait pu ajouter que, quand d'Aubignac, en 1641, fit jouer une tragédie *en prose*, dont Jeanne d'Arc était l'héroïne, il fut, à coup sûr, plus novateur que Corneille. En résumé, le mot romantique reste encore à définir. Quant au classicisme, voici, suivant notre critique, si je le comprends bien, quelles sont les conditions où il se peut produire. Au moment où une langue a atteint son apogée, si une œuvre rend fidèlement l'esprit national et si elle le rend dans le temps où le genre auquel elle appartient est à sa perfection, cette œuvre est classique. C'est le siècle de Louis XIV qui apparaît à M. Brunètière comme le midi d'une journée dont Rabelais et Montaigne auraient signalé l'aurore, dont le déclin verra Diderot et Rousseau. C'est ce siècle privilégié qui offre aussi les autres conditions voulues pour la production des œuvres classiques.

Nous tâchons de résumer la pensée de M. Brunetière ; nous ne la discutons pas, mais nous avouons que, séparée des considérations dont elle est le complément, elle peut sembler obscure et contestable. Même abrégée, tronquée, comme elle vient de l'être, elle peut toutefois faire comprendre tout le travail auquel se plaît cet esprit curieux et investigateur, faire comprendre aussi, comme nous l'avons déjà dit, la difficulté que présente le compte rendu d'un livre où tant de pages soulèvent une foule de questions complexes dont il faudrait pouvoir respecter le logique enchaînement.

TH. P.

HISTOIRE

Histoire civile et religieuse des papes, sous les empereurs païens, par C. Audisio, professeur à l'Université de la Sapience; traduite de l'italien par le chanoine Labis et annotée par le chanoine Delvigne. Lille, Desclée, de Brouwer et Cie, 1885, in-8 de xv-437 p. — Prix : 4 fr.

Le but de Mgr Audisio n'a point été d'écrire une histoire critique de la papauté sous les empereurs païens, mais de dégager de l'ensemble des faits l'empreinte irrécusable de l'influence des papes sur la société romaine. Son objet, comme on le voit, est plus philosophique qu'historique. Au surplus, assez se consacrent à la découverte et à la précision des détails pour que d'autres essaient de les mettre en œuvre, de les réunir par ce lien idéal — et je ne veux pas dire imaginaire — qui fait de l'histoire un enseignement philosophique et moral. Et qu'on ne dise pas que c'est là déformer les événements pour les plier à une idée fantaisiste! Cela serait vrai si l'on prétendait ramener les faits aux étroites limites d'une thèse préconçue; mais telle n'est point la méthode de l'auteur. « Nous tirerons, dit-il (p. xii), non de notre esprit, mais de faits publics et inattaquables, l'existence de l'idée catholique, restauratrice de l'univers, et nous en suivrons le développement extérieur et la perpétuelle réalisation dans l'histoire des papes, qui sont l'oracle permanent de cette idée. »

La critique de Mgr Audisio est modérée, ni trop indulgente, ni radicale. On pourrait lui en vouloir un peu de s'en être tenu à Petau pour les dates, et de n'avoir pas assez tenu compte des progrès de la chronologie. Comme livre de vulgarisation, une histoire sans conclusions morales est une inutile compilation; mais une thèse historique qui ignorerait les immenses découvertes réalisées de nos jours risquerait fort d'être mal venue. Reconnaissons, toutefois, que M. le chanoine Delvigne a tâché, par des notes, trop rares, à ce qu'il semble, de mettre sur quelques points l'ouvrage au courant des plus récents travaux. La traduction se lit agréablement et témoigne des réels efforts de M. le chanoine Labis pour substituer à l'italien la franche simplicité de la prose française. Le livre, enfin, est d'une élégante impression, comme tous ceux d'ailleurs qui sortent des ateliers de la Société de Saint-Augustin.

P. E.

Der katholische Dichter Aurelius Prudentius Clemens. *Ein Beitrag zur Kirchen- und Dogmengeschichte des vierten und fünften Jahrhunderts*, von P. Augustin Rösler, aus der Congregation des allerheiligsten Erlösers. — Freiburg im Breisgau, Herder 1886, gr. in-8 de xv-486 p. avec gravures.

L'auteur de cet article ne cesse d'admirer, au fur et à mesure qu'ils lui parviennent pour en rendre compte, les ouvrages que nos coreli-

gionnaires allemands font paraître chez l'éditeur Herder, de Fribourg. Strictement en règle avec les prescriptions canoniques (le présent volume a l'approbation de l'archevêque de Fribourg et l'*imprimatur* de l'ordinaire de Seckau et du supérieur des Rédemptoristes), il se dispense de recourir, pour se recommander au public, — comme l'usage s'en introduit de plus en plus en France dans le monde ecclésiastique, — à des lettres-préfaces émanées de personnages que leur haute position ne suffit pas toujours à rendre compétents.

Ce que le P. Rösler a eu particulièrement en vue dans Prudence, c'est le poète « catholique. » Un protestant, M. Clém. Brockhaus, remarquait en 1872, que l'Église a eu toujours une sorte de prédilection pour Prudence ; notre Rédemptoriste recherche la cause de ce fait. Deux parties à peu près égales divisent son livre : la vie et les doctrines de Prudence. Il applique à son sujet ce qu'affirmait de Sulpice Sévère M. Jak Bernays, dans sa remarquable étude sur la Chronique de cet auteur (1860) : « A une vive intelligence il faut joindre une saine critique et une grande sûreté de coup d'œil pour saisir dans le fouillis des événements civils et religieux les traces qu'y a laissées sa personnalité. » La biographie, le caractère et la composition des ouvrages de Prudence n'occupent guère qu'une quarantaine de pages ; par contre, ses poésies sacrées ont arrêté longuement notre auteur. Il revient au côté historique en étudiant sa lutte contre les hérésies et le paganisme de son temps. Cette première partie est terminée par deux chapitres sur l'influence littéraire de Prudence et sa vie dans la postérité. La seconde roule tout entière, comme on l'a dit, sur les doctrines théologiques de Prudence. Le P. Rösler présente, avec une grande sagacité d'analyse, ce qu'on peut extraire des œuvres de son auteur sur : l'Église et la règle de foi, les sources de la révélation, la nature de Dieu et la Trinité, les anges, l'homme et sa destinée, la sainte Vierge, le Sauveur et la Rédemption, l'éternité.

Il n'y aurait pas, ce semble, grand avantage à traduire cet ouvrage en français : ceux qui s'occupent de haute érudition savent, en général, assez d'allemand pour en tirer profit dans sa langue originale. Mais il est souverainement à souhaiter qu'on produise dans notre pays des monographies aussi savamment travaillées que celles du P. Rösler ; elles nous dispenseront de recourir si souvent à la science étrangère pour meubler nos bibliothèques. U. C.

Symbolæ ad illustrandam historiam Ecclesiæ Orientalis in terris coronæ S. Stephani, *maximam partem nunc primum ex variis tabulariis, Romanis, Austriacis, Hungaricis, Transylvanis, Croaticis, Societatis Jesu aliisque fontibus accessu difficilibus erutæ* a NICOLAO NILLES, S. J. Œniponte, Rauch, 1885, un tome en deux vol. in-8 de CXX-1088 p.

Les Églises, qui célèbrent en diverses langues d'après le rite grec,

sont ou séparées de la communion catholique ou, suivant l'expression consacrée, « uniates. » Celles de ces Églises qui se trouvent en Turquie, en Russie, en Grèce, en Roumanie, au Monténégro, ont été étudiées depuis longtemps sous toutes les faces dans les précieux travaux de Goar, de Le Quien, d'A. Breno, de Cozza, des Assemani, de Farlati, de Lancelot, etc., sans compter bien des ouvrages plus modernes. Par contre, les Églises de rite grec, séparées ou uniates, répandues dans l'Empire austro-hongrois, sont encore peu ou mal étudiées : le travail du R. P. Nilles vient combler en partie cette regrettable lacune dans nos connaissances historico-religieuses. Je dis en partie, parce que les deux volumes publiés ne se réfèrent qu'à une moitié de la monarchie austro-hongroise, la couronne de Saint-Étienne, et ne traitent que des Églises uniates. C'est déjà un champ bien vaste, où nous allons voir apparaître trois populations différentes.

1° Les Roumains ont traduit la liturgie grecque en langue roumaine vulgaire. Ils ont un archevêque métropolitain résidant à Fogaratch, et trois évêques à Szamos-Ujvar, à Gros-Wardein et à Lagos. Cette Église relève directement du pape. 2° Les Ruthènes ont, à Épéries et à Munkatch, des évêques suffragants du primat latin de Gran. L'office, de rite grec, est célébré en vieux slavon. 3° Les Serbes de la Croatie emploient aussi le vieux slavon comme langue liturgique : ils ont à Krigévatz (les Allemands disent Kreuz) un évêque suffragant de l'archevêque latin de Zagreb (en allemand Agram). Ainsi, entre les uniates du royaume de Saint-Étienne, il y a seulement conformité de rite : il n'y a ni unité de langue ni lien hiérarchique. Ce sont trois groupes distincts, dont le R. P. expose successivement l'histoire à l'aide de documents officiels, dont quelques-uns sont déjà publiés mais peu connus, et le plus grand nombre inédit.

La partie qui concerne les Roumains est la plus étendue : elle remplit cinq cent soixante-quinze pages. L'union a été demandée en 1697. Le décret du Synode national est explicite : « 1° Nous reconnaissons que le pontife romain est le chef de toute l'Église du Christ répandue dans l'univers... 2° Nous ne doutons pas que le pain azyme ne soit matière suffisante de la Cène dominicale et du sacrifice de la messe. 3° Nous croyons que l'Esprit-Saint, troisième personne dans la Trinité, procède du Père et du Fils... » (p. 169). Les décisions de 1697 ont été renouvelées en 1698 par des actes dont les fac-similés sont reproduits à la page 208. Ce synode est remarquable par des réserves formelles : « Mais les soussignés entrons dans l'Union à cette condition que notre religion, le rite d'Église, la liturgie, les jeûnes et notre règle entière demeurent. Si ces choses ne sont pas observées, que nos signatures n'aient aucune force, et que notre évêque Athanase reste sur son siège et que personne ne le trouble (p. 207). Le successeur devra être élu par

le synode, confirmé par le pape et l'empereur. Le calendrier ancien sera conservé (p. 204). » Obligé de limiter nos indications en présence d'un prodigieux amas de documents, nous signalerons la Bulle par laquelle Pie IX, en 1853, a érigé le siège de Fogaratch en métropolie relevant directement du Saint-Siège (p. 682). La suite de l'ouvrage contient l'histoire des uniates serbes et celle des uniates ruthènes. Les informations y sont aussi nombreuses, aussi sûres que pour les Roumains.

Nous n'avons pas encore parlé des Arméniens, lesquels diffèrent des autres uniates par la langue et par le rite. Les uniates de cette « nation » (le mot est consacré) n'ont pas en Hongrie une hiérarchie séparée comme les Roumains, les Serbes et les Ruthènes. Ils relèvent des ordinaires latins, à l'exception des couvents mékitaristes, qui sont rattachés à la maison mère de Venise.

Le travail du R. P. Nilles est incontestablement l'un des plus importants et des plus complets qui aient été publiés de nos jours. Il serait difficile de se retrouver au milieu des richesses documentaires qui y sont accumulées, si l'auteur n'y avait joint un index analytique, qui contient quatre-vingt-deux pages. Il nous reste à formuler un vœu, c'est que le savant jésuite apporte aussi son inappréciable contribution à l'histoire de l'Église uniate pour l'autre partie de la monarchie. La question religieuse de Galicie, notamment liée à celle de la Podlachie et de l'Ukraine, se rattache aux problèmes les plus compliqués et les plus délicats dans cette partie de l'Europe : elle a déjà été abordée de plusieurs côtés; elle n'a pas encore dit son dernier mot.

Adolphe d'Avril.

Die Revolution, *seit dem sechzehnten Jahrhundert, im Lichte der neuesten Forschung,* von Wilhelm Hohoff. — Freiburg im Breisgau, Herder, 1887, gr. in-8 de VII-759 p. — Prix : 11 fr. 25.

Cette étude considérable sur la Révolution depuis le XVIe siècle est une réponse à certains folliculaires allemands qui protestèrent avec une audacieuse véhémence contre les affirmations de Léon XIII (dans son Encyclique du 29 juin 1881 sur le pouvoir civil) à l'endroit de l'influence anarchique et révolutionnaire de la Réforme protestante. Pour l'Allemagne, il se borne à compléter, sur ce point spécial, la magistrale et déjà célèbre *Histoire du peuple allemand* par le Dr Janssen (p. 28-180). Il s'étend beaucoup plus longuement sur la « glorieuse » révolution de 1688 en Angleterre (p. 181-474) : il en montre toutes les conséquences au point de vue religieux, moral et économique. Passant à la France, il trouve comme prémisses à notre « grande » révolution de 1789 (p. 475-630) le protestantisme au XVIe siècle et l'infiltration des idées de bouleversement politique et d'incrédulité importées de

l'Angleterre au XVIIIe siècle. Pour lui, comme pour tous les esprits désintéressés, les études de M. Taine sur les *Origines de la France contemporaine* ont définitivement supprimé la légende révolutionnaire. Dans la dernière partie (p. 631-754), il s'occupe du socialisme, de l' « anarchisme » et surtout du nihilisme, triple forme de la révolution au XIXe siècle, provenant du protestantisme et de sa prétendue réforme. Un simple coup d'œil sur la table (p. 755-759) montrera la variété des sources mises à contribution par l'auteur; il s'est attaché de préférence aux témoignages des protestants et des libéraux qui passent pour les coryphées de leur camp. Cette compilation, cette mosaïque si l'on veut, sera d'un grand secours aux polémistes, même français, qui n'auraient pas une connaissance complète de la langue allemande. M. Hohoff constate, non sans mélancolie, que le fruit de ses laborieuses recherches sera nul auprès des lecteurs dont les passions ou les préjugés ont fixé à jamais les opinions; il espère mieux de ceux qui recherchent de bonne foi la vérité, et nous l'espérons avec lui.

U. C.

Histoire de Henri II *(1547-1559)*, par ED. DE LA BARRE DUPARCQ. Paris, E. Perrin, 1887, in-8 de II-327 p. — Prix : 6 fr.

M. le colonel de la Barre Duparcq a voulu compléter ses études sur les derniers Valois. Il avait publié successivement des histoires de François II, Charles IX, Henri III et Henri IV (Voir *Polybiblion*, t. XVI, p. 128); après les enfants et le gendre, voici le père et son règne assez court de douze années. Nous ne pouvons pas dire qu'il y ait dans ce volume beaucoup de documents ignorés ou des points de vue nouveaux; mais l'exposition est bonne, et la partie militaire très clairement traitée. La désastreuse campagne de Saint-Quentin, réparée l'année suivante par le duc de Guise, et terminée par le traité de Cateau-Cambrésis, qui, d'une façon bien indirecte, causa la mort du roi; le rôle de la France au concile de Trente, et les débuts du protestantisme : autant d'événements très connus, mais qui sont sainement jugés, tantôt d'après les contemporains, tantôt d'après les travaux modernes. L'auteur a étudié l'époque plus peut-être par le détail que dans l'ensemble, et il a consulté surtout les histoires spéciales, laissant un peu de côté les grandes collections de pièces originales, publiées en France, en Espagne, en Belgique et en Italie. Quoi qu'il en soit, il y a beaucoup à prendre dans les cinq volumes sur le XVIe siècle que M. de la Barre Duparcq a publiés. Ils sont d'une lecture facile; les portraits et les anecdotes n'en sont point bannis : l'auteur a essayé de nous donner une idée des mœurs, des costumes, des armes de l'époque. Il faut quelquefois contrôler ou compléter ses assertions; mais il met en mouvement beaucoup de faits et de personnages, sur

lesquels il est toujours intéressant de trouver l'occasion de revenir.

G. B. DE P.

Histoire du blé en France. *Le Pacte de famine, histoire, légende.* par GUSTAVE BORD. Paris, Sauton, 1887, gr. in-8 de 248-60 p. — Prix : 12 fr.

Il est peu d'armes dont on ait plus usé et abusé contre l'ancienne monarchie que ce qu'on a nommé le *Pacte de famine.* On racontait que Louis XV, dès 1730, avait formé une compagnie pour accaparer les blés de France et faire ainsi hausser le prix du pain à son profit. Les grains, achetés dans toutes les provinces où l'on faisait ainsi le vide, étaient transportés clandestinement à Terre-Neuve, puis ramenés en France, où, grâce à la disette factice ainsi produite, ils se revendaient à gros bénéfices. On nommait les complices du roi : Malinet, le Ray de Chaumont, Trudaine, les frères Lelen, etc. Un malheureux, enfermé plus de vingt ans dans les prisons d'État pour avoir découvert et tenté de révéler le secret infâme, puis délivré par le peuple après la prise de la Bastille, Le Prévôt de Beaumont, donnait sur ce traité honteux les détails les plus circonstanciés. La presse révolutionnaire exploitait les révélations de la victime, dont l'Assemblée s'occupait, et depuis les historiens de cette école ont répété toutes les élucubrations de Le Prévôt, sans même se donner la peine de les vérifier. Un érudit distingué, M. Gustave Bord, directeur de la *Revue de la Révolution,* a pris ce soin, et son étude, consciencieuse et complète, d'abord publiée dans la *Revue,* vient d'être réunie en volume. Ses savantes recherches ont fait justice de la calomnie, et aujourd'hui la vérité apparaît entière, tout à l'honneur de l'antique monarchie. Les rois et leurs ministres se préoccupaient naturellement d'assurer la subsistance du royaume et principalement de la capitale, chose bien plus difficile il y a un siècle qu'aujourd'hui ; car les chemins sur lesquels se faisaient tous les transports étaient vite défoncés, et l'on n'avait ni la vapeur pour apporter promptement les produits de l'étranger, ni le télégraphe pour les demander. Il fallait donc prévoir de longue date et amasser lentement les grains. C'est dans ce but qu'avait été formée, avec privilège royal, une société qui achetait de tous côtés les blés nécessaires à la consommation, les entassait dans des greniers, les faisait moudre dans les moulins perfectionnés qu'elle avait créés à Corbeil et les revendait, au compte de l'État, non pas à profit, mais « à perte, » lorsque la disette menaçait; elle faisait ainsi, non pas monter, mais « baisser » le prix du pain. C'est cependant l'acte de constitution de cette société que la méchanceté révolutionnaire, aidée par l'insondable bêtise humaine, a transformé en prétendu « pacte de famine. » M. Gustave Bord le démontre de la façon la plus péremptoire, à l'aide des documents les plus authentiques.

Quant au prétendu révélateur, Le Prévôt de Beaumont, c'était un pauvre fou, devenu méchant par suite de déceptions successives. M. G. Bord a reconstitué son existence, autant qu'il l'a pu, à l'aide des pièces officielles conservées aux archives. Ses dénonciations ne sont que des calomnies; M. Bord l'a pris plus de vingt fois en flagrant délit de mensonge. Au reste, sauf chez les pamphlétaires qui s'en emparèrent avidement, dans l'intérêt de la cause révolutionnaire, ses allégations trouvèrent si peu de créance, que les divers gouvernements qui se succédèrent, la Convention comme l'Assemblée législative, le Directoire comme la Convention, refusèrent de faire droit à ses réclamations.

Telle est l'histoire vraie. Remercions M. Gustave Bord de l'avoir rétablie et d'avoir détruit la légende; mais gageons que la légende survivra et qu'il se trouvera toujours des écrivains pour soutenir que la royauté ne songeait qu'à affamer le peuple.

Maxime de la Rocheterie.

Cours élémentaire d'archéologie religieuse, par l'abbé J. Mallet, professeur au petit séminaire de Séez. Tome I. *Architecture.* Quatrième édition. Paris, Poussielgue, 1887, in-8 de 345 p. — Prix : 4 fr.

Nous souhaiterions que, dans chaque diocèse, il se trouvât un prêtre qui voulût bien donner aux séminaristes d'aussi bons enseignements que le fait M. l'abbé Mallet dans celui de Séez; il faut croire qu'il trouve des auditeurs et des lecteurs, puisque le volume dont nous nous occupons en ce moment est à sa quatrième édition.

Je n'ai jamais compris que, parmi les ecclésiastiques, le nombre des archéologues ne fût pas plus nombreux: j'ai toujours été péniblement surpris quand j'ai pu constater que ceux qui devraient leur donner l'exemple, les encourager dans un ordre d'études qui constitue un délassement utile, semblent au contraire les en éloigner. Les cas en sont rares, sans doute, mais on peut en citer. De même que dans l'ordre civil et dans l'armée il se trouve des chefs qui savent mauvais gré à ceux de leurs subordonnés qui s'occupent de recherches de science ou d'érudition, il y a dans le clergé des personnages qui aiment peu les travailleurs et ne reconnaissent pas la valeur des édifices religieux. Il n'en est pas ainsi du diocèse de Séez.

Le livre de M. l'abbé Mallet est parfaitement conçu et clairement rédigé; d'excellentes gravures accompagnent le texte. Je regrette qu'il emploie encore l'expression architecture « ogivale, » condamnée par Didron et par Quicherat; mais je me fais un plaisir de recommander ce cours aux commençants et d'émettre le vœu qu'il se répande au-delà des limites du diocèse de Séez.

A. de B.

La Fin d'un empire français aux Indes sous Louis XV. *Lally-Tollendal, d'après des documents inédits*, par Tibulle Hamont. Paris, Plon et Nourrit, 1887, in-8 de 328 p. avec deux cartes. — Prix : 7 fr. 50.

Le volume que vient de publier M. Tibulle Hamont est la suite de sa remarquable étude sur Dupleix, dont nous avons rendu compte ici. On se rappelle que ce grand homme avait formé le projet d'asseoir la domination française sur les ruines de l'empire mogol, qu'il voyait tomber en dissolution. Dans ce but, il avait entrepris d'amener par la persuasion et par le prestige de son génie les princes indigènes, soubabs et nababs, à s'incliner devant la suprématie de la France. L'étroite et jalouse avarice des directeurs de la Compagnie des Indes l'avait empêché de mettre son plan à exécution ; il avait été rappelé et disgracié au moment où la réussite en semblait assurée. Mais, malgré les stupides efforts de son successeur, Godeheu, pour détruire son œuvre, l'échafaudage dressé par Dupleix était si solide qu'il avait subsisté après sa chute ; son habile lieutenant de Bussy se maintenait dans la riche province du Dekan, avec une poignée de soldats, et l'autorité de la France était encore respectée des princes indigènes fascinés par la gloire du grand gouverneur. C'est au malheureux Lally-Tollendal qu'était réservée la triste tâche d'achever la démolition ordonnée par le ministère et la Compagnie. Le nouveau général était cependant un homme de valeur, d'une probité inflexible, déjà illustré par son dévouement à la cause des Stuart et par son héroïque conduite à la bataille de Fontenoy ; mais il était mauvais administrateur, imprévoyant, orgueilleux, emporté, tour à tour entêté et versatile. A peine arrivé dans l'Inde, il enjoignit à Bussy de quitter le Dekan, et, par ses procédés injurieux, s'en fit un ennemi que son mérite et sa popularité rendaient fort dangereux ; il laissa voir son mépris pour l'aristocratie indienne, dont le concours lui était indispensable pour la lutte qu'il avait à soutenir contre l'Angleterre, et s'aliéna les magistrats de Pondichéry par ses duretés et ses violences. Les Anglais profitèrent de ces fautes graves ; lord Clive s'appropria habilement les procédés de Dupleix, flatta les princes indigènes et les souleva contre les anciens alliés qui les dédaignaient. Bientôt Lally, abandonné de la flotte, oublié des ministres et des directeurs, mal obéi par une poignée de soldats qui manquaient de tout, se vit bloqué dans Pondichéry, que l'indiscipline des troupes et le mécontentement des habitants l'empêchèrent de défendre. L'opinion publique s'émut alors en France et réclama sa mise en accusation ; bien qu'il n'eût été coupable que d'incapacité et d'orgueil, il fut condamné à mort comme traître et décapité en place de Grève, aux applaudissements de la populace. Son châtiment vengeait Dupleix de sa ruine, mais n'en était pas moins injuste. M. Tibulle Hamont, s'appuyant sur

de nombreux documents qu'il a consultés dans les Archives nationales et dans les Archives de la marine, établit avec beaucoup d'impartialité et de sagacité les responsabilités encourues par les divers acteurs de ce sombre drame ; il fait très bien ressortir les déplorables erreurs de la politique coloniale du gouvernement de Louis XV, mais se montre passionné en décrivant le rôle odieux joué par deux jésuites, les Pères Lavaur et Saint-Estéban, que Lally-Tollendal employait à des négociations délicates et qui le trahissaient. Son livre n'en est pas moins fort bien fait et intéressant à lire, quoique l'impression produite ne puisse être que singulièrement pénible.

Comte de Bizemont.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. *Départements. Tome I. Rouen*, par Henri Omont, sous-bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Paris, Plon et Nourrit, 1886, in-8 de LX-622 p. — Prix : 15 fr.

Une préface de M. Ulysse Robert signale l'utilité et l'histoire d'un catalogue général des manuscrits en France. Dans son introduction, M. Omont suit le plan donné par M. Delisle dans son Histoire du cabinet des manuscrits à la Bibliothèque. Il décrit les anciens fonds, celui de la cathédrale de Rouen', d'après les catalogues et les inventaires qui nous ont été conservés. L'archevêché, Saint-Ouen, Saint-Wandrille, Jumiéges, Fécamp, les abbayes et les couvents de Rouen, ont fourni la majeure partie des manuscrits. Trois grandes collections, celles de Coquebert (histoire locale et étrangère), de Monbret, de Martainville (noblesse), et de Leber (histoire de France), ont été données dans ce siècle-ci à la Bibliothèque de Rouen. Le premier catalogue, rédigé par T. Licquet, H. Langlois et A. Le Prévost, a été imprimé par Haenel en 1830. Le second, incomplet, puisqu'il ne concernait que les manuscrits normands, a été publié en 1874 par E. Frère. Le troisième est celui de M. Omont. Des tables nombreuses et bien dressées permettent de reconnaître la provenance des manuscrits et la concordance des numéros de l'ancien fonds. Parmi les 700 numéros que contient la section de théologie, on remarque les manuscrits concernant la liturgie locale (n° 191 et s.). La jurisprudence, les sciences et les arts, et les belles-lettres vont jusqu'au n° 1115. L'histoire, jusqu'au n° 1466. Le même volume contient aussi le catalogue de la collection Montbret (1,100 numéros). Le tome II contiendra la collection Martainville, dont l'inventaire est dû à M. Bougenot.

Il est à souhaiter que de nombreuses tables, ou plutôt une table unique, mais avec de nombreuses références, vienne terminer un ouvrage aussi utile et aussi savant. En effet, rarement on a vu un catalogue rédigé avec autant de soin, fournissant plus rapidement et plus succinctement de copieux renseignements sur l'âge, la nature et

la provenance des manuscrits. Espérons que ce tome premier des *Départements* sera rapidement suivi de tous les autres.

C. A. B.

BULLETIN

L'Idée chrétienne dans l'éducation, par l'abbé G. Roger. Orléans, Herluison, 1886, in-8 de IX-55 p.

Ce discours, qui a été présenté au concours d'éloquence ouvert en 1884 par l'Académie des Jeux-Floraux de Toulouse et qui a été honorablement signalé par le rapporteur du concours, a pour objet de mettre en présence l'éducation chrétienne et l'instruction laïque, et, par là, de venger le christianisme chassé de nos écoles et de condamner le système néfaste qui a bouleversé de fond en comble les idées acceptées jusqu'à ce jour comme la base de toute éducation. L'auteur commence par définir l'éducation, qui doit s'occuper de former non seulement l'intelligence, mais encore le cœur, le caractère, en un mot l'âme tout entière. Elle doit donc être nécessairement chrétienne, puisque c'est à ce titre seulement qu'elle peut prétendre à enseigner la morale, car « une morale sans dogme serait comme une justice sans tribunaux. » Il faut de plus qu'elle soit donnée par des maîtres chrétiens et que l'instruction religieuse y occupe une place d'honneur. L'éducation ainsi comprise se justifie d'ailleurs par ses bienfaits. Au contraire la neutralité scolaire est une absurdité : d'abord elle est impossible en théorie, et puis, en pratique, elle se transforme forcément en une hostilité déclarée : les faits le démontrent, et les tristes fruits de cette instruction « pervertis avant d'être libertins, vieillis avant d'avoir vécu, fanés avant de s'être épanouis » la condamnent mieux et plus efficacement que toutes les sentences. Aussi l'auteur exprime-t-il l'espoir que la France repoussera ce système de mort et restera fidèle au Christ qui la sauvera.

Cet opuscule, écrit avec ardeur et émotion, servira utilement la cause de l'éducation chrétienne.

P. Talon.

Manuel du savoir-vivre. *Ouvrage utile à tous et indispensable à ceux qui croient n'en avoir pas besoin*, par X. Y. Z. Namur, imp. de Ad. Wesmael-Charlier, 1887, petit in-8 de 144 p. — Prix : 1 fr.

L'auteur anonyme de ce *Manuel* a la prétention d'initier son lecteur « au plus beau, au plus aimable, au plus nécessaire des arts : celui d'être convenable en tout et partout, le savoir-vivre. » Qu'on lise les leçons qu'il lui donne : elles le mettront « sur la voie des plus charmantes jouissances » et lui fourniront « des procédés infaillibles contre la plupart des agents destructifs du bonheur. » Le *Manuel* est plein de bonnes intentions ; mais le « savoir-vivre » ne s'apprend pas dans un volume de 144 p. Dans ces avis (entremêlés de vers), donnés par ordre alphabétique, il y a bien des choses puériles, ridicules même, à côté d'excellents sentiments et de sages conseils.

X.

Les Papillons, par Maurice Maindron. Paris, Hachette, 1888, in-16 de 272 p. avec 94 gravures. (*Bibliothèque des Merveilles.*) — Prix : 2 fr. 25.

Voici un joli petit livre qui fera la joie des amateurs de papillons, c'est-à-dire de bien des jeunes gens. Ils y trouveront d'excellents conseils, sur les meilleurs moyens de chasser, de conserver, de déterminer, de

classer ces ravissants insectes. Ces indications sont généralement difficiles à trouver; on s'adresse à un ami voué depuis plus longtemps au culte du lépidoptère; on recueille pêle-mêle une foule de renseignements bons et mauvais: en définitive, on perd beaucoup de temps. Avec le livre de M. Maindron, l'amateur de papillons aimera davantage son... art, dont il connaîtra infiniment mieux la partie technique: sa collection sera mieux tenue, ses insectes se conserveront mieux. Comment ne pas devenir maintenant collectionneur de papillons? Le livre est en somme très intéressant, bien écrit, accessible à tous, enrichi de bonnes gravures. C'est une bonne recrue pour la Bibliothèque des merveilles. R. B.

Histoire pittoresque des animaux. *Mœurs et instincts des animaux*, par F.-A. Pouchet, ancien directeur du Muséum d'histoire naturelle de Rome. Paris, Hachette, 1887, in-8 de 320 p. avec 163 grav. — Prix : 3 fr.

Ce beau volume n'est que la réimpression de la première partie du grand ouvrage de F.-A. Pouchet, *l'Univers*, qui remonte à plus de trente ans. Il ne s'y trouve pas une ligne de changée: on a coupé l'ouvrage en deux, et c'est la première moitié, celle consacrée aux animaux, que l'on nous offre aujourd'hui; les *Plantes* viendront sans doute plus tard. Peut-être même, au point de vue bibliographique, eût-il été désirable que l'éditeur indiquât, d'une manière quelconque, qu'il ne s'agissait là que d'une réimpression sous un autre titre et non d'un ouvrage nouveau. Tel qu'il est, d'ailleurs, il constitue un excellent livre à mettre entre les mains des jeunes gens. Écrit dans une langue magnifique, rempli de faits non seulement intéressants et attrayants, mais bien choisis et fertiles en enseignements, inspiré à chaque page par l'admiration la plus enthousiaste de la main du Créateur, cet ouvrage n'a perdu presque aucune des qualités qui en firent jadis le grand succès. Étudiant successivement le monde invisible, les architectes de la mer, les insectes, les ravageurs des forêts, les défenseurs de l'agriculture, l'architecture des oiseaux, les migrations des animaux, l'auteur conduit le lecteur dans une longue galerie de beaux et instructifs tableaux, tirant de temps en temps de l'un d'eux un leçon discrète, introduisant dans l'esprit, sans qu'on y prenne garde, une quantité considérable de notions zoologiques techniques, ramenant toujours l'intelligence, devant chaque nouvelle merveille, vers le Dieu créateur. Les figures sont nombreuses et dignes de la maison Hachette : l'impression est excellente. Au total, c'est un bel et bon ouvrage. R. B.

La Photographie appliquée à la production du type d'une famille, d'une tribu ou d'une race, par Arthur Batut. Paris, Gauthier-Villars, 1887, in-12 de 123 p. — Prix : 1 fr. 50.

La découverte qui fait l'objet de ce livre est due à un savant anglais, M. Galton; quoiqu'elle ne soit pas absolument récente, elle est fort peu connue. Nous ne saurions mieux faire que de recourir à l'auteur pour exposer le principe à l'aide duquel on obtient le portrait type. « Tout le monde sait que, pour obtenir une image photographique, un certain temps est nécessaire... Supposons que nous nous trouvions dans des conditions telles que 60" de pose nous soient nécessaires. Si nous ne laissons poser que 3", c'est-à-dire $\frac{1}{20}$ de la pose normale, nous n'aurons pas trace d'image. Si donc nous faisons successivement poser devant l'objectif vingt portraits pendant 3" chacun, aucun des vingt portraits ne laissera de trace sur la

plaque sensible; mais il n'en sera pas de même pour les traits communs aux vingt portraits, ces traits communs ayant, en se superposant, posé, par le fait, vingt fois 3", c'est-à-dire 60", temps normal de pose. — Nous aurons donc une épreuve où tous les accidents qui modifient le type de la race, où toutes les notes qui marquent l'individualité auront disparu, et où seuls seront demeurés les caractères mystérieux qui forment le lien de la race. » On le voit, il y a là une application fort intéressante de la photographie; le résultat est presque incroyable, et nous comprenons l'émotion dont parle l'auteur « en voyant lentement apparaître, à la pâle lumière du laboratoire, cette figure impersonnelle qui n'existe nulle part et que l'on pourrait nommer le portrait de l'invisible. » CH. D'A.

Les Grands Vins de France, *curiosités historiques*, par ANTONY RÉAL. Paris, Plon et Nourrit, 1887, in-12 de 284 p. — Prix : 6 fr.

Il ne s'agit pas ici d'un livre d'histoire, encore moins d'un ouvrage de viticulture ou d'œnologie : ce sont des pages humoristiques où l'auteur célèbre les « grands vins de France. » « Les anciens, » dit-il, « ne buvaient que du vin lourd et sans poésie : tantôt du vin miellé et tantôt du vin aromatisé. » Et le Falerne d'Horace ? — « Il fallait, continue-t-il, le christianisme pour faire le vin inspirateur, il fallait le moine aimant Dieu et son prochain pour planter des vignes, creuser des caves, y enfermer le vin, l'offrir en sacrifice dans sa pureté virginale et en réconforter le voyageur auquel il donnait l'hospitalité. » Le vin de Bourgogne ne fut célèbre que sous Louis XIV, le Romanée ne devenait fameux qu'en 1730, l'Ermitage que sous Louis XVI. Le vin de Bordeaux n'a pas une célébrité plus ancienne, tandis que le vin de Champagne était plus apprécié depuis longtemps ; cependant, c'est au duc de Vendôme, au commencement du XVIIIe siècle, qu'il doit ses titres de noblesse. L'auteur parle des vins de Paris, célèbres jusque sous François Ier, du vin de Suresnes prisé d'Henri IV, des vins de Johannisberg, inférieurs au Montrachet et aux Yquem, du vin de Tokay. Puis il parle de graduer les vins dans un festin, distingue entre le bouquet, l'arome, la saveur, indique l'usage des toasts, des chansons à boire. Des anecdotes sur Louis XIV, Fagon, Talleyrand, Jules Janin, etc... amusent le lecteur. H. DE L'É.

Lettres athéniennes, par le comte CHARLES DE MOUY, ambassadeur de France à Rome. Paris, Plon et Nourrit, 1887, in-12 de III-32 p. avec 8 grav. — Prix : 4 fr.

Le voyageur qui voudra aller visiter Athènes et prendre un guide qui lui fasse connaître les souvenirs et les richesses de cette ville, devra prendre le livre du comte de Mouy, le lire et le relire avant d'aborder au Pirée. Il aura une idée de la Grèce moderne, et pendant quelques heures il vivra dans la Grèce antique. Les six années passées par l'auteur auprès de l'Acropole lui ont permis de tout voir, d'apprécier les fouilles et les recherches des savants de chaque pays qui sont venus s'inspirer aux lieux où s'est épanoui le génie attique. Lui-même a beaucoup vu et étudié, et il donne ses impressions avec une libéralité qui n'a d'égal que l'enthousiasme avec lequel il admire les ruines d'Athènes. Parfois même, cet enthousiasme inspire aux récits de M. de Mouy un parfum de paganisme archéologique qui leur donne un charme original. On trouve dans ce livre tout ce qui peut séduire le lecteur le plus délicat ; un style attachant et classique, une critique sérieuse, la connaissance approfondie de l'archéologie et de l'esthétique. A. DE B.

Au pays des nègres. Peuplades et paysages d'Afrique, par V. Tissot et C. Améro. Paris, Firmin-Didot, 1887, in-8 de 232 p., orné de 84 grav. — Prix : 1 fr. 50.

Le Pôle nord et le pôle sud, par V. Tissot et C. Améro. Paris, Firmin-Didot, 1887, in-8 de 230 p., orné de 93 grav. — Prix : 1 fr. 50.

Les deux livres de MM. V. Tissot et C. Améro sont des ouvrages de vulgarisation. Le premier donne une description générale de l'Afrique, d'après les récits des explorateurs contemporains : paysages, mœurs et caractères des habitants, faune et flore. L'ampleur du sujet est évidemment trop considérable pour le cadre auquel les auteurs ont dû s'astreindre, et il en résulte qu'en résumant à outrance, il n'ont pu éviter l'aridité et la confusion. Les noms géographiques se pressent de telle sorte qu'il faut être bien familiarisé avec la géographie de l'Afrique pour s'y reconnaître. On pourrait aussi relever çà et là des erreurs et des assertions contestables. Où les auteurs ont-ils vu que sur la côte occidentale la propagande des missionnaires catholiques ait moins de succès que celle des ministres protestants ? Le rapprochement qu'ils font entre les nains Akkas et les singes anthropomorphes n'est ni orthodoxe ni scientifique. Ils parlent tantôt du delta et tantôt de l'estuaire du Congo, comme si ces deux expressions pouvaient se concilier.

Le volume sur les deux pôles est mieux fait et plus intéressant que le précédent ; il exige, pour être compris, moins de connaissances géographiques. On y trouve une bonne discussion de l'hypothèse d'une mer libre au pôle nord et des diverses routes qui peuvent y conduire. Bien que le livre soit daté de 1887, il n'y est pas question de la fin tragique de l'expédition Greely qui a causé, il y a deux ans, une si vive émotion. Ces deux volumes sont bien édités, les gravures sont belles, mais on regrette de n'y pas trouver de carte. Comte de Bizemont.

Les Mensonges de l'histoire, par Ch. Buet. Paris et Lille, Lefort, 1887, gr. in-8 de 265 p. — Prix : 2 fr. 50.

M. Ch. Buet ne s'occupe ici que de trois ou quatre épisodes. C'est dire qu'il n'a pas craint les développements et les citations ; sans faire œuvre d'érudition, il a consulté avec soin les travaux les plus récents, de sorte que ses affirmations reposent à tout moment sur des preuves. Sa réhabilitation de Louis XI comme fondateur de l'Unité française est faite à un point de vue qui nous paraît juste. Sur Étienne Marcel et le Dauphin Charles, les appréciations de M. Charles Buet sont également exactes. Mais c'est aux épisodes de la mort du duc François de Guise et de la Saint-Barthélemy que l'auteur a donné le plus d'extension. Il les rattache avec raison l'un à l'autre ; et toute son argumentation se résume en ces deux points, que les documents contemporains ont mis pour nous hors de doute : l'amiral de Coligny a été le fauteur et le complice de l'assassinat du glorieux chef des catholiques ; le fils de Guise, sa veuve, ses amis, avec l'assentiment de Catherine de Médicis, ont armé la main du meurtrier de Coligny, et, le coup ayant été à peu près manqué, ils ont été amenés à organiser le massacre général des protestants, au 24 août. Toute la suite de l'histoire du XVI[e] siècle, en France, est dans cette logique des événements, absolument conforme aux mœurs du temps, et que viendraient confirmer au besoin les morts violentes du duc de Guise et de son frère le cardinal aux états de Blois, de Henri III à Saint-Cloud et de Henri IV lui-même. G. B. de P.

Jeanne d'Arc, par Raoul Postel. Librairie mondaine (s. l. ni d.), in-8 écu de 191 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce volume fait partie d'une collection intitulée « Bibliothèque de l'Adolescence. » Nous allons voir dans quel esprit cette bibliothèque est conçue. Jeanne d'Arc n'est pas l'envoyée de Dieu. Jamais pareille affirmation n'a été émise, « sauf dans certain (*sic*) cours d'histoire spéciaux et quelques volumes enfantins. » Le clergé non seulement refusait à Jeanne son concours, mais, en grande majorité, lui était ouvertement hostile et regardait sa mission « comme émanant de toute autre source que d'origine divine. » Jeanne était une hallucinée, une exaltée : « les victoires revenues aux bannières françaises s'expliquent très naturellement sans intervention divine ; » l'entrain irrésistible de Jeanne suffit pour cela. D'ailleurs, Jeanne a « prévu la tactique moderne. » Quand elle aura disparu de la scène, « l'antique routine reprendra ses droits et son cours. » M. R. Postel n'en est pas moins un fervent admirateur de la Pucelle ; il ne manque point de sens historique et n'hésite pas à reconnaître que la mission de Jeanne se terminait à Reims ; mais ses qualités réelles d'historien et de narrateur sont annulées par le parti-pris d'exclure le surnaturel et de faire de Jeanne une victime du clergé : « c'est par le clergé que Jeanne d'Arc fut persécutée et trahie ; c'est par lui qu'elle va être encore jugée et condamnée. » Nous n'avons pas besoin, croyons-nous, d'aller plus loin, ni de demander compte à l'auteur de certaines fantaisies de plume comme celle où il nomme Perceval de Boulainvillers « Parnalis de Boulavillar » Laissons-le avec sa « sainte de l'humanité : » ce n'est pas là la vraie Jeanne d'Arc. Malgré son luxe typographique et les gravures heureusement choisies qu'il contient, ce volume ne saurait convenir à « l'adolescence. » G. de B.

La France vraie. *Mission des Français,* par Saint-Yves d'Alveydre. Paris, Calmann Lévy, 1887, 2 vol. in-12 de xi-311 et 542 p. — Prix : 7 fr. 50.

Voici un gros volume, où deux tomes à pagination distincte sont réunis. Le lecteur y trouvera beaucoup de faits et d'aperçus, mais souvent il reconnaîtra que ces aperçus sont incomplets ou faux, que les faits sont discutables. L'auteur a une pensée excellente : il veut « réveiller ce vieux pays gaulois, » ramener la nation à ses principes; mais on contestera plus d'un des moyens indiqués : on regrettera de n'y pas rencontrer ce qu'il y avait d'essentiel à rappeler pour atteindre le but, je veux dire la nécessité d'un retour aux principes catholiques et monarchiques de la France. La conclusion du livre porte « sur la création la plus nécessaire actuellement à notre patrie, dit l'auteur : l'amélioration de la situation économique par la représentation technique et solidaire des intérêts. » Cette organisation repose sur la formation de cinq facultés : finance, agriculture, industrie, commerce, main-d'œuvre, en corps syndical, représentant cinq groupes d'intérêts vivants pour former un grand collège économique. « Voilà, écrit M. Saint-Yves d'Alveydre, la tradition de la synarchie française, voilà la méthode des Templiers, voilà la règle fondamentale en cette matière, voilà la couleur bleue de notre drapeau. » L'auteur termine ainsi : « Donc, unie la France et que la bénédiction de Dieu soit sur elle à jamais, selon la devise de 1789 : Liberté, Égalité, Fraternité, devise identique au *Tri-Regno* des Patriarches, de Moïse, de Jésus-Christ et de ses Templiers : Vérité, Équité, Prospérité ! Amen. » Ces citations indiquent, ce me semble, mieux que je n'aurais pu le faire, ce que l'on trouvera d'original mais aussi d'incohérent dans ces 850 pages. H. de l'É.

Christophe Colomb et les découvertes du Nouveau Monde, par PAUL DE JORIAUD. Lille, Desclée, 1887, in-8 de 198 p. avec grav. et une carte. — Prix 2 fr.

Jean Bart et la guerre de course sous Louis XIV, par PAUL DE JORIAUD. Lille, Desclée, 1887, in-8 de 196 p. avec grav. et vignettes. — Prix : 2 fr.

La Société de Saint-Augustin, à Lille, vient d'éditer, avec le soin et le luxe typographique qui lui sont habituels, deux excellentes biographies du même auteur; toutes deux se recommandent par un ardent esprit religieux, un style irréprochable et un sens critique très remarquable; l'intérêt du récit est soutenu, les détails techniques trop arides pour certaines catégories de lecteurs sont habilement évités, en sorte que ces deux ouvrages ont leurs places marquées dans toutes les bibliothèques, populaires et autres : ils conviennent surtout aux jeunes gens, dont ils stimuleront le zèle religieux et l'ardeur patriotique par de grands exemples de foi et de vaillance indomptables.

Pour la vie de Christophe Colomb, M. de Joriaud s'est inspiré surtout du journal même de l'illustre navigateur et aussi des ouvrages bien connus de Laharpe, de César Cantù et du comte Roselly de Lorgues; mais, tout en formant des vœux pour la béatification de Colomb, il se garde bien de tomber dans les exagérations du dernier de ces auteurs, et pousse le scrupule jusqu'à éviter d'attribuer à des miracles les incidents les plus merveilleux de la vie qu'il décrit: ce qu'il s'attache surtout à mettre en relief, c'est le désintéressement de son héros et les injustes persécutions qui ont été sa seule récompense.

En ce qui concerne Jean Bart, M. de Joriaud s'attaque résolument à la légende; tout en les contant avec verve, il conteste la véracité des anecdotes humoristiques qui posent le hardi corsaire en loup de mer sans éducation et sans tact; la pipe de Jean Bart n'a jamais scandalisé les antichambres de Louis XIV, puisque Jean Bart ne fumait pas. Sur son banc de quart, c'était un foudre de guerre et un marin consommé, mais, une fois à terre, c'était un homme modeste, bon père de famille et chrétien sincère. Après avoir enrichi ses armateurs par des parts de prise prodigieuses, il mourut presque pauvre. Ainsi ramené à ses justes proportions, cette noble figure est peut-être moins étonnante, mais elle est plus sympathique. Tout en énumérant les exploits de Jean Bart, sans oublier aucune de ses prises, l'auteur fait très bien ressortir que ce qui a surtout fait sa gloire : c'est d'avoir imaginé et organisé les escadres de course avec lesquelles il ruinait à la fois le commerce de l'Angleterre et celui de la Hollande.

Ces deux livres sont ornés de belles gravures; la vie de Christophe Colomb est, en outre, accompagnée d'une très jolie carte.

COMTE DE BIZEMONT.

Les Avant-Postes pendant le siège de Paris, par ROBINET DE CLÉRY. Paris, Palmé, 1887, in-16 de 251 p. — Prix : 2 fr.

La fatale guerre de 1870 nous a donné plus d'un exemple de cette anomalie, suivant laquelle certaines gens font ce qu'ils ne sont pas obligés de faire, ce à quoi ils ne sont point tenus, quand d'autres, à côté d'eux, ne font pas ce qu'ils devraient faire. M. Robinet de Cléry, qui venait de perdre, l'un à Reichshoffen, l'autre à Metz, deux frères qui n'avaient pas quarante trois ans à eux deux, ne crut pas que ce rude sacrifice à la patrie fût suffisant encore : au mois de septembre, quittant les fonctions d'avocat général qu'il occu-

pait à Alger, il venait prendre un fusil dans l'armée qui allait défendre Paris. C'est le récit de ces tristes mois, passés sous la tente, sous la baraque, au bivouac, qu'il nous donne en quelques pages souvent émues, jamais désolées. Qu'on n'aille pas chercher dans son livre des bases de tactique, un cours d'art militaire, un plan de campagne : on n'y trouverait rien de tout cela, mais on y rencontrera à chaque page le souvenir vivant des choses vues, la trace des émotions souffertes, des déceptions subies. Peut-être le magistrat, en troquant momentanément sa toge pour l'humble tunique du soldat, s'était-il évité la vue de bien des misères qui eussent plus coûté à son cœur que la rude et modeste vie à laquelle il s'initiait; c'est lui-même qui nous le dit. « Aux récits qui me furent faits sur l'état de la province, nous raconte-t-il à sa dernière page, je compris combien le service militaire m'avait épargné d'amertumes. A toutes les époques troublées de notre histoire, l'armée a été le meilleur et le plus sûr refuge des hommes qui veulent se tenir en dehors des luttes compromettantes de la politique... Partout ailleurs l'image de la patrie n'apparaissait que défigurée par les horreurs de l'invasion, par les lâchetés et les violences de la démagogie, par l'outrecuidance des bandits cosmopolites accourus de tous les points de l'Europe. Au contraire, sous les armes, devant l'ennemi, le sentiment national se retrouvait pur de tout mélange, justifiant dans sa simplicité et dans sa grandeur le vieil adage de notre droit : Là où est le drapeau, là est la France. » Les derniers chapitres du livre de M. Robinet de Cléry racontent la façon dont il quitta Paris à la fin du siège, ses premières impressions en voyant ce qu'était devenue la province après six mois d'anarchie, son arrivée en Franche-Comté au moment où la dernière armée française venait de la traverser en retraite. Tous ces récits sont intéressants, empreints de la tristesse, de la mélancolie qu'appelle un tel sujet, mais débordants aussi de ce vif sentiment chrétien qui anime tout ce qu'il touche. A. DE S

Joseph et Mardochée. *Étude critique sur l'hégémonie sémitique*, précédée d'une lettre préface par Édouard Drumont Paris, Union des bibliophiles, 1887, in-16 de 80 p.

Juifs et Chrétiens, par NATALIE GORTSCHAKOFF-OUVAROFF. Paris, Ghio, 1887, br. in-8 de 31 p. — Prix : 1 fr.

Le pamphlet anonyme intitulé : *Joseph et Mardochée* est un odieux travestissement des récits de la Bible. Il fait de Joseph un exploiteur de monopoles, d'Esther une prostituée, de Mardochée un proxénète. La circoncision est l'objet d'une explication ordurière. Les pires falsifications de l'école de Voltaire sont mises ainsi au service du « parti antisemitique » dont on nous apprend l'existence et qui doit régénérer le monde par le socialisme. Cette production ne mériterait pas même d'être signalée, si, à notre grand étonnement, nous ne trouvions, en tête, une lettre de M. Édouard Drumont, commençant par ces mots : « J'ai lu avec beaucoup d'intérêt et de plaisir les jolies pages que vous avez eu l'obligeance de m'envoyer... vingt lignes du même ton suivent. C'est là, nous l'espérons, une simple distraction de l'auteur de *la France juive*, mais elle est en matière grave. Les livres de la Bible sont sacrés pour tout chrétien ; et ce n'est pas sans une inspiration divine que Joseph, Mardochée, Esther, ont été proposés comme modèles aux fidèles de tous les âges. La plupart des faits racontés dans ces livres s'expliquent d'ailleurs parfaitement par les mœurs du temps, et l'auteur de cet écrit fait preuve d'autant d'ignorance historique que de

légèreté en matière religieuse. Ce n'est pas sans raison que Mgr Gay, dans ses *Entretiens sur les mystères du saint Rosaire*, déclarait que les chrétiens ne devaient jamais parler sans respect du peuple juif, et mettait ainsi discrètement en garde les catholiques contre les hallucinations et les « emballements » de certains coryphées de la campagne antisémitique.

— La seconde brochure est écrite dans un tout autre esprit. Mme Gortschakoff-Ouvaroff établit que les juifs sont un peuple à part au milieu des nations européennes, qu'ils ne se fondent jamais complètement avec elles et que, quand ils prennent la nationalité d'un pays, ce n'est que pour mieux sauvegarder leurs intérêts de race. Cette vérité constatée devrait empêcher — elle l'indique discrètement — les peuples chrétiens de choisir leurs gouvernants et leurs députés parmi eux. Mais la grande force des juifs vient à la fois de leurs vertus et des vices des chrétiens. Leur vie de famille, la forte éducation qu'ils donnent à leur jeunesse, leur esprit de solidarité, sont les causes premières de leur succès. L'ivrognerie des paysans russes est la source de la fortune des cabaretiers juifs. Mme Gortschakoff voudrait, avec raison, que des mesures de tutelle missent leurs propriétés à l'abri des dangers auxquels leur facilité à s'enivrer et à hypothéquer les expose. Elle s'élève avec non moins de raison contre les mariages mixtes entre chrétiens et juifs. Mais une fois ces mesures défensives prises, les chrétiens ne doivent ni injurier ni persécuter les juifs. La « chasse au juif » comme on l'a fait en Russie réellement et en imagination dans une certaine littérature en Allemagne et en France, ne fait qu'abaisser moralement les chrétiens. Or, le vrai remède à l'invasion du judaïsme, c'est la réforme sociale des chrétiens. Cette brochure est pleine d'aperçus sages et de vues généreuses. Elle parle d'un bout à l'autre le langage de la raison et du christianisme. XX.

Sobieski et la Mission de la Pologne, par le baron KERVYN DE VOLKAERSBEKE. Lille, Desclée, de Brouwer et Cie, 1887, in-8 de 218 p. — Prix : 2 fr.

A l'occasion du deuxième centenaire de la délivrance de Vienne, en 1883, il y eut toute une série de publications pour mettre en lumière ce grand fait historique, et glorifier le héros qui y a attaché son nom. L'appoint le plus considérable est dû à l'Académie de Cracovie, qui a fait paraître un gros volume de documents relatifs à Sobieski. Malgré l'abondance des productions, les sources historiques sont loin d'être épuisées. Nous connaissons telle bibliothèque de Rome, où l'on conserve encore la correspondance de la famille d'Arquien, qui tient de si près à Sobieski; très curieuses sont les lettres du vieux gentilhomme, improvisé père d'une reine de Pologne (par l'élection de l'époux de Marie-Casimir au trône), et qui se contente de devenir cardinal, ne pouvant arriver à être prince de l'Empire. Dans le même dépôt l'on trouvera les lettres du Père Maurizio Vota, jésuite, ami et confident du royal capitaine, si bien méritant de son pays et qui a tant et si cruellement souffert. Toutes ces sources inédites et importantes seraient à consulter, à comparer avec les travaux déjà connus, pour faire une nouvelle histoire de Sobieski. M. Kervyn de Volkaersbeke n'a pas cru devoir aborder ce champ très vaste, en effet, mais qui eût été fécond en nouvelles découvertes. L'auteur s'est contenté d'un nombre restreint de livres, la plupart un peu démodés, et qui ont déjà fait leur temps (Daleyrac, Coyer, Malte-Brun, Salvandy, Lelevel, Chodzko, Toifel, *Lettres de Sobieski, La Pologne historique, Mémoires de Stanislas-Auguste*); cependant, grâce à son talent d'exposition et de mise en œuvre, il en a tiré le meilleur parti possible. Le livre se lit

agréablement, il y a des pages émouvantes et chaudes d'enthousiasme. Nous citerons surtout le chapitre XVIII, intitulé : *La Délivrance de Vienne*. C'est une plume vive et alerte qui décrit la fuite de l'empereur Léopold à la vue des Tartares galopant dans la plaine, comme les cavaliers de quelque légende infernale; le camp des Turcs, immense cité féerique, étincelante de croissants et bariolée de couleurs harmonieuses; l'apparition de Sobieski, les charges des hussards, le triomphe de la croix. Il y a là de quoi charmer bien des lecteurs, mais si l'on veut aller plus loin, porter des jugements sur les hommes et les choses, discuter la mission de la Pologne, l'étude du « document » nous paraît indispensable; il faut remonter jusqu'aux sources pour en faire jaillir la vérité dans toute sa splendeur. PIERLING.

L'Abbé Maury (1746-1791). *L'abbé Maury avant 1789; l'abbé Maury et Mirabeau*, par Mgr RICARD, prélat de la maison de Sa Sainteté, professeur honoraire aux Facultés d'Aix et de Marseille. Paris, Plon et Nourrit, 1888, in-12 de IV-292 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'abbé Maury a été à la Constituante le plus éloquent orateur de la droite. Né dans le Comtat en 1746, fils d'un modeste artisan de la petite ville de Vabréas, élevé gratuitement par l'Église, il n'avait pas tardé à se distinguer par ses succès; puis bientôt ces triomphes de province ne lui avaient pas suffi et il était venu demander à la grande ville la gloire et la fortune. Devenu rapidement célèbre, prédicateur de la Cour, lauréat, puis membre de l'Académie, il semblait appelé à la carrière brillante, mais pacifique, des lettres et de la chaire, lorsque la Révolution vint ouvrir un nouveau champ à son activité. Nommé député aux États-généraux, par le clergé du baillage de Péronne, il y fut, dès le début, l'adversaire de Mirabeau, de Barnave, de Lameth et des principaux orateurs de la gauche. Les droits du trône et de l'autel n'eurent pas de défenseur plus résolu; toujours sur la brèche, il était prêt à répondre à toute attaque. Son éloquence entraînait l'Assemblée, sa voix puissante dominait le tumulte, ses réparties spirituelles et incisives en imposaient même à la populace. On connaît sa fameuse réplique aux aboyeurs qui criaient : « L'abbé Maury à la lanterne ! » — « En verrez-vous plus clair? » Les applaudissements succédèrent aux huées. Mais, dans l'histoire, la gloire de Maury a été un peu éclipsée; elle a été laissée dans l'ombre comme il arrive souvent aux causes vaincues. C'est cette injustice que Mgr Ricard a entrepris de réparer, d'abord dans des leçons aux Facultés d'Aix et de Marseille, puis dans le volume très intéressant que nous annonçons aujourd'hui. Nous aimerions cependant que l'auteur indiquât ses sources; car quelques-unes nous paraissent suspectes. Nous lui signalerons, entre autres, une erreur, qu'il sera d'ailleurs facile de rectifier. Il raconte, nous ne savons sur quelle autorité, une scène qui se serait passée entre Maury et Mirabeau, dans le jardin des Tuileries, le 12 octobre 1789, au sortir de l'Assemblée. A cette date, l'Assemblée était encore à Versailles; elle ne vint à Paris que le 19 octobre et ne siégea au Manège des Tuileries que le 6 novembre. Mais il y a, dans un autre discours de Maury, un axiome qu'il faut retenir et qu'il peut être bon de méditer aujourd'hui : « En fait de gouvernement, la nature n'a laissé d'option à la France qu'entre la monarchie et l'anarchie. » M. DE LA R.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Auguste NICOLAS, né à Bordeaux en 1807, ancien conseiller à la Cour d'appel de Paris, est mort le 18 janvier, à Versailles. M. Auguste Nicolas a consacré sa longue et laborieuse carrière à la défense de la doctrine catholique et a fait paraître plusieurs travaux apologétiques d'une grande valeur, dont quelques-uns ont été souvent réimprimés. Voici l'indication de ses principales publications : *Du Tour des enfants trouvés, et de l'arrêté de M. le préfet du département de la Gironde* (1840, in-8); — *Étude sur Maine de Biran, d'après le journal intime de ses pensées publié par Ernest Naville* (1858, in-12); — *Étude sur Eugénie de Guérin* (1863, in-12); — *La Divinité de Jésus-Christ. Démonstration nouvelle tirée des dernières attaques de l'incrédulité* (1864, in-8); — *L'Art de croire, ou Préparation philosophique à la foi chrétienne* (1866 et 1867, 2 vol. in-8 et in-12); — *Mémoires d'un père sur la vie et la mort de son fils* (2e édition, 1869, in-12); — *Du protestantisme et de toutes les hérésies dans leur rapport avec le socialisme, précédé de l'examen d'un récit de M. Guizot* (3e édition, 1869, 2 vol. in-12); — *La Vierge Marie et le plan divin; nouvelles études philosophiques sur le christianisme* (2e édition, 1870, 4 vol. in-12); — *L'État sans Dieu, mal social de la France* (3e édition, 1873, in-12); — *La Monarchie et la question du drapeau* (1873, in-8); — *La Révolution et l'Ordre chrétien* (2e édition, 1874, in-12); — *Études philosophiques sur le christianisme* (23e édition, 1875, 4 vol. in-8); — *Jésus-Christ. Introduction à l'Évangile étudié et médité à l'usage des temps nouveaux* (2e édition, 1875, in-12); — *La Raison et l'Évangile, suivi de considérations sur les Universités catholiques* (1876, in-8); — *L'État contre Dieu. La Révolution dénoncée par elle-même* (1879, in-12); — *Rome et la Papauté* (1883, in-8).

— L'Académie française vient d'éprouver un nouveau deuil : M. Eugène-Marin LABICHE, l'un des quarante immortels, né à Paris, le 5 mai 1815, est mort dans cette ville le 24 janvier. L'auteur dramatique si aimé des habitués du théâtre du Palais-Royal et des autres scènes de ce genre avait débuté dans la carrière littéraire par quelques nouvelles publiées dans divers journaux ; il se consacra bientôt exclusivement au vaudeville. M. Labiche a écrit, soit seul, soit en collaboration avec MM. Blainville, Delacour, Dumanoir, Marc-Michel, un très grand nombre de pièces, presque toutes remarquables par une grande finesse d'esprit, un style vif et alerte, appliqué parfois à des données un peu trop « gauloises. »

— M. François-Régis CHANTELAUZE, né à Montbrison, en 1820, est mort à Paris, le 3 janvier. M. Chantelauze a étudié principalement l'histoire des grands personnages politiques du XVIIe et du XVIIIe siècle. Il laisse d'importantes publications : *Le Père de la Chaise, confesseur de Louis XIV. Études d'histoire religieuse, lettres et documents inédits* (1859, in-8);—*Marie Stuart, son procès et son exécution, d'après le journal inédit de Bourgoing, son médecin, la correspondance d'Amyas Paulet, son geôlier, et autres documents nouveaux* (1876, in-8);—*Monsieur Paul Sauzet, ancien président de la Chambre des députés* (1876, in-12); — *Le Cardinal de Retz et l'Affaire du chapeau; étude historique suivie des correspondances inédites de Retz, de Mazarin,* etc. (1878, 2 vol. in-8); — *Le Cardinal de Retz et ses missions diplomatiques à Rome* (1879, in-8); — *Louis XIV et Marie Mancini* (1880, in-8); — *Saint Vincent de Paul et les Gondi,* d'après de nouveaux documents (1882, in-8); — *Louis XVII, son enfance, sa prison et sa mort au Temple* (1884, in-8 avec portrait); — *Portraits historiques, Philippe de Commynes, le grand Condé, Mazarin, Frédéric II, Louis XV et Marie-Thérèse* (1886,

in-8) ; — *Les Derniers Chapitres de mon « Louis XVII, » découverte des ossements du Dauphin en 1846 dans le cimetière Sainte-Marguerite* (1887, in-8).

— M. Henri DE PÈNE, rédacteur du *Gaulois*, né à Paris, le 25 avril 1830, est mort le 26 janvier. La cause royaliste perd en lui l'un de ses plus vaillants défenseurs. M. de Pène était sur la brèche depuis 1849, époque à laquelle il devint secrétaire de la rédaction de l'*Opinion publique*, dirigée par M. Nettement. Il a ensuite collaboré à un grand nombre de périodiques sous divers pseudonymes : Marie, Nemo, au *Figaro ;* Elmire, à l'*Indépendance belge ;* Frédérick, H. de Nauheim, à la *Revue européenne ;* Monsieur Maxime, Ch. Demailly, et baron Grog, au *Gaulois ;* B. Loustalot, au *Paris-Journal* ; Henri Desroches, au *Constitutionnel.* Il était en dernier lieu rédacteur en chef du *Gaulois,* du *Paris-Journal* et du *Clairon*, dont les lecteurs ont pu apprécier son talent si varié et si fécond. M. de Pène a réuni un certain nombre de ses chroniques dans plusieurs volumes : *Paris intime, Paris aventureux, Paris viveur,* etc. (1859-1864) et fait paraître, il y a trois ans, un grand travail historique : *Henri de France* (1884, in-4), qui a eu plusieurs éditions.

— M. le vicomte Gustave-Louis-Marie DE PONTON D'AMÉCOURT, président de la Société française de numismatique et d'archéologie, né à Paris, en 1825, est mort à Trilport, près Meaux, le 20 janvier. Archéologue distingué, il a réuni une magnifique collection de monnaies anciennes, et publié d'importants travaux sur la numismatique mérovingienne et carolingienne : *Lettre à M. Anatole de Barthélemy sur les monnaies mérovingiennes du Palais et de l'École* (1862, in-8) ; — *La Conquête de l'air par l'hélice, exposé d'un nouveau système d'aviation* (1863, in-8) ; — *Essai sur la numismatique mérovingienne comparée à la géographie de Grégoire de Tours. Lettre à M. Alfred Jacobs* (1864, in-8) ; — *Excursion numismatique dans la Bourgogne du* VIIe *siècle* (1866, in-8 avec une carte et 4 pl.) ; — *Recherches sur les monnaies mérovingiennes de Touraine* (1872, in-8 avec une carte) ; — *Description raisonnée des monnaies mérovingiennes de Châlon-sur-Saône* (1874, in-8 avec 5 pl.) ; — *Numismatique mérovingienne. Le Monétaire Abbon. Recherches sur l'origine et la filiation des types des premières monnaies carlovingiennes* (1874, in-8 avec 108 vign.) ; — *Monnaies mérovingiennes du Gévaudan* (1883, in-8 avec 5 pl.) ; — *Recherche des monnaies mérovingiennes de Cennomanicum* (1883, in-8) ; — *Monnaies de l'heptarchie anglo-saxonne ; un triens de Winchester* (*royaume de Wessex* (1884, in-8 avec fig.).

— M. Hippolyte NOIRET, agrégé de l'Université, membre de l'École française de Rome, est mort, à l'âge de 23 ans, le 9 janvier, à Venise, où il poursuivait des recherches sur l'histoire de la Crète pendant la domination vénitienne. Il venait de publier *Huit lettres inédites de Démétrius Chalcondyle,* dans le dernier fascicule des *Mélanges d'archéologie et d'histoire,* publiés par l'École française de Rome (1887), et allait corriger les épreuves d'un volume de *Lettres inédites de Michel Apostoli,* qui paraîtra dans la *Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome.*

— On annonce encore la mort : du peintre Édouard DE BEAUMONT, né à Lannion (Côtes-du-Nord), en 1824, à la fois peintre, littérateur et historien, à qui on doit notamment une *Notice sur les gens de guerre du comté de Saint-Paul qui sont enfouis à Coucy depuis 1411* (1885, in-4 avec plan et vignette), mort à l'âge de 67 ans ; — de M. Pierre BOUVERAT, ancien rédacteur en chef de l'*Union savoisienne*, mort à Genève ; — de M. le général BRUNON, né à Nantes, qui laisse un travail intitulé : *Journal de siège du fort de Vanves,* dont il avait été commandant en 1870-71, mort, à Montpellier, à l'âge de 67 ans ; — de M. DALLY, fondateur de la Société d'anthropologie, connu par ses travaux sur l'enseignement de la gymnastique, mort à l'Étang-la-Ville,

près Marly, à l'âge de 54 ans ; — de M. Dutaillis, décédé à Chauny, à 60 ans, auteur de recherches historiques sur les cloches, les proverbes, les locutions populaires, etc. ; — de M. l'abbé Augustin Jaubert, chanoine honoraire de Périgueux, écrivain, poète et compositeur de talent, mort à l'âge de 84 ans ; — de M. Claudius Lavergne, né en 1813, peintre sur verre et critique d'art distingué, mort à l'âge de 74 ans ; — de M. Sévérin Leroy, auteur de travaux sur l'agriculture, mort à Paris, le 20 janvier ; — de M. le comte Anatole de Melun, qui laisse un ouvrage sur *la Sœur Natalie, fondatrice de la congrégation des Filles de l'Enfant-Jésus à Lille* (1859, in-12 avec portrait), mort à l'âge de 81 ans, à Brumetz, près Paris ; — de M. Auguste Maquet, le principal collaborateur d'Alexandre Dumas père, né à Paris, le 13 septembre 1813, auteur de nombreux romans et d'une *Histoire de la Bastille* (2e édition, 1875, in-4), mort à son château de Sainte-Mesme (Seine-et-Oise) ; — de M. Émile Planat, connu sous le nom de Marcelin, fondateur de la *Vie parisienne*, mort à l'âge de 59 ans ; — de M. Jules Raynaud, né à Trans (Var), professeur à l'École supérieure de télégraphie au ministère des postes et télégraphes, qui a traduit de l'anglais plusieurs ouvrages ; — de Mgr Tricoche, né à Marseille en 1801, qui laisse d'intéressants écrits sur ses missions, mort dans le département du Cher ; — de M. l'abbé Urbe, supérieur du petit séminaire de La Chartreuse (Haute-Loire), vicaire général de Mgr l'évêque du Puy, qui laisse plusieurs discours prononcés aux distributions de prix de l'établissement qu'il dirigeait avec un grand dévouement, mort dans sa 67e année ; — de M. Venet, collaborateur du journal le *Monde*.

— A l'étranger, on signale la mort : de M. John-Andrews Dale, philologue qui a spécialement étudié l'idiome anglo-saxon, mort le 5 janvier, à Oxford, âgé de 71 ans ; — du publiciste Lars Dilling, mort le 16 décembre, à Berlin, âgé de 37 ans ; — de M. Karl Fidler, ancien chef de section au ministère de l'instruction publique d'Autriche, à qui on doit des traductions de poésies italiennes, mort le 19 décembre, à Vienne, dans sa 70e année ; — du peintre écossais M. Robert Herdman, né en 1829, membre de l'Académie royale d'Édimbourg, mort le 11 janvier, dans cette ville ; — du Dr Wilhelm Lipp, archéologue très estimé, mort le 3 janvier, à Keszthely (Hongrie), à l'âge de 54 ans ; — du Dr F. Lotheisen, professeur de langues modernes à l'Université de Vienne, mort dans cette ville, le 19 décembre, dans sa 55e année ; — de M. David-M. Main, éditeur du *Treasury of English Sonnets*, mort le 19 janvier, à 42 ans ; — de M. Nicolas Saripolos, né à Larnaca, île de Chypre, le 25 mars 1817, correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques de Paris ; — du poète James Smith, mort récemment à Édimbourg, dans sa 63e année ; — du Dr Hugo Sonnenkalb, auteur de traités de médecine, mort à Leipzig, dans la nuit du 22 au 23 décembre, à l'âge de 72 ans ; — de M. Balfour Stewart, né à Édimbourg en 1828, auteur d'ouvrages relatifs aux sciences physiques, mort à Ballymagawey (Irlande), le 21 décembre ; — de M. F.-J. Wiedemann, membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, mort dans cette ville, le 29 décembre, âgé de 82 ans.

Institut. — *Académie française*. — L'Académie a procédé le 26 janvier à l'élection de trois membres en remplacement de MM. Caro, de Viel-Castel et Cuvillier-Fleury. — Fauteuil de M. Caro : M. d'Haussonville est élu par 23 suffrages contre 7 donnés à M. Paul Janet et 2 à M. Mouton. — Fauteuil de M. de Viel-Castel : au premier tour de scrutin, l'amiral Jurien de la Gravière a obtenu 13 voix, M. de Vogüé 10, M. Rothan 8, M. Mouton 1 ; un second tour de scrutin a donné 15 voix à l'amiral Jurien de la Gravière, 13 à

M. de Vogüé, 4 à M. Rothan; au troisième tour de scrutin, l'amiral Jurien de la Gravière a été élu par 17 voix contre 12 à M. de Vogüé et 3 à M. Rothan. — Fauteuil de M. Cuvillier-Fleury : M. Jules Claretie est élu par 20 voix contre 8 à M. J.-J. Weiss et 2 à M. Mouton.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 30 décembre, M. d'Hervey de Saint-Denis a été élu président pour l'année 1888, M. Barbier de Meynard, vice-président.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 31 décembre, M. Fustel de Coulanges a été élu président pour l'année 1888, et M. Francisque Bouillier, vice-président. — Le 14 janvier, l'Académie a procédé à la nomination d'un membre dans la section de législation en remplacement de M. Batbie. Au premier tour de scrutin, M. de Franqueville a obtenu 16 voix, M. Colmet de Santerre 7, M. Humbert 6, M. Ducrocq 5, et 1 bulletin blanc. Au second tour de scrutin, M. de Franqueville a été élu par 21 suffrages contre 11 à M. Colmet de Santerre, 3 à M. Humbert et 1 à M. Ducrocq.

Société de l'École des chartes. — Dans la séance du 29 décembre, M. d'Arbois de Jubainville a fait une communication dont les conclusions tendent à diminuer dans une certaine mesure l'autorité de César, considérée comme une des sources de notre histoire nationale; il a été amené à penser que notamment le passage relatif aux sacrifices humains chez les Gaulois a été copié très probablement dans Posidonius, et par suite que César rapporte souvent un état de choses antérieur à celui dont il a été le témoin.

Le Congrès bibliographique international du 3-6 avril 1888. — Nous avons obtenu de la Commission d'organisation du Congrès bibliographique international l'autorisation de faire connaître aux lecteurs du *Polybiblion* la liste des rapports actuellement acceptés par la Commission. Nous prierons en même temps MM. les rapporteurs de bien vouloir adresser leurs manuscrits, d'ici le 15 mars, à M. Alexis Delaire, secrétaire général du Congrès (195, boulevard Saint-Germain). Les abonnés du *Polybiblion,* désireux de recevoir le volume qui contiendra les rapports imprimés, devront faire parvenir leur adhésion à la même adresse, le plus tôt possible; ils ne contracteront d'autre obligation que celle de verser une somme de 10 francs entre les mains du trésorier du Congrès. — Voici la liste des rapports, communiquée par la Commission d'organisation : *Apologétique :* M. le chanoine Duilhé de Saint-Projet. — *Études sur le droit depuis 1878 :* M. B. Terrat. — *Droit international :* M. le baron d'Avril. — *Philosophie :* M. Léonce Couture. — *Philosophie thomiste :* M. Domet de Vorges. — *Enseignement secondaire :* M. Silvy. — *Enseignement primaire :* M. l'abbé Allain. — *Économie politique et sociale :* M. C. Jannet. — *Biologie :* M. Gedoelst. — *Mathématiques :* M. Humbert. — *Astronomie :* M. Vicaire. — *Chimie :* M. l'abbé Godefroy. — *Géologie :* M. Emmanuel de Margerie. — *Anthropologie et archéologie préhistorique :* M. Ad. Arcelin. — *Médecine :* M. le docteur Ferrand. — *Beaux-Arts :* M. de la Tour. — *Littérature ancienne :* M. Huit. — *Études celtiques :* M. Émile Ernault. — *Linguistique :* le R. P. Cara, S. J. — *Poésie liturgique :* M. l'abbé E. Misset. — *Littérature épique du moyen âge :* M. Léon Gautier. — *Le Roman contemporain :* M. Boissin. — *Littératures méridionales :* M. le comte de Puymaigre. — *Littérature flamande :* M. le baron Jean Béthune de Villiers. — *Littérature scandinave :* M. Beauvois. — *Littérature slave :* le R. P. Martinov. — *Études assyriologiques :* le R. P. Delattre. — *Littérature canadienne :* M. E. Rameau. — *Géographie et Voyages :* M. le comte de Bizemont. — *Antiquités chrétiennes :* M. P. Allard. — *Histoire ecclésiastique :* M. H. de l'Épinois. — *Sources de l'histoire de France :* M. A. Le Vavasseur. — *Histoire mérovingienne et carolin-*

gienne : M. G. Kurth. — *Histoire moderne* : M. Baguenault de Puchesse. — *Histoire de la Révolution* : M. Maxime de la Rocheterie. — *Paléographie et diplomatique* : M. le comte A. de Bourmont. — *Numismatique* : M. A. de Barthélemy. — *Épigraphie romaine* : le R. P. Thédenat. — *Congrès scientifiques* : M. le comte de Marsy. — *Bibliothèques populaires en France* : M. Léon Robelin. — *Les Publications périodiques populaires en France* : M. le baron de Claye. — *Littérature populaire en Angleterre* : M. G. Masson. — *Littérature populaire des pays scandinaves* : M. l'abbé Braun. – *Travaux bibliographiques en France et à l'étranger* : M. Henri Stein. — *Le Valentin Haüy, le Louis Braille et les publications analogues* : M. Maurice de la Sizeranne ; — *La Société bibliographique depuis 1878* : M. de Dubor. — *Organisation provinciale de la Société bibliographique* : M. le marquis de Beaucourt. — *Conférences d'études historiques* : M. P. Guilhiermoz. — *La Société bibliographique belge* : M. G. Kurth. — *Société des unions de la paix sociale et sociétés analogues* : M. Delaire. — *Société de Saint-Thomas d'Aquin* : M. l'abbé Faugère. — *Sociétés d'art chrétien* : M. le baron d'Avril. — *Sociétés d'étude et de propagande d'Espagne* : M. Orti y Lara. *Catholic Truth Society* : M. le comte de Bizemont. — *Sociétés d'étude et de propagande des pays scandinaves* : M. l'abbé Braun. — *Sociétés d'étude et de propagande de l'Amérique du Sud* : M. E. Michel. — *Type d'une Société d'étude et de production* : M. Marius Sepet. — Le volume gr. in-8, qui contient les *Travaux du Congrès bibliographique international tenu à Paris du 1er au 4 juillet 1878* ne renferme pas moins de 576 p.; il est à présumer que le recueil des rapports acceptés au Congrès de 1878 ne lui sera pas inférieur comme étendue ; nous laisserons à nos lecteurs le soin d'en établir la valeur, d'après les noms que nous venons d'énumérer.

Concours et Prix. — L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen décernera en 1889 le prix Lair à l'auteur de la meilleure *Étude sur Thomas Corneille*. Ce travail devra comprendre ses traductions, ses ouvrages de grammaire et ses travaux géographiques ; le prix est de 2,000 fr. ; les Mémoires devront être envoyés, au plus tard, le 30 juin 1889.

— Voici les sujets mis au concours par l'Académie de Marseille : 1° Pour 1888 : Prix de poésie. *Le Mistral* et *Notre-Dame de la Garde;* Prix scientifique : *Utilisation des eaux d'égoûts;* — 2° Pour 1889 : poésie : *La Sainte Baume;* éloquence : *Joseph Méry;* science : *Emploi de l'eau courante.*

— On annonce aussi, pour fin avril, la reprise des « Jeux floraux de Marseille, » interrompus par la mort du regretté Saurel, leur fondateur.

— Signalons enfin les prix distribués par la Société de statistique de Marseille, une jeune société très vaillante, où l'on travaille beaucoup et utilement pour les intérêts littéraires de la région.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 13 janvier, M. Héron de Villefosse lit une notice sur deux inscriptions trouvées à Feurs (Loire). M. Perrot communique une étude de M. de la Blanchère sur des carreaux de terre cuite trouvés en Tunisie. — Dans la séance du 20 janvier, M. d'Arbois de Jubainville a entretenu l'Académie des noms de deux vêtements usités au moyen âge : les braies et les houzeaux; ces deux noms viennent de deux mots gaulois. — Le 27 janvier, M. Renan a communiqué à ses confrères une étude sur une inscription bilingue, phénicienne et grecque, trouvée au Pirée. M. Salomon Reinach a donné lecture d'un Mémoire sur diverses œuvres de la sculpture antique.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 21 janvier, M. Levasseur entretient l'Académie de l'influence de la productibilité du travail sur le taux des salaires. M. Boutroux

a ensuite communiqué une étude sur le philosophe allemand Jacob Bœhme. — Dans la séance du 28 janvier, M. Arthur Desjardins a entretenu l'Académie du *Manuel de l'administration des mines*, par M. Burin des Roziers.

LES CORRESPONDANTS DE PEIRESC. — L'écho de notre dernier article (t. L, p. 178) n'est pas encore affaibli que nous avons à annoncer un nouveau fascicule, le 14e, consacré à *Samuel Petit*. Ce sont *les Lettres inédites écrites, de Nîmes et de Paris, à Peiresc, de 1630 à 1637* (extrait des *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1886, in-8 de 67 p.). Pour la circonstance, comme pour le rabbin Azubi, l'éditeur a prié un collaborateur de présenter aux lecteurs le pasteur de Nimes, « Musarum mystatogatulus ! » (p. 11). Ce savant (c'est là ce que veut dire le vocable précédent) « eut six enfants, dont un sur le tard, et fit six gros livres, dont un est resté inédit (p. 17). » Samuel faillit devenir, lui ministre protestant, le bibliothécaire d'un prince de la S. E. R. Et ce fut le cardinal qui fit les avances (p. 21). Mais il préféra rester et mourir là où il avait vécu, à Nîmes. Sa correspondance avec Peiresc « montre sur le vif comment Peiresc comprenait et pratiquait son rôle d'initiation et d'encouragement à la science. Ces lettres font honneur à celui qui les a écrites : elles grandissent celui qui les a reçues (p. 25). » Telle est l'œuvre de M. Mandrin. M. Tamizey de Larroque s'est chargé des notes. Nous ne parlons pas de celles d'érudition. Il y en a toujours de spirituelles (p. 45, n° 8) au milieu des savantes. — Nous joignons à ce fascicule les *Impressions de voyage de Pierre Gassendi*, un autre correspondant de Peiresc, *dans la Provence alpestre*, extrait des *Annales des Basses-Alpes* (in-8 de 36 p.). Comme il y avait là quelques pages véritablement intéressantes, l'intelligent éditeur a été plus sobre de notes et a souvent laissé parler, tout seul, l'auteur.

A PROPOS DE PORT-ROYAL-DES-CHAMPS. — *Le Correspondant* a publié dans son numéro du 25 décembre 1887 un article intitulé : *Racine écolier*. L'auteur de ce travail est M. Maurice Henriet, qui nous apprend, entre autres choses nouvelles, que l'abbaye de Port-Royal était habitée par des religieux. « Il était tout naturel, dit-il, qu'on le confiât (Jean Racine) aux religieux de cette maison fameuse, car sa famille était depuis longtemps déjà en étroite relation d'amitié avec eux. C'est à la Ferté-Milon que Claude Lancelot, Antoine le Maître et M. de Séricourt se réfugièrent lorsqu'ils furent chassés de leur monastère en 1638 (p. 1077)... » « La persécution dont les religieux du monastère (de Port-Royal-des-Champs) sont l'objet en 1656 fournit à leur élève l'occasion d'écrire l'élégie *ad Christum* (p. 1088). » Ainsi après tout ce qui a été écrit, même de nos jours, sur l'abbaye de Port-Royal-des-Champs, une Revue sérieuse publie encore des travaux dans lesquels la vérité historique est aussi peu respectée. N'est-il pas également contraire à la vérité dogmatique de parler de persécution pour désigner les efforts tentés par l'autorité ecclésiastique et civile, afin de ramener à l'orthodoxie des hérétiques dangereux pour la foi et le repos de la société ?

OUVRAGES MIS A L'INDEX. — Par décret de la Sacrée Congrégation de l'Index, en date du 7 septembre, auquel le Saint-Père a donné son approbation le 20 décembre, les ouvrages suivants ont été mis à l'index : *Histoire d'Israël*, par E. Ledrain. Première et deuxième parties (Paris, Alphonse Lemerre, 1879-1882) ; — *Les Origines de l'histoire d'après la Bible et les traditions des peuples orientaux*, par François Lenormant. Vol. I. — *De la création de l'homme au déluge*. Vol. II. *L'Humanité nouvelle et la dispersion des peuples* (Paris, 1880-1884.) M. F. Lenormant s'est rétracté avant sa mort ; — *Les Saints Evangiles*, par Henri Lasserre, traduction nouvelle (Paris, 1887) ; — *Los Se-*

cretos de la confession (Madrid, G. Osler, 1886); — *El Sacramento Espureo* (Madrid, Ramon, 1887), pseudonimo auctore presbytero Constantio Miralta.

Paris. — On sait que l'administration de la Bibliothèque nationale a fait mettre dans la salle de travail de la rue Richelieu deux catalogues sur fiches destinés à tenir les lecteurs au courant des nouvelles acquisitions. Il y a une série spéciale de fiches pour les ouvrages imprimés en France, et une autre pour les ouvrages imprimés à l'étranger; ces deux catalogues sont classés d'après des procédés absolument différents. Les fiches des ouvrages imprimés en France forment une seule série continue et sont rangées d'après des vedettes reproduisant le mot ou les mots typiques du titre; les fiches des ouvrages imprimés à l'étranger forment autant de séries distinctes qu'il y a de divisions dans un cadre de classement méthodique établi à cet effet et mis à la disposition des lecteurs ; ce cadre de classement, quoique présentant de sérieux avantages, a semblé, paraît-il, compliqué; l'on a résolu de l'abandonner et de réunir dans un même catalogue les fiches des ouvrages imprimés en France et celles des ouvrages imprimés à l'étranger, en appliquant à cette série unique le classement par vedettes, reproduisant les mots typiques, ou, le cas échéant, la traduction française de ces mots. On a aussi établi un système de renvois destinés à faciliter les recherches; sauf exceptions dûment motivées, il ne sera fait qu'un seul renvoi à la fiche principale. Ajoutons que la décision qui vient d'être prise aura un effet rétroactif, puisque les fiches des livres imprimés à l'étranger acquis depuis 1879 seront intercalées dans le catalogue des ouvrages imprimés en France.

— On a retrouvé, en classant les papiers de M. Léon Renier, un grand nombre d'estampages d'inscriptions romaines, recueillies soit en France, soit dans le nord de l'Afrique. Ces documents, qui sont actuellement conservés dans l'une des salles de la bibliothèque Mazarine, sont destinés à former le noyau d'une collection d'estampes qui sera classée à la Bibliothèque nationale, dans un local particulier, ouvert aux travailleurs.

— En vente chez Quantin un volume de la *Collection des documents relatifs à l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, publiée sous le patronage du Conseil municipal ; ce volume, intitulé *la Convocation de Paris aux derniers États généraux* (in-8), forme le tome Ier d'un recueil de textes sur *les Élections et les Cahiers de Paris en 1789*, et renferme des documents mis en ordre et annotés par M. Ch.-L. Chassin.

— M. Henri de la Tour a consacré à *C.-F. Gaillard* une étude importante (Paris, Féchoz, 1888, petit in-8 de 65 p., 1 héliogravure de Dujardin, et plusieurs gravures). L'artiste y est aussi bien mis en lumière que le catholique. Ce travail, lu le 28 avril 1887, à une séance de la Réunion artistique de la rue de Sèvres, a été communiquée la même année à l'Assemblée des catholiques. Il fait l'objet de la présente publication de la Société de Saint-Jean.

— La librairie E. Rouveyre a annoncé à la fin de janvier la publication d'un beau volume sur *les Reliures d'art à la Bibliothèque nationale,* par M. Bouchot, du cabinet des estampes, dont la compétence en matière artistique est bien connue (in-8 j.).

— M. de Nolhac va publier prochainement le Mémoire qu'il a lu à la séance du 20 novembre dernier de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur *les Études grecques de Pétrarque.* Ce Mémoire a été composé d'après des scholies inédites très abondantes du poète que M. de Nolhac a retrouvées sur un manuscrit de Paris.

— La librairie Firmin-Didot vient de publier un fort beau volume illustré

de 8 planches hors texte et de 300 gravures, sous ce titre : *Vie de Léon XIII, son siècle, son pontificat, son influence, composée d'après des documents authentiques.* L'auteur, M. Bernard O'Reilly, docteur en théologie, a fait paraître le même ouvrage, avec plus ou moins de luxe, dans la langue de six autres pays, à New-York (Webster), à Londres (Sampson Low), à Cologne (Bachem), à Turin (Société typographique), à Barcelone (Espasa), et à Bois-le-Duc (librairie catholique.)

— M. J. Havet a publié sous le titre de *la Tachygraphie italienne du* x[e] *siècle* (Paris, Imprimerie nationale, in-8 de 28 p. avec 1 fac-similé), le Mémoire dont nous souhaitions l'apparition en signalant dans la *Chronique* du mois d'août dernier (p. 183) la notice du même auteur sur *l'Écriture secrète de Gerbert.* Il résulte de ce Mémoire que le système d'écriture secrète employé par Gerbert ne lui était pas particulier, puisqu'on le retrouve dans plusieurs documents du x[e] siècle, notamment dans deux actes notariés reproduits en fac-similés dans le tome XXV de la *Miscellanea di storia italiana,* publié par la députation royale d'histoire de Turin, et dans deux autres pièces conservées aux archives de la cathédrale d'Asti. M. Havet a pu déchiffrer les parties de ces divers documents restées inconnues jusqu'à ce jour et en donner la transcription. Cette seconde notice extraite comme la première des *Comptes rendus* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (t. XV, 4[e] série), se termine par un catalogue des caractères connus de cette écriture syllabique, qui dérive de la notation tironienne.

— La 6[e] livraison de 1887 de la *Bibliothèque de l'École des chartes* contient une intéressante notice de M. H. Moranvillé, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, sur *Guillaume du Breuil et Robert d'Artois* (tirée à part, in-8 de 12 p.). Ce Mémoire explique la cause de la disgrâce subie, vers 1330, par Guillaume du Breuil, et nous apprend que le célèbre auteur du *Stylus curie Parlamenti* fut compromis dans le procès intenté à Mahaut, comtesse d'Artois, par son neveu, Robert d'Artois, qui, on le sait, n'hésita pas à faire exécuter des faux pour appuyer ses prétentions. Guillaume du Breuil dut se défendre de toute participation à ces actes illicites, et rédigea dans ce but un Mémoire justificatif fort curieux, édité à la fin de la notice de M. Moranvillé, qui donne, en outre, une reproduction en fac-similé des premières lignes de ce document entièrement autographe, et indique quelques-uns des procédés employés par les faussaires soudoyés par Robert d'Artois.

—M. Léon Lecestre a publié dans la livraison de janvier 1888 de la *Revue des questions historiques,* un *Mémoire inédit de Richelieu contre Cinq-Mars,* dont il place la rédaction au mois de novembre 1641, et non en 1642, comme M. Tamizey de Larroque l'avait proposé dans le tome VIII de la publication des *Lettres et Papiers d'État du cardinal de Richelieu,* entreprise par M. Avenel pour la *Collection des documents inédits.* Ce document, extrait de la collection Rondonneau, conservée aux Archives nationales, est composé de trois parties, dans lesquelles le cardinal rappelle les griefs que le roi avait contre son grand écuyer, et combien on a eu raison de tenir Cinq-Mars éloigné du conseil, et de l'écarter de la direction des affaires publiques. On ne possède que la minute de cet acte, minute revue, corrigée et augmentée par le cardinal lui-même ; on ne saurait affirmer qu'il ait été présenté à Louis XIII.

— M. le vicomte Henri Begouen a publié une brochure intitulée : *Mirabeau. Rapport au nom du comité des lettres de cachet* (Paris, Larose, 1888, in-8 de 24 p. Extrait de la *Revue d'économie politique*). Le manuscrit de ce *Rapport* fait actuellement partie des Archives de la Banque de France ; il est resté

absolument inconnu de tous les biographes de Mirabeau. M. le vicomte Begouen retrace dans une intéressante introduction les circonstances dans lesquelles il a été rédigé, et croit pouvoir lui assigner la date de 1790. Parmi les mesures proposées dans ce rapport, mentionnons : l'abolition de la prison pour dettes, le travail dans les prisons, l'internement cellulaire, la remise d'un pécule au libéré, etc. On doit savoir gré à M. le vicomte H. Begouen d'avoir édité ce texte, dont le manuscrit a pendant si longtemps échappé à toutes les recherches.

— Le *Discours prononcé par M. le duc de Broglie, président de la Société d'histoire diplomatique, à l'assemblée générale annuelle de cette société*, inséré d'abord dans la *Revue d'histoire diplomatique*, a fait l'objet d'un tirage à part (Paris, E. Leroux, in-8) qui nous a été adressé. Cette société, fondée il y a un an, a fait de rapides progrès, ainsi qu'il est facile de le constater en parcourant la longue liste des membres jointe au *Discours* de M. le duc de Broglie.

— La maison Quantin a annoncé, au commencement de février, la publication d'une *Bibliographie des principales éditions originales d'écrivains français du* XVe *au* XVIIIe *siècle*, par M. Jules Le Petit (gr. in-8 j. de près de 600 p.).

— Le samedi 4 février, a paru le premier numéro de *Samedi-Revue*, recueil hebdomadaire qui tiendra en France la place qu'occupent la *Saturday Review* à Londres et l'*Écho* à Berlin. Nous citerons parmi les principaux collaborateurs de ce nouveau recueil politique, littéraire et économique : MM. P. Le Breton, sénateur; X. Marmier, membre de l'Académie française; Victor Fournel, de la Brière, comte de Bizemont, Edmond Biré, Urbain Guérin, Raoul Loky, Jules-Marie Richard, V. Tissot. De tels noms indiquent suffisamment la note monarchique et littéraire de *Samedi-Revue*, que nous sommes heureux de recommander spécialement à nos lecteurs. Ils y trouveront un tableau fidèle des événements politiques contemporains et du mouvement littéraire. Voici le sommaire du premier numéro : *Semaine politique*, par M. P. Bellet; — *En Angleterre*, par M. George Hope; — *En Belgique*, par M. Van Buiten; — *En Allemagne*, par M. Rasoumovski; — *Causerie littéraire*, par M. Victor Fournel; — *Les Théâtres*, par M. Jacques de Biez (*Le Décoré*, par M. Henri Meilhac, critique très remarquable); *A travers les revues*, par Raoul Loky; *La Crise industrielle*, par M. Urbain Guérin; — *L'Italie contemporaine*, par M. Jules-Marie Richard; — *Michel* (nouvelle inédite), par le comte Léon Tolstoï. (Rédaction : 66, rue du Bac; administration, 41, même rue; gr. in-4 de 20 p.; abonnement annuel : 16 fr. pour Paris, 18 fr. pour les départements.)

— Le R. P. Forbes a repris au Cercle catholique des étudiants (18, rue du Luxembourg) ses conférences philosophiques, qui auront lieu tous les jeudis. L'éminent orateur traitera cette année l'importante question du *Miracle* et de la *Science*.

— M. Isidore Lœb, professeur d'histoire au séminaire israélite à Paris, vient d'être chargé d'un cours libre de « judaïsme rabbinique » à l'École des Hautes Études; il traitera cette année le sujet suivant : « Polémiques religieuses entre chrétiens et juifs au moyen âge, en France et en Espagne. » Ce cours aura lieu tous les samedis matin, à 9 heures 3/4.

— M. Félix Labrouche, ancien secrétaire de l'exposition franco-espagnole de 1864, a fait imprimer récemment une brochure intitulée : *Enquête agricole, 1866-1867. Aperçus sur les documents recueillis à l'étranger* (in-8 de 16 p.); nous tenons à la signaler ici à cause des utiles renseignements qu'elle contient sur l'état de l'agriculture à l'étranger, sur les lois et les institutions qui la

protègent dans différents pays, dont quelques-unes pourraient être appliquées en France avec profit.

— Le volapük et les volapükistes, qui naguère semblaient sur le point de conquérir le monde, ont eu à lutter dans ces derniers temps contre des adversaires acharnés, et ce n'est pas sans quelques appréhensions que M. Robert de la Sizeranne est descendu dans la lice, où combattent les derniers défenseurs du volapük. Dans une brochure intitulée : *Trois Mots sur le volapük* (Paris, Le Soudier, in-12 de 31 p.), il soutient énergiquement que le nouvel idiome est parfait en tant que langue commerciale.

ANJOU. — M. le baron Sébastien de la Bouillerie a extrait de la *Revue de l'Anjou* une *Notice sur Saint-Germain du Val* (Angers, Germain et Grassin, in-8 de 64 p.) et de la *Revue historique et archéologique du Maine*, une autre monographie consacrée à *la Paroisse et commune de la chapelle d'Aligné* (Mamers, G. Fleury et A. Dangin, in-8 de 62 p.). Ces deux travaux sont destinés à prendre place dans l'ensemble d'une histoire de la Flèche et de son canton, que prépare leur auteur.

BRETAGNE. — En attendant que le *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, de M. René Kerviler, soit assez avancé pour faire l'objet d'un article spécial, signalons l'apparition du 4e fascicule, qui comprend les lettres BAR-BEC (Rennes, Plihon et Hervé).

DAUPHINÉ. — M. J. Roman a publié au mois de décembre dernier une brochure dans laquelle il recherche la *Date des orgues de Notre-Dame d'Embrun* (Paris, Plon et Nourrit, in-8 de 23 p.).

— Notre collaborateur M. H. Stein a fait imprimer le Mémoire lu par lui à la dernière réunion des Sociétés savantes et des beaux-arts des départements à la Sorbonne. Dans ce Mémoire intitulé : *Les Maîtres de l'œuvre en Dauphiné et les Peintres de la ville de Grenoble* (Paris, typ. de E. Plon, gr. in-8 de 22 p.), M. Stein donne une liste de seize maîtres de l'œuvre, dont il a retrouvé les noms soit dans les documents manuscrits tirés des archives départementales de l'Isère, des archives municipales de Grenoble et de quelques autres dépôts, soit dans les recueils imprimés consacrés à l'histoire de l'art. Tous les noms cités dans cette brochure sont peu ou point connus, et ce travail pourra servir de base à un ouvrage plus étendu, s'il se trouve en Dauphiné un savant en mesure de faire pour sa province ce que M. C. Port a fait pour l'Anjou.

GUYENNE ET GASCOGNE. — Le tome XXV des *Archives historiques du département de la Gironde* vient d'être mis en distribution. C'est un beau volume in-4 de XX-624 p., sur papier vergé, imprimé par Gounouilhou, à Bordeaux, et tiré à 150 exemplaires seulement. Il comprend 263 numéros précédés d'une table chronologique et suivis d'un index alphabétique. Le plus ancien est de 1153 : c'est une bulle du pape Anastase IV, fixant les droits de l'archevêque de Bordeaux, Geoffroy de Loroux, et ceux du Chapitre de Saint-André; le plus récent est une lettre du peintre Pierre Lacour, datée de 1808. Parmi les pièces les plus intéressantes, nous mentionnerons : celles qui se rapportent aux privilèges des villes de Milhan et de Nérac; soixante-onze lettres de MM. de Fabas, de Duras, de Cazes, etc., relatives aux affaires des protestants de Guyenne, de 1588 à 1621; l'acte d'union de deux paroisses au collège de Saint-Raphaël, par Pey-Berland (1442); les provisions de conseillers au Parlement d'Étienne de la Boétie et de Florimond de Raymond, ce dernier succédant à Montaigne; plusieurs arrêts du parlement de Bordeaux fixant le prix des marchandises et denrées (1578); des documents relatifs aux célèbres imprimeurs de Bordeaux, les Millanges, entre autres « l'inven-

taire et valeur des livres qui se trouvent dans la maison de Jacques Mongiron-Millanges » (1672); divers actes concernant les arts décoratifs, les tapissiers, sculpteurs, marbriers, doreurs, et des entrepreneurs de spectacles, entre autres, Belleville, auquel s'intéressent les plus grands personnages de la province, même l'archevêque; des lettres de l'acteur Lekain, qui ne changent rien à la triste idée qu'on a généralement de ce personnage; les règlements remarquables de l'hôpital de la Manufacture à Bordeaux (1557); un « Mémoire » (non daté, mais assurément de la seconde moitié du XVIIe siècle) « sur les contraventions commises dans le diocèse de Bordeaux par les protestants, aux édits et règlements concernant le culte; » des lettres concernant les rapports de l'intendant Dupré de Saint-Maur avec les magistrats municipaux et l'Académie de Bordeaux; des lettres de Dom Devienne, relatives à l'histoire de la province; de nombreux actes d'état civil, concernant des écrivains ou des artistes, par exemple, le contrat de mariage du fils de Scipion-Dupleix, historiographe de France (1641), la requête adressée au Roi en 1765 par les protestants étrangers de Bordeaux pour demander la liberté de l'exercice public de leur religion, etc.

Ile-de-France. — M. L. Magne a publié la conférence faite récemment par lui, à Montmorency, sur les *Vitraux de Montmorency et d'Écouen* (Paris, Firmin-Didot, in-8 de 75 p. avec grav.).

— M. Paul Quesvers a composé une *Notice sur l'église Notre-Dame et Saint-Loup de Montereau-Fault-Yonne* (Montereau, imp. de Pardé, in-12 de 135 p.).

Languedoc. — On annonce pour le mois d'avril la publication du tome II de l'*Histoire de la Révolution française dans le département du Gard;* le tome I de cet ouvrage, relatif à *la Constituante*, a récemment paru (Nîmes, Catélan, in-16 de IX-555 p.).

Limousin. — Nous avons annoncé, il y a quelque temps, la mise sous presse du premier volume des *Annales de la Marche et du Limousin.* Il vient de paraître et est entièrement composé de documents réunis et annotés par le savant archiviste de la Haute-Vienne, M. Leroux. Citons entre autres les cahiers des doléances des nombreuses corporations de Limoges. Précieuse collection où l'on peut juger de l'état des esprits et des remèdes qu'ils pensaient utiles d'apporter à la situation. Suivent d'importantes pièces concernant la Réforme. Le volume contient encore des extraits considérables de cartulaires et de divers manuscrits. Ce premier volume d'une collection qui promet d'être pleine d'intérêt a été publié à Limoges (imprimerie Gely, in-8 de 370 p.).

Lyonnais. — A paru chez Vitte et Perrussel, à Lyon, le tome II de l'*Histoire de Saint-Bonnet-le-Château,* composée d'après les manuscrits conservés aux archives départementales et communales par MM. J. Condamin et F. Langlois, prêtres du diocèse de Lyon (in-8 de 476 p.); l'ouvrage contient la reproduction des principaux documents originaux.

Normandie. — M. Pierre Le Verdier a publié, en un tirage à part, un document intitulé : *Donation à Jehannet d'Estouteville par Bertrand Du Guesclin;* il l'avait déjà fait paraître dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Normandie* (août 1887). Depuis, sous la signature de M. A. Hellot, la *Revue historique* l'a également publié, comme « inédit, » dans son numéro de novembre-décembre dernier.

— M. Julien Travers, l'ancien bibliothécaire de la ville de Caen, le regretté secrétaire de l'Académie de la même ville, vient de faire paraître : *Vers d'antan et fleurs de vieillesse* (Caen, Henri Delesques, 1887-8, in-16 de 195 p.). Ce petit livre est dédié : « Paucis. » Plus d'un cependant l'a goûté.

— Nous avons reçu le *Rapport* de M. de Beaurepaire sur *les Travaux de l'année 1885*, extrait du *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie* (in-8 de 37 p.).

ORLÉANAIS. — M. Pierre Lefèvre-Pontalis a extrait du *Bulletin de la Société dunoise* un petit opuscule de 10 p. in-8, contenant : *Une consultation de Pothier en 1761*. Comme le dit très bien l'éditeur, « sa décision, qui devait avoir la valeur d'un décret de cour souveraine, semble avoir été l'œuvre d'un ami. »

PROVENCE. — M. Ch. Ginoux, de l'Académie du Var, a consacré aux *Écoles d'art à Toulon* (1640-1887) une courte brochure renfermant deux notices sur *Jean-Baptiste de la Rose, peintre du roi*, et *la Bastide de Pierre Puget à Ollioules* (Paris, Plon et Nourrit, in-8 de 32 p.).

— Les étudiants de l'Académie d'Aix viennent de se constituer en association appelée à rendre de grands services de toute nature aux élèves des quatre facultés. Le siège est à Marseille.

— M. Lanéry d'Arc, avocat à la Cour d'appel d'Aix, met au jour la *Bibliographie de Jeanne d'Arc*, depuis longtemps annoncée. Malgré ses lacunes inévitables, ce catalogue raisonné rendra d'importants services à l'histoire.

— M. le docteur Barthélemy, un savant qui a déserté la médecine pour l'érudition, va publier, dans quelques mois, l'*Histoire d'Aubagne*, son pays natal, en 2 gros vol. in-8, avec documents inédits.

— Fin février, doit paraître, à Marseille, la *Vie du chanoine Chauvier*, un saint prêtre émule du curé d'Ars qui estimait son émule en sainteté au point de dire aux Marseillais qui venaient le consulter : — Pourquoi venez-vous ici ? N'avez-vous pas M. Chauvier, à Marseille ?

— Entre autres publications récentes, écloses à l'occasion des fêtes de Noël si chères aux vieux Provençaux, signalons : 1° Les *Noëls les plus populaires*, réédités chez Carbonel, à Marseille ; 2° Les *Noëls de la Métropole*, paroles et musique, publiés par l'abbé Villevieille, chez Makaire, à Aix ; et 3° La *Pastouralo doù Séminari dé-z-Ais*, composée par les chanoines Chave et Abeau (Aix, Remondet-Aubin, in-8 de 114 p.).

— Viennent de paraître : *Catalogue de l'Exposition provençale en 1887*, 4e centenaire de l'Union de la Provence à la France (Aix, Imprimerie régionale, 1887, in-12 de 78 p.) ; — *Théâtre Boudeville*. Première partie : *Sciences, proverbes et comédies*, par Fernand Meynie, de l'Académie de Marseille (Marseille, imprimerie marseillaise, in-12 de 268 p.).

TOURAINE. — Mentionnons une brochure de M. l'abbé L.-A. Bossebœuf, intitulée : *le Château et la Sainte Chapelle de Champigny-sur-Vende (Indre-et-Loire), notice historique et archéologique* (Tours, imp. de Bousrez, in-8 de 96 p. avec gravures).

ALSACE-LORRAINE. — M. Ad. Seyboth a fait paraître à la librairie F. Vieweg, un *Essai historique sur l'organisation du service des incendies et du corps des sapeurs-pompiers de la ville de Strasbourg depuis le* XVe *siècle jusqu'à nos jours* (gr. in-8 de IV-52 p. avec 4 planches coloriées). Cette brochure, qui nous a été adressée, renferme de nombreux renseignements sur le corps des sapeurs-pompiers qui a été plusieurs fois réorganisé.

ANGLETERRE. — La bibliographie des ouvrages relatifs à la guerre franco-allemande de 1870 s'est récemment augmentée d'un fort volume de M. George Hooper : *The Campaign of Sedan, the downfall of the second empire. August-September 1870* (Londres, G. Bell, 1887, in-8 de XII-362 p. avec cartes et plans). Dans le premier des treize chapitres dont se compose cet ouvrage, l'auteur rappelle les causes de la guerre ; c'est dire qu'il a compris dans son travail

les négociations diplomatiques et les combats qui ont précédé le grand désastre de Sedan.

— Signalons aussi une nouvelle édition des *Historical Charters and Constitutional Documents of the city of London*, due à M. Walter de Gray Birch (London, Whiting, 1887, gr. in-8 de XLVIII-338 p.). Ce recueil comprend 56 documents depuis la première charte de Guillaume le Conquérant, adressée à Guillaume le Normand, évêque de Londres (1051-1075).

BELGIQUE. — La Société archéologique de Namur vient de faire distribuer la 4e livraison de la *Bibliographie namuroise,* rédigée par Mgr P. D. Doyen (Namur, imp. Wesmael-Chartier, 1887, in-8 de 505-810 p.). Ce fascicule comprend, pour la période qui s'étend de 1751 à 1799, non seulement les livres imprimés à Namur, mais les ouvrages publiés en Belgique ou à l'étranger par des auteurs namurois, ou concernant l'histoire du comté ou de la province actuelle de Namur. Les ouvrages y sont, comme dans les précédentes livraisons, décrits avec une grande exactitude et accompagnés de nombreux détails sur leur publication et sur leurs auteurs. Nous signalerons comme offrant un intérêt tout particulier pour l'histoire de France, les pièces relatives à l'occupation de Namur et à son annexion à la République française (1792-1793).

— Le 1er fascicule du tome X de la *Biographie nationale* publiée par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, a été récemment mis en vente à la librairie Bruylant-Christophe, de Bruxelles.

ITALIE. — Depuis quelques mois, le *Bulletin officiel des publications italiennes,* imprimé par les soins de la Bibliothèque nationale centrale de Florence, donne l'indication des catalogues imprimés et manuscrits que l'on peut consulter pour chacune des trente-deux bibliothèques d'Italie qui dépendent de l'État. Ces indications, fort utiles, et malheureusement disséminées dans ce journal de librairie, ont été fournies déjà pour Lucques, Modène, Sassari, la Vallicellienne de Rome.

— Un professeur à l'Université de Gênes, M. Art. Issel, vient de publier un répertoire complet des documents relatifs à l'histoire naturelle de la région ligurienne, sous le titre de : *Bibliografia scientifica della Liguria.* Ce volume comprend la géologie, la paléontologie, la minéralogie, la géographie, la météorologie, l'ethnographie, et la paléoethnologie : en tout 458 numéros disposés suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, et suivis d'un excellent index. Le tome II, qui est sous presse, contiendra le répertoire des sciences biologiques.

— Depuis le 15 janvier, paraît à Crema (Lombardie), par fascicules tirés seulement au nombre des souscripteurs, un *Dizionario biografico cremasco,* comprenant trois cent quatre-vingt-deux biographies d'hommes célèbres à divers titres qui appartiennent à cette ville. L'auteur, le comte Sforza Benvenuti, a déjà publié une histoire de Crema fort bien faite.

— M. Angelo de Gubernatis, qui a fondé la *Revue internationale,* il y a quelques années, et qui est à la tête de beaucoup d'autres entreprises littéraires, dirige depuis le commencement de l'année un nouveau périodique mensuel, la *Rivista contemporanea* (libr. Nicolai, à Florence). Cette revue, dont la publication a été longtemps suspendue, paraît surtout destinée à fournir aux jeunes auteurs l'occasion de se produire ; elle sera spécialement consacrée à la littérature et contiendra des traductions d'auteurs étrangers.

— On annonce la prochaine publication du Regeste du pape Honorius III, qui contiendra, paraît-il, un très grand nombre de documents inédits et absolument inconnus. Ce recueil sera publié par les soins du chanoine Presutti.

Pologne. — Le professeur T. Wierzbwoski prépare un grand travail intitulé : *Bibliographia polonica XV at XVI saec.* Le premier volume contiendra mille titres de livres se trouvant à la bibliothèque de l'Université de Varsovie. L'auteur y ajoutera non seulement les livres imprimés par des Polonais en d'autres pays, mais aussi les ouvrages étrangers dédiés aux rois ou aux sénateurs polonais.

Russie. — L'administration de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg va établir une Commission qui devra choisir dans toutes les archives historiques les documents utiles à la bibliothèque.

— La bibliothèque juive de la synagogue de Varsovie compte à présent plus de 5,000 ouvrages, dont on prépare un catalogue.

— Le catalogue des livres relatifs à la Lithuanie qui se trouvent à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg sera publié par l'Académie impériale.

Publications nouvelles. — *La Vie de notre vie, ou Histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, commentaire et concordance des quatre évangiles.* 1re partie: *La Sainte Enfance et la Vie cachée.* I. *La Préparation de l'Incarnation,* par le P. H. Coleridge, trad. de l'anglais par le P. J. Petit (in-8, Lethielleux).— *La Divinité de Jésus-Christ vengée des attaques du rationalisme contemporain,* par le P. F.-O. Portmans (in-8, Dessain, à Liège; veuve Magnin et fils, à Paris). — *Le Paroissien des malades, réflexions et prières pour les dimanches et fêtes de l'année,* avec une préface du R. P. Lescœur (in-8, Pillu-Villaume). — *De spiritu Societatis Jesu,* par J. Costa Rossetti (in-12, Herder, à Fribourg en Brisgau). — *Le Droit mis à la portée de tout le monde. Le Droit de la guerre,* par E. Acollas (petit in-12, Delagrave). — *L'Athéisme et le Code civil,* par A. Duverger (in-12, Pichon). —*Code de procédure civile pour l'Empire d'Allemagne (30 janvier 1877),* trad. et annoté par E. Glasson et E. Lederlin (gr. in-8, imp. nationale). — *Causes célèbres de la Belgique,* par P. Darras (in-12, Savine). — *La Philosophie religieuse en Angleterre depuis Locke jusqu'à nos jours,* par L. Carrau (in-8, Alcan). — *Le Problème du mal,* par A. Ott (in-8, Fischbacher). — *Précis d'économie politique,* par P. Leroy-Beaulieu (in-12, Delagrave). — *Protection ou Libre échange,* par H. George, trad. de l'anglais par L. Vossion (in-8, Guillaumin). — *Les Nouvelles Institutions de bienfaisance. Les Dispensaires pour enfants malades, l'hospice rural,* par le Dr A. Foville (in-12, J.-B. Baillière). — *Le Monde des rêves, le rêve, l'hallucination, le somnambulisme, etc.,* par P.-M. Simon (in-16, J.-B. Baillière). — *Le Filage de l'huile, son action sur les brisants de la mer,* par le vice-amiral Cloué (in-8, Gauthier-Villars). — *La Statique graphique et ses applications aux constructions,* par M. Lévy (in-8 et atlas, Gauthier-Villars). — *Sur les tourbillons, trombes, tempêtes et sphères tournantes,* études et expériences, par C.-L. Weyher (in-8, Gauthier-Villars). — *Mélanges scientifiques et littéraires,* 1re série, par L. Passy (in-8, Guillaumin et Masson). — *L'Année musicale (octobre 1886 à octobre 1887),* par C. Bellaigue (in-12, Delagrave). — *L'Art, simples entretiens à l'usage de la jeunesse,* par E. Pécaut et C. Baude (in-8, veuve Larousse). — *Broderies et Dentelles,* par E. Lefébure (in-8, Quantin). — *L'Art chinois,* par M. Paléologue (in-8, Quantin). — *Dictionnaire d'étymologie française d'après les résultats de la science moderne,* par A. Scheler (gr. in-8, Muquard, à Bruxelles ; Wieweg, à Paris). — *Discours de Cicéron à César à l'occasion du rappel de M. Cl. Marcellus,* trad., commentaire et analyse littéraire par J. Van Ballaer (in-8, Van Velsen, à Malines). — *Cinquante Sonnets de Pétrarque,* trad. en vers français par J. Casalis et E. de Ginoux (in-12, lib. des Bibliophiles). — *Grains d'encens,* poésies, par le P. Vaudon (petit in-8, Retaux-Bray). — *La Tragédie grecque, analyses et extraits du*

théâtre d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, par F. Deltour et C. Rinn (in-8, Delagrave). — *Une Première par jour, causeries sur le théâtre*, par A. Soubies (in-12, Dupret). — *L'Honneur et le Sang, scènes de la vie militaire,* par A. Beyra (in-12, C. Lévy). — *Les Oubliés. L'Homme roux,* par Rachilde (in-12, Lib. illustrée). — *Le Crépuscule des dieux,* mœurs contemporaines, par E. Bourges (in-12, Savine). — *Le Roman de Paris,* par E. Morand (in-12, Ollendorff). — *Drichette,* par J. Leroy (in-12, Marpon et Flammarion). — *La Ferme des Gohel*, par C. Canivet (in-16, Marpon et Flammarion). — *Contes populaires recueillis dans la grande lande,* par F. Arnaudin (in-12, Lechevalier, à Paris; Moquet, à Bordeaux). — *Les Mystères de Villeblanche,* scènes de la vie électorale en province, par Ch. Buet (in-12, Letouzey et Ané). — *Les Fils de Samson,* histoire juive d'après S. Kohm, par J. Bloch (in-12, Durlacher). — *Eljen!* par J. Bret (in-12, Retaux-Bray). — *La Princesse Tarakanoff*, par G. Danilewski, trad. du russe par H. Olivier (in-12, Dupret). — *Les Voyages fantastiques*, par H. de Graffigny (gr. in-8, Delagrave). — *Les Rêves de Julie,* par V. Perceval (in-8, Delagrave). —*Les Pérégrinations, escapades et aventures de Claude La Ramée et de son cousin Labiche,* par E. Nyon (in-12, Ducrocq). — *Étude sur le Politique attribué à Platon,* par C. Huit (in-8, A. Picard). — *Die Chronologie der Gedichte Petrarcas,* par A. Pakscher (in-8, Weidmann, à Berlin). — *Un lettré italien à la Cour d'Espagne (1448-1526), Pierre Martyr d'Anghiera, sa vie et ses œuvres,* par J.-H. Mariejol (in-8, Hachette). — *Érasme en Italie, étude sur un épisode de la Renaissance, accompagnée de douze lettres inédites d'Érasme* (petit in-8, Klincksieck). — *Un Dîner littéraire au* XVIII*e siècle. Le Dîner du bout-du-banc,* par J. Ballieu (in-16, Dupret). — *Les Grands Écrivains de la France,* publiés sous la direction de A. Régnier. *J. de La Fontaine*, t. IV (gr. in-8, Hachette). — *A travers la Cochinchine,* par R. Postel (in-12, Challamel aîné). — *Seize Ans en Chine, lettres du P. Clerc, provicaire du Su-Tchuen méridional,* recueillies et publiées par J. Viard (in-12, Haton). — *En Océanie, voyage autour du monde en 365 jours (1884-1885)*, par E. Cotteau (in-12, Hachette). — *Histoire des juifs*, par Graëtz, trad. de l'allemand par M. Bloch. T. III. *De la destruction du second temple (70) au déclin de l'exilarcat (920)* (in-8, Durlacher). — *Précis et Tableaux d'histoire évangélique,* par l'abbé O. Cantu (petit in-16, Pigelet et Tardy). — *Précis d'histoire de la religion,* par l'abbé O. Cantu (petit in-16, Pigelet et Tardy). — *Études sur l'histoire militaire et maritime des Grecs et des Romains,* par le contre-amiral Serre (in-12, Baudoin). — *Sainte Radegonde, reine de France et patronne du Poitou, sanctuaires, pèlerinages en son honneur,* par l'abbé E. Briand (in-12, Lecène et Oudin). — *Histoire de saint Bernard, abbé de Clairvaux,* par l'abbé G. Chevallier (2 vol. in-8, Desclée, de Brouwer, à Lille). — *Les Nouveaux Saints de la Compagnie de Jésus*, par le P. F. Rouvier (petit in-16, Desclée, de Brouwer, à Lille). — *Histoire du moyen âge et particulièrement de la France depuis le* V*e jusqu'au milieu du* XV*e siècle*, par P. Darles et E. Janin (in-12, A. Guédon). — *Vie de Louis le Gros, par Suger, suivie de l'histoire du roi Louis VII,* publiées par A. Molinier (in-8, A. Picard). — *La Guerre de Chypre et la bataille de Lépante,* par le vice-amiral Jurien de la Gravière (2 vol. in-12, Plon et Nourrit). — *La France sous l'ancien régime, le gouvernement et les institutions,* par le vicomte de Broc (in-8, Plon et Nourrit). — *Guillaume du Tillot. Un valet ministre et secrétaire d'État (1749-1771)*, par Ch. Nisard (in-12, P. Ollendorff). — *Journal de Papillon de la Ferté, intendant et contrôleur de l'argenterie, menus plaisirs et affaires de la Chambre du Roi (1756-1780)*, publié avec une introduction et des notes par E. Boysse (gr. in-8, Pichon). — *La Disette en 1795, mission du conventionnel Honoré Fleury, en Eure-et-Loir, en l'an III,* d'après les documents inédits re-

cueillis et mis en ordre par P. Muller (gr. in-8, Forest et Grimaud, à Nantes). — *Mémoires d'un royaliste,* par le comte de Falloux (2 vol. in-8, Perrin). — *Mars-la-Tour (16-18 août 1870),* par O. Leroy (in-8, Fischbacher). — *Les Grandes Batailles de Metz,* (19 juillet, 18 août), par A. Duquet (in-12, Charpentier). — *Les Derniers Jours de l'armée du Rhin* (19 août, 29 octobre), par A. Duquet (in-12, Charpentier). — *Lionel Hart, engagé volontaire, glorieusement tombé au Tonkin, à 20 ans,* par le P. P. Pralon (in-12, Retaux-Bray). — *Les Marguerites françaises, les saintes, les reines, les princesses, les grandes dames, les femmes du peuple,* par E. Stofflet (in-12, Plon et Nourrit). — *Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du* XIII[e] *siècle,* par A. Lefranc (in-8, Vieweg). — *Recherches et Notices sur les députés de la Bretagne aux États généraux et à l'Assemblée nationale constituante de 1789.* T. 1[er] (*Allain-Hunault*), par R. Kerviler (gr. in-8, Plihon et Hervé, à Rennes). — *Les Jacobins de Lorient ou la Gigantojacobinomachie,* poème anonyme daté du 2 septembre 1795, réédité avec des notes historiques et biographiques, par L. de Kerriver (gr. in-8, Guyomar, à Lorient). — *Étude sur les origines de la Sainte-Alliance,* par E. Muhlenbeck (in-8, Vieweg). — *Le Règne de Philippe II et la lutte religieuse dans les Pays-Bas au* XVI[e] *siècle,* t. VIII, par Mgr Namèche (Ch. Fonteyn, à Louvain). — *Don Carlos et Philippe II,* par le comte de Moüy (in-12, Perrin). — *Histoire de l'épigraphie romaine depuis les origines jusqu'à la publication du* « *Corpus,* » rédigée sur les notes de Léon Renier, par R. de la Blanchère (in-8, Leroux). — *Nouvelles Explorations épigraphiques et archéologiques en Tunisie,* par E. Cagnat (in-8, Leroux). — *Anuario bibliográfico de la Republica argentina,* par A.-N. Viola (année VIII, 1887) (petit in-8 carré, Biedma, Buenos-Ayres). — *Bibliographie bourguignonne. Supplément,* par P. Milsand (gr. in-8, Lamarche, à Dijon). — *Bibliographie historique de l'arrondissement de Saint-Omer* (in-8, Homont, à Saint-Omer).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Voyage aux îles Canaries. — La relation de voyage ci-dessous est-elle connue? A-t-elle été publiée? Où et quand? *Voyage aux îles Canaries fait en 1404 par deux chevaliers français, Gadifer de la Sale et Jehan de Bethencourt.* Le manuscrit, contenant une fort belle miniature, a été rédigé par frère Pierre Boutier, moine de Saint-Jouyn-de-Marnes, et Mons. Jehan Le Verrier, prêtre, chapelains et serviteurs des deux chevaliers.

Législation des monuments. — Connaît-on des textes relatifs à la conservation des monuments historiques religieux, sous l'ancien régime, en dehors des prescriptions édictées par le concile de Trente?

RÉPONSES

Retraite de Charles X à Cherbourg (L, 192). — L'ouvrage suivant fournira les renseignements demandés : *Journal de Saint-Cloud à Cherbourg, ou Récit de ce qui s'est passé à la suite du roi Charles X, du 26 juillet au 16 août 1830,* par M. Théodore Anne, ex-garde du corps de la compagnie de Noailles. (Paris, 1830, in-8 de VIII-100 p.).

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Alph. LE ROY, imp. breveté, Rennes.

Envoi franco contre Mandat-Poste.

VENINS ET POISONS (Empoisonneurs—Empoisonnés), leur production, leurs fonctions pendant la vie, dangers et utilité pour l'homme, par A. COUTANCE, ancien professeur aux Écoles de médecine navale. — Un volume grand in-8, 436 pages imprimées sur beau papier teinté avec en-tête et culs-de-lampe. — Prix. . . . . 10 fr.

Les sommaires des chapitres sont : Définition du poison. — Virus. — Ferments. — Poisons minéraux. — Poisons primitifs. — L'air est un poison. — Le poison chez les animaux. — Le poison à tous les degrés de l'échelle zoologique. — Invertébrés.— Protozoaires.— Foraminifères toxiques.— Mollusques.— Poisons cadavériques chez les huîtres. — Moules cuivreuses. — Les Crustacés. — Les Arachnides. — Bêtes suspectes. — Scorpion. — Les Myriapodes. — Insectes. — Chez les Hyménoptères. — Les Mélipones. — La Fourmi. — Hyménoptères cérébrants.—Lépidoptères.— Mouches inoculatrices. — Le poison chez les poissons. — Les Raies. — Poissons vénéneux. — Le poison chez les reptiles. — Serpents fossiles. — Les crochets. — Les glandes. — Le venin des serpents. — Travaux sur les venins. — Caractères physiques, physiologiques, chimiques. — L'envenimation. — Serpents contre serpents. — Influence de la mue. — Moyen de recueillir le venin. — Action sur les plantes. — Le Trigonocéphale. — Altération du sang — Mortalité par les serpents. — Le Fer-de-lance de la Martinique. — Crotales et serpents du Brésil. — Le Naja pantchâmi. — Traitement préventif. — Lézards. — Amphibiens. — Crapauds. — Le poison dans le monde végétal. — Finalité du poison chez les plantes. — Manifestation du poison. — La famille végétale. — Champignons. — Algues. — Lichens. — Fougères. — Palmiers. — Légumineuses. — Résumé de la toxicité végétale. — L'homme empoisonné. — L'homme empoisonneur. — Empoisonnement du microbe. — L'art de guérir est devenu l'art de tuer. — Maladies du vin. — Du lait. — Du beurre. — Empoisonnement des fleuves. — Le curare; sa composition. — Curare animal — Le curare conserve longtemps son activité. — L'homme victime du poison. — Phosphore. — Allumettes. — Rizières. — L'air est infecté. — Les eaux sont corrompues. — Les lavoirs publics. — Le sol. — Le poison humain. — Aliments falsifiés. — Falsification des denrées alimentaires. — Pain, vin, lait, sucre, café, truffes, viandes, fromages. — Cosmétiques. — Jouets. — Eau-de-vie. — Absinthe. — Tabac. — Opium. — Comment le poison tue. — Quantité, spécificité des éléments du poison.

☛ **Afin de favoriser les membres de la Société d'acclimatation, l'éditeur s'est décidé à leur accorder exceptionnellement l'ouvrage**

VENINS & POISONS

au prix de 6 fr. ***franco*** **(au lieu de 10 fr.).**

Ce prix de faveur n'est valable que pendant le mois de février. Les membres qui désirent recevoir l'ouvrage doivent accompagner leur demande, adressée à l'éditeur, d'une bande de la Revue et du montant en un mandat de 6 fr.

A TRAVERS UN SIÈCLE Souvenirs d'un savant français. Histoire et science (1780-1865), par Léon DUFOUR, membre de l'Institut. — Un volume in-8 avec vignettes et portrait. — Prix. . . . . 7 fr.

SOMMAIRE DES CHAPITRES

Souvenirs d'enfance, 1780-1792. — Études de médecine à Paris, 1799-1806. — Campagne médico-militaire à l'armée d'Espagne, 1808-1814. — Pratique médicale et faits divers de ma vie privée, 1818-1864. — Voyages à Paris, 1818-1864.

A TRAVERS LA TUNISIE Études sur les mœurs, les oasis, les dunes, les forêts, la flore, la géologie, etc., par L. BARABAN, inspecteur des forêts; chargé d'une mission par le Ministère de l'Agriculture. — Un volume grand in-8, imprimé avec luxe sur papier teinté, avec illustrat. et carte. — Prix : 12 fr.

LES HOMMES DE CHEVAL par le baron DE VAUX. Les grands maîtres, equitation savante, les écuyers de cirque, les hommes de cheval, les cavaliers, les steeple-chasers. Avec une lettre du général L'HOTTE et une préface du colonel GUÉRIN. — Ouvrage orné de 160 portraits et illustrations en chromo par Berne-Bellecour, Bodmer, Chaperon, comte de Clermont-Gallerande, de Condamy, Cotlisson, Courboin, Cousturier, Léon Couturier, Crafty, Delort, Desmoulins, Detaille, Dick de Lonlay, le baron Finot, Franck-Cinot, Gavarny, Genilloud, Goubie, Grandjean, Jacquet, Jazet, Jeanniot, Laguillermie, de Liphart, Lunel, Majoux, Adrien Marie, Paul Merwart, Morin de Neuville, G. Parquet, du Paty, Aimé Perret, Princeteau, Ralli, Régamey, Rochegrosse, Saintpierre, princesse Terka Jablonowska, Uzès, Marquet de Vasselot, Yvon, etc.

Le tirage est fait à 1,100 exemplaires :

10 sur parchemin, prix. . . . . 500 fr.
40 sur peau d'âne, prix . . . . . 75 fr.
80 sur vélin hollande, prix. . . . 100 fr.

Ces trois édit. contien. 32 portr. en deux états.

970 exemplaires avec portraits en bistre sur papier bleuté sont imprimés sur simili-japon. Prix . . . . 60 fr.

L'ART DANS LES JARDINS Parcs, Jardins et Promenades. — Etude historique, Principes de la composition des Jardins et des Parcs, Plantations, Décoration pittoresque et artistique. Traité pratique et didactique, par le baron ERNOUF. 3e édition entièrement refondue, publiée avec le concours de A. ALPHAND, inspecteur général, directeur des travaux de la ville de Paris. Publication de luxe in-4, ornée de 500 illustrations représentant des plans de Jardins anciens et modernes, petits Jardins, Parcs modernes, Jardins de ville, Kiosques, Maisons d'habitation, Ponts, Tracés, Détails pittoresques, Accidents de terrain, Arbres, Effets d'arbres, Plantes ornementales, etc., augmentée des plus jolis Squares de la ville de Paris, avec la disposition des Plantes, et des plans des Parcs et Jardins les plus réussis de MM. Alphand, le comte Choulot, Barille-Deschamps, Meyer, Kemp, Neumann, Hirschfeld, etc., dessins pouvant tous servir d'excellents modèles. — Ouvrage essentiellement pratique à l'usage de tout propriétaire de Jardin (du plus petit au plus grand Parc), des Ingénieurs, Horticulteurs, Régisseurs, Architectes, etc., etc. — Impres. en elzévir et sous couvert. de couleur, sur peau d'âne, 20 fr.; en carton. de luxe, 25 fr.; sur papier de Hollande (Van Gelder), 30 fr.; sur Japon. . . . . 40 fr.

HISTOIRE DE LA CIVILISATION CONTEMPORAINE EN FRANCE. Par ALFRED RAMBAUD, professeur à la Faculté des lettres de Paris. 1 vol. in-18 jésus . . . **5 fr.**

Ce volume, qui contient jusqu'à nos jours l'*Histoire de la Civilisation française*, du même auteur, expose la *vie politique* de la France (institutions politiques et sociales, judiciaires, finances, armée, enseignement, *sa vie économique* (inventions, agriculture, industrie, commerce), *sa vie intellectuelle* (lettres, beaux-arts, sciences).

HISTOIRE DE LA CIVILISATION FRANÇAISE. Par LE MÊME. 2 vol. in-18 jésus. . . . . **8 fr.**

Le livre de M. ALFRED RAMBAUD est une histoire de développement de la Société française et un tableau de notre vie nationale aux différentes époques. On y voit se dérouler les destinées de l'aristocratie, de l'Église, de la bourgeoisie, du peuple des villes et des campagnes. L'auteur montre comment la nation française s'est formée de ces différents éléments.

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE. — Antiquités, Moyen âge, Temps modernes, Époque contemporaine, 48 leçons en regard de 48 cartes. Par M. P. FONCIN, inspecteur général de l'enseignement secondaire. 1 vol. in-4 avec 50 grav., cartonné. **6 fr.**

Formation territoriale : Établissement des nations, fondation des États. — *Civilisation :* Transformations des mœurs, des institutions des peuples.

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE. Par LE MÊME. Livre atlas, 108 cartes en regard du texte, gravures et profils, reliefs du sol, hydrographie, voies de communication, industrie, commerce, statistique, index alphabétique contenant 4,125 noms géographiques. In-4, relié toile . . . . **12 fr.**

La *Géographie générale* ne s'adresse plus seulement, comme les précédentes publications de M. Foncin, au public scolaire, mais aussi au grand public, hommes d'affaires et gens du monde.

Les détails de nomenclature physique, politique ou économique; les renseignements de statistique comparée sont placés en vedette, en tête de chaque chapitre. De loin en loin des chapitres accessoires, composés en plus petits caractères, résument des groupes de faits secondaires; ces *lectures* condensent en quelques lignes des pages nombreuses et n'en prennent que l'essentiel. L'*index alphabétique* et détaillé qui termine l'ouvrage facilite les recherches.

PARIS, *Histoire, Monuments, Administration, Environs de Paris.* Par M. FERNAND BOURNON, archiviste-paléographe. 1 vol. grand in-8 raisin. . . . . **7 fr.**

Ce volume présente à la fois le récit des événements historiques auxquels Paris a pris part, la description des monuments dans l'ordre chronologique de leur construction, les origines, les développements, l'organisation actuelle de l'administration de la ville avec la comparaison du passé au présent.

Des plans et de nombreuses gravures avec légendes explicatives font connaître les agrandissements successifs de l'agglomération parisienne, les monuments disparus aussi bien que ceux qui existent encore, les costumes, les usages anciens, les détails de la vie et des mœurs des Parisiens à toutes les époques.

GRAMMAIRE GRECQUE de Ernest Koch, traduite de l'allemand par M. l'abbé J. L. ROUFF, professeur au Petit Séminaire de Paris. 1 vol. in-8 . . . . **8 fr.**

Le savant ouvrage du professeur allemand est mis au courant des travaux les plus récents. Il est précédé d'une préface de M. O. Riemann, maître de conférences à l'École normale supérieure. Les étudiants et les professeurs français sauront gré au traducteur et aux éditeurs d'avoir introduit en France un ouvrage d'une haute valeur.

Imprimerie polyglotte Alph. LE ROY, imp. breveté, Rennes.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. le marquis DE BEAUCOURT;

Membres : MM. Anatole DE BARTHÉLEMY; J.-A. DE BERNON; comte DE PUYMAIGRE; Marius SEPET.

Administrateur délégué : M. le comte A. DE BOURMONT.

Secrétaire de la rédaction : M. A. LE VAVASSEUR.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées à l'Administrateur délégué.

PRIX D'ABONNEMENT

Partie littéraire : France, 15 fr. par an; pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Le *Polybiblion* paraît tous les mois.

Une livraison prise séparément : littéraire, 1 fr. 50; — technique, 1 fr.; — les deux parties ensemble, 2 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier, et sont payables d'avance en un mandat sur la poste à l'ordre de l'Agent général de la Société bibliographique, M. A. VILLIN.

COLLECTIONS

Les années 1868-87 sont en vente, et forment cinquante-un volumes gr. in-8°, du prix de 7 fr. 50 chacun pour la partie littéraire et de 10 fr. pour la partie technique.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle,* est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au Secrétaire de la Société, 195, boulevard Saint-Germain.

IMPRIMERIE POLYGLOTTE ALPH. LE ROY, IMPRIMEUR BREVETÉ, RENNES.